

*Archives départementales du Doubs*

*Sous-série 2 C*  
*Contrôle des actes*  
*80~82*

1995

# Sommaire

<i>Avertissement</i> .....	8
<i>Baume–les–Dames</i> .....	9
<i>Enregistrement</i> .....	9
Actes judiciaires (1697–1790) : 2 C 387–479.....	9
Contrôle des actes des notaires (1693–1789) : 2 C 480–580.....	10
Insinuations (1723–1792) : 2 C 581–594.....	12
Insinuation des donations (1741–1747) : 2 C 2124 & 2116.....	12
<i>Tables</i> .....	12
Vendeurs (1744–1791) : 2 C 2081–2083.....	12
Acquéreurs (1785–1787) : 2 C 2084–2086.....	13
Renvois (1751–1791) : 2 C 2053.....	13
Baux (1744–1791) : 2 C 2052 & 2079.....	13
Décès et absences (1743–1791) : 2 C 2074–2077.....	13
Successions (1756–an VI) : 2 C 2087.....	13
<i>Instructions</i> .....	13
Sommiers d'ordres (1770–an V) : 2 C 2054–2057.....	13
Table générale des sommiers (1770–an V) : 2 C 2085.....	14
<i>Besançon</i> .....	15
<i>Enregistrement</i> .....	15
Contrôle des actes des notaires (1694–1790) : 2 C 1–292.....	15
Insinuations (1722–1791) : 2 C 293–326.....	19
Centième denier (1728–1792) : 2 C 331–340.....	20
Testaments (1726–1772) : 2 C 353–355.....	20
Successions (1725–an IX) : 2 C 341–352.....	20
<i>Tables</i> .....	21
Vendeurs (1760–1788) : 2 C 369–375.....	21
Acquéreurs (1760–1767) : 2 C 364–368.....	21
Baux et contrats de mariage(1727–an V) : 2 C 376–386 & 2059.....	21
Partages (1748–an II) : 2 C 386b–386t.....	22
Substitutions (1760–1775) : 2 C 356–357.....	22
Donations et substitutions (1760–1811) : 2 C 357b.....	22
Contrats de mariage (1760–1791) : 2 C 360–363.....	22
Testaments (1759–1827) : 2 C 358–359b.....	22
<i>Instructions</i> .....	22
Sommiere d'ordres (1781–1790) : 2 C 330.....	22
<i>Bouclans</i> .....	23
<i>Enregistrement</i> .....	23
Contrôle des actes des notaires (1709–1789) : 2 C 1634–1667 & 2061.....	23
Insinuations (1722–1787) : 2 C 1668–1676 & 2062.....	23
<i>Tables</i> .....	24
Vendeurs (1740–1790) : 2 C 1688–1792.....	24
Acquéreurs (1710–1792) : 2 C 1684–1687 & 2118.....	24
Baux (1742–1792) : 2 C 1693–1694.....	24
Partages (1725–1754) : 2 C 1683.....	25
Contrats de mariage (1750–1790) : 2 C 1681–1682.....	25
Testaments (1750–1792) : 2 C 1677.....	25
Décès et absences (1728–1778) : 2 C 1678–1679.....	25
Successions (1770–1781) : 2 C 1680 et 2117.....	25
<i>Clerval</i> .....	26
<i>Ancien bureau de Belvoir</i> .....	26
<i>Enregistrement</i> .....	26
Contrôle des actes des notaires (1696–1790) : 2 C 595–663.....	26
Insinuations (1727–1791) : 2 C 1935–1939 & 664b–664t.....	27
Centième denier (1748–1752) : 2 C 1934.....	27
<i>Tables</i> .....	28
Contrats de mariage (1746–1778) : 2 C 664.....	28

<i>Ancien bureau de Clerval</i> .....	28
<i>Enregistrement</i> .....	28
Contrôle des actes des notaires (1697–1789) : 2 C 665–701.....	28
Insinuations (1767–1778) : 2 C 701t.....	29
<i>Tables</i> .....	29
Décès et absences (1772–1791) : 2 C 701b.....	29
<i>L'Isle-sur-le-Doubs</i> .....	30
<i>Enregistrement</i> .....	30
Contrôle des actes des notaires (1704–1792) : 2 C 702–731.....	30
Insinuations (1728–1773) : 2 C 732–736.....	30
<i>Tables</i> .....	31
Contrats de mariage (1753–an V) : 2 C 741.....	31
Donations et testaments (1728–1755) : 2 C 741b.....	31
Décès et absences (1725–1780) : 2 C 737–738 & 2063.....	31
Successions (1730–1792) : 2 C 739–740.....	31
<i>Levier</i> .....	32
<i>Ancien bureau de Levier</i> .....	32
<i>Enregistrement</i> .....	32
Contrôle des actes des notaires (1751–1789) : 2 C 742–754.....	32
Insinuations (1759–1791) : 2 C 755–759.....	32
<i>Tables</i> .....	32
Vendeurs (1749–1773) : 2 C 2089.....	32
Francs-fiefs et amortissements (1763–1790) : 2 C 764–765.....	32
Baux (1749–1786) : 2 C 763.....	33
Contrats de mariage (1749–1783) : 2 C 2090.....	33
Donations (1747–1788) : 2 C 761.....	33
Testaments (1749–1788) : 2 C 762.....	33
Décès et absences (1730–1764) : 2 C 2064.....	33
Successions (1727–1784) : 2 C 760.....	33
<i>Ancien bureau de La Rivière et Frasne</i> .....	33
<i>Enregistrement</i> .....	33
Contrôle des actes des notaires (1697–1789) : 2 C 766–792.....	33
Insinuations (1722–1791) : 2 C 793–800.....	34
Centième denier (1725–1776) : 2 C 801–802.....	34
<i>Tables</i> .....	34
Vendeurs (1738–1790) : 2 C 810–811.....	34
Acquéreurs (1749–1789) : 2 C 808–809.....	35
Baux (1725–1790) : 2 C 812–814.....	35
Partages (1749–1789) : 2 C 804–805.....	35
Contrats de mariage (1752–1790) : 2 C 807.....	35
Testaments (1732–1790) : 2 C 806.....	35
Successions (1749–1792) : 2 C 803.....	35
<i>Maîche</i> .....	36
<i>Ancien bureau de Cernay</i> .....	36
<i>Enregistrement</i> .....	36
Contrôle des actes des notaires (1704–1724) : 2 C 815–823.....	36
<i>Ancien bureau de Charquemont</i> .....	36
<i>Enregistrement</i> .....	36
Contrôle des actes des notaires (1709–1714) : 2 C 824–825.....	36
<i>Ancien bureau de Damprichard</i> .....	37
<i>Enregistrement</i> .....	37
Contrôle des actes des notaires (1725–1791) : 2 C 826–860.....	37
Insinuations (1725–1791) : 2 C 861–873.....	37
<i>Tables</i> .....	38
Testaments (1725–1747) : 2 C 2087.....	38
<i>Instructions</i> .....	38
Sommiers d'ordres (1749–1790) : 2 C 874–876.....	38
Table générale des sommiers (1749–1790) : 2 C 877.....	38

<i>Ancien bureau de Maîche</i> .....	38
<i>Tables</i> .....	38
Baux (1739–1789) : 2 C 2065 .....	38
Nouveaux possesseurs (1788–1791) : 2 C 2103 .....	38
Contrats de mariage (1777–an VI) : 2 C 2102 .....	39
<i>Morteau</i> .....	40
<i>Enregistrement</i> .....	40
Contrôle des actes des notaires (1702–1789) : 2 C 1940–1984.....	40
Insinuations (1725–1791) : 2 C 878–885 .....	40
Centième denier (1722–an V) : 2 C 889–901 & 2046–2049 .....	41
Quatre deniers pour livre (s.d.) : 2 C 881 .....	41
<i>Tables</i> .....	41
Vendeurs (1740–1791) : 2 C 2040–2042 .....	41
Acquéreurs (1740–1781) : 2 C 2051 .....	42
Amortissements et francs–fiefs (1731–1790) : 2 C 909–912.....	42
Baux (1726–an IV) : 2 C 906–908 & 2045.....	42
Partages (1740–1808) : 2 C 2109–2110 .....	42
Contrats de mariage (1740–1791) : 2 C 2043–2044 .....	43
Donations (1746–1791) : 2 C 913–914 .....	43
Testaments (1725–1826) : 2 C 903–905.....	43
Décès et absences (1779–1790) : 2 C 2050.....	43
Successions (1774–1791) : 2 C 902 .....	43
<i>Instructions</i> .....	43
Sommiers d'ordres (1769–1793) : 2 C 886–888.....	43
<i>Ornans</i> .....	44
<i>Ancien bureau d'Orchamps–Vennes</i> .....	44
<i>Enregistrement</i> .....	44
Contrôle des actes des notaires (1704–1718) : 2 C 915–917.....	44
<i>Ancien bureau d'Ornans</i> .....	44
<i>Enregistrement</i> .....	44
Contrôle des actes des notaires (1693–1789) : 2 C 918–1010.....	44
<i>Tables</i> .....	46
Baux (1735–1786) : 2 C 2039 & 2066.....	46
<i>Ancien bureau de Vuillafans</i> .....	46
<i>Enregistrement</i> .....	46
Contrôle des actes des notaires (1707–1790) : 2 C 1012–1054.....	46
<i>Tables</i> .....	47
Baux (1757–1790) : 2 C 2088 & 2098.....	47
Contrats de mariage (1756–1790) : 2 C 2097 .....	47
Partages (1748–1775) : 2 C 2068–2069 .....	47
<i>Pierrefontaine</i> .....	48
<i>Ancien bureau de Guyans–Vennes</i> .....	48
<i>Enregistrement</i> .....	48
Contrôle des actes des notaires (1711–1748) : 2 C 1055–1064.....	48
Insinuations (1723–1746) : 2 C 1065–1068 .....	48
<i>Ancien bureau d'Orchamps–Vennes</i> .....	48
<i>Enregistrement</i> .....	48
Contrôle des actes des notaires (1719–1788) : 2 C 1069–1098 .....	48
Insinuations (1722–1791) : 2 C 1099–1108 .....	49
Centième denier (1725–1756) : 2 C 1116 .....	49
<i>Tables</i> .....	49
Vendeurs (1772–1779) : 2 C 1110.....	49
Acquéreurs (1776–1788) : 2 C 1109 .....	50
Baux (1725–1758) : 2 C 1111 .....	50
Contrats de mariage (1745–1787) : 2 C 1112 .....	50
Testaments (1725–1763) : 2 C 1113 .....	50
Décès et absences (1748–1784) : 2 C 1114.....	50
Successions (1737–1784) : 2 C 1115.....	50
<i>Ancien bureau de Vuillafans</i> .....	50
Vendeurs (1777) : 2 C 2126.....	50

<i>Pontarlier</i> .....	51
<i>Conservation de Pontarlier</i> .....	51
<i>Enregistrement</i> .....	51
Droits seigneuriaux casuels (1778–1786) : 2 C 1117–1117b .....	51
Contrôle des ensaisnements (1750–1753) : 2 C 1118, 1120 & 1121 .....	51
<i>Tables</i> .....	51
Baux (1777–an II) : 2 C 1119.....	51
Lods et ventes (1752–1777) : 2 C 1122 .....	51
<i>Ancien bureau de Pontarlier</i> .....	52
<i>Enregistrement</i> .....	52
Contrôle des actes des notaires (1704–1790) : 2 C 1123–1249.....	52
Insinuations (1722–1791) : 2 C 1250–1271 .....	54
Centième denier (1722–1790) : 2 C 1272–1304 .....	54
<i>Tables</i> .....	56
Vendeurs (1740–1789) : 2 C 1313–1316 .....	56
Acquéreurs (1726–1759) : 2 C 1308–1312 .....	56
Baux (1725–1783) : 2 C 2067 & 1317 .....	57
Partages (1788–1809) : 2 C 1319.....	57
Contrats de mariage (1744–1784) : 2 C 2111 .....	57
Testaments (1725–1754) : 2 C 1307 .....	57
Décès et absences (1725–1792) : 2 C 1305 & 2113–2115 .....	57
Héritiers collatéraux (1788–1793) : 2 C 1306 .....	57
<i>Ancien bureau de Montbenoît</i> .....	58
<i>Tables</i> .....	58
Contrats de mariage (1735–1787) : 2 C 2107 .....	58
<i>Pont–de–Roide</i> .....	59
<i>Ancien bureau de Blamont</i> .....	59
<i>Enregistrement</i> .....	59
Contrôle des actes des notaires (1720–1789) : 2 C 1350 & 1320–1349 .....	59
Insinuations (1739–1792) : 2 C 1351–1353 .....	59
Centième denier (1727–1754) : 2 C 1361 .....	60
<i>Tables</i> .....	60
Vendeurs (1776–1791) : 2 C 1365 & 2101 .....	60
Acquéreurs (1768–1770) : 2 C 1364 .....	60
Baux (1725–1790) : 2 C 1366–1367 .....	60
Partages (1740–an VIII) : 2 C 2093–2094.....	60
Contrats de mariage (1744–an XIII) : 2 C 1363 & 2100.....	60
Testaments (1724–an XIII) : 2 C 2099 .....	61
Décès et absences (1740–an II) : 2 C 1362 & 2112.....	61
Successions (1746–1793) : 2 C 2091 .....	61
<i>Ancien bureau de Vairvre</i> .....	61
<i>Enregistrement</i> .....	61
Contrôle des actes des notaires (1743–1756) : 2 C 1354–1358.....	61
Insinuations (1743–1756) : 2 C 1359 .....	61
<i>Tables</i> .....	61
Extraits mortuaires (1725–1745) : 2 C 2096.....	61
<i>Quingey</i> .....	62
<i>Ancien bureau de Port–Lesney</i> .....	62
<i>Enregistrement</i> .....	62
Contrôle des actes des notaires (1699–1720) : 2 C 1368–1373.....	62
<i>Ancien bureau de Quingey</i> .....	62
Contrôle des actes des notaires (1699–1789) : 2 C 1374–1454.....	62
Insinuations (1725–1791) : 2 C 1455–1466 .....	64
Centième denier (1722–1788) : 2 C 1467–1499 .....	64
Contrôle des ensaisnements (1737–1770) : 2 C 1500–1501 .....	65
<i>Tables</i> .....	65
Vendeurs (1734–1790) : 2 C 1523–1528 .....	65
Acquéreurs (1700–1789) : 2 C 1514–1522 .....	65
Baux (1700–1790) : 2 C 1529–1534 .....	66
Partages (1740–1815) : 2 C 1510.....	66
Contrats de mariage (1700–1767) : 2 C 1511–1513 .....	66
Donations (1754–1773) : 2 C 1509.....	66

Décès et absences (1725–an III) : 2 C 1502–1507 & 2038 .....	66
Successions (1758–1788) : 2 C 1508 .....	67
<i>Recologne</i> .....	68
<i>Ancien bureau d'Emagny</i> .....	68
<i>Enregistrement</i> .....	68
Contrôle des actes des notaires (1754–1791) : 2 C 1535–1554 .....	68
Insinuations (1729–1779) : 2 C 1555–1563 .....	68
<i>Tables</i> .....	69
Acquéreurs (s.d.) : 2 C 1563b .....	69
<i>Ancien bureau d'Etrabonne</i> .....	69
<i>Enregistrement</i> .....	69
Contrôle des actes des notaires (1709–1780) : 2 C 1574–1599 .....	69
Centième denier (1723–1752) : 2 C 1600–1604 .....	70
<i>Tables</i> .....	70
Partages (1742–1807) : 2 C 2105–2106 .....	70
<i>Ancien bureau de Jallerange</i> .....	70
<i>Enregistrement</i> .....	70
Contrôle des actes des notaires (1605–1607) : 2 C 1605–1607 .....	70
Insinuations (1763–1791) : 2 C 1608–1609 & 2104 .....	70
Centième denier (1788–1791) : 2 C 1633b .....	71
<i>Tables</i> .....	71
Vendeurs (1743–1793) : 2 C 1624–1626 & 2035 .....	71
Acquéreurs (1726–1790) : 2 C 1618–1623 .....	71
Baux (1741–1808) : 2 C 1627–1633 & 2036 .....	71
Partages (1740–1790) : 2 C 1614 & 1617 .....	72
Contrats de mariage (1744–1787) : 2 C 1615–1616 .....	72
Sépultures (1746–1793) : 2 C 1612–1613 & 2034 .....	72
Successions (1740–an IX) : 2 C 1610–1611 & 2037 .....	72
<i>Le Russey</i> .....	73
<i>Enregistrement</i> .....	73
Contrôle des actes des notaires (1693–1789) : 2 C 1695–1738 .....	73
Insinuations (1722–1791) : 2 C 1739–1748 .....	73
Centième denier (1725–1760) : 2 C 1749–1750 .....	74
<i>Tables</i> .....	74
Vendeurs (1745–an IV) : 2 C 1753 & 2119 .....	74
Acquéreurs (1766–an IX) : 2 C 2120 .....	74
Amortissements et francs-fiefs (1735–1790) : 2 C 1758–1760 .....	74
Baux (1725–1790) : 2 C 1754–1757 .....	74
Partages (1766–1808) : 2 C 1752 .....	75
Contrats de mariage (1746–an IV) : 2 C 1751 & 2102 .....	75
Successions (1740–an XI) : 2 C 2121 .....	75
<i>Saint-Hippolyte</i> .....	76
<i>Enregistrement</i> .....	76
Contrôle des actes des notaires (1693–1791) : 2 C 1761–1793 .....	76
Insinuations (1723–1791) : 2 C 1794–1799 .....	76
<i>Tables</i> .....	77
Vendeurs (1725–1790) : 2 C 1808 et 1809 .....	77
Acquéreurs (1725–1790) : 2 C 1807 .....	77
Amortissements et francs-fiefs (1725–1790) : 2 C 1812 .....	77
Baux de mainmorte (1736–1790) : 2 C 1811 .....	77
Baux (1725–1790) : 2 C 1810 & 2085 .....	77
Partages (1741–1790) : 2 C 1805–1806 .....	77
Contrats de mariage (1725–1790) : 2 C 1804 .....	77
Donations (1725–1790) : 2 C 1803 .....	77
Décès et absences (1725–1783) : 2 C 1801–1802 .....	77
Successions (1740–1790) : 2 C 1800 .....	77
<i>Instructions</i> .....	77
Sommiers d'ordres (1775–an II) : 2 C 2122–2123 .....	77
<i>Saint-Vit</i> .....	78
<i>Enregistrement</i> .....	78
Contrôle des actes des notaires (1694–1791) : 2 C 1813–1846 .....	78
Insinuations (1722–1791) : 2 C 1847–1851 .....	78

Centième denier (1723–1791) : 2 C 1852–1860 .....	79
<i>Tables</i> .....	79
Vendeurs (1740–1785) : 2 C 1870–1872 .....	79
Acquéreurs (1725–1785) : 2 C 1866–1869 .....	79
Partages (1740–1789) : 2 C 1864–1865 .....	79
Contrats de mariage (1740–1787) : 2 C 1863 .....	80
<i>Instructions</i> .....	80
Sommier d'ordres (1771–1790) : 2 C 1861–1862 .....	80
<i>Vercel</i> .....	81
<i>Enregistrement</i> .....	81
Contrôle des actes des notaires (1693–1787) : 2 C 1873–1933.....	81
<i>Bureaux indéterminés</i> .....	83
<i>Enregistrement</i> .....	83
Centième denier (1783–an III) 2 C 2126.....	83
<i>Tables</i> .....	83
Acquéreurs (1754–1762) : 2 C 2070–2073 .....	83
Contrats de mariage (1744–1790) : 1615.....	83
<i>Annexes</i> .....	84
<i>Document 1</i> .....	84
<i>Document 2</i> .....	84
<i>Document 3</i> .....	85

# Avertissement

*Ce fonds a été versé par l'administration de l'Enregistrement en 1898.*

*Pour chaque bureau, les registres sont répartis en trois catégories :*

**Enregistrement.** *Les actes sont inscrits dans l'ordre de leur présentation au bureau, soit dans leur intégralité (insinuations), soit sous forme de résumé (contrôle des actes des notaires). On remarquera que tous les registres (contrôle des actes des notaires, insinuations) sont clos le 30 juin 1720 : il s'agissait d'utiliser, dès le lendemain, de nouveaux imprimés. Ils sont clos aussi au 31 décembre 1738, pour les mêmes raisons.*

**Tables.** *Le classement des rubriques ne va pas au-delà d'une répartition par lettres de l'alphabet, ce qui rend leur consultation assez fastidieuse.*

**Instructions.** *Ce sont des volumes dans lesquels on transcrivait les circulaires reçues de l'administration centrale ou provinciale. Ils sont parfois accompagnés d'une table alphabétique.*

*Les registres sont présentés dans un tableau à cinq colonnes, qui contiennent respectivement :*

- la cote. Une cote barrée signale un registre en mauvais état, donc non communicable.*
- la date du premier acte enregistré.*
- la date du dernier acte enregistré.*
- le nombre de feuillets. Les nombres entre parenthèses après la foliotation indiquent les feuillets effectivement utilisés dans le registre.*
- les cotes anciennes portées sur la couverture du registre. Le nom entre parenthèses est celui du commis, noté quand il apparaît pour la première fois.*

*Les lignes vides indiquent des volumes manquants.*



# Baume—les—Dames

## Enregistrement

### Actes judiciaires (1697–1790): 2 C 387–479

[Enregistrement des] jugements, sentences, ordonnances, exécutoires de dépens, élargissements de prisonniers, baux à ferme, appositions de scels, partages, tutelles, curatelles, interdictions, séparations, vérifications des criées, adjudications, redditions et clôtures de comptes, commissions, exécutions, rôles des tailles et impositions, actes, mandements, ordonnances, actes de foi et hommages, dénombrements, avis de parents et tous autres mandements et ordonnances non exprimés dans le Tarif, qui auront été scellés en conséquence de l'Édit du mois de novembre 1696.

387	22 février 1697	23 août 1699	196	1 (Regnaulde)
<del>388</del>	25 août 1699	29 octobre 1705	98	2
389	2 décembre 1705	11 mars 1707	50	3
390	12 mars 1707	16 avril 1709	100	3 bis
391	16 avril 1709	8 février 1710	50	4
392	9 février 1710	8 décembre 1710	50	5
393	8 décembre 1710	30 septembre 1711	50	6
394	30 septembre 1711	5 août 1712	50	7
395	7 août 1712	13 avril 1714	100	8
396	14 avril 1714	23 mars 1715	50	9
397	17 janvier 1713	21 juillet 1716	100	
398	21 juillet 1716	23 août 1718	150	
399	23 août 1718	30 juin 1720	200 (109)	
399b	20 novembre 1719	30 juin 1720	100 (52)	
400	1er juillet 1720	13 novembre 1721	99	
401	14 novembre 1721	1er février 1723	100	
402	1er février 1723	14 juin 1724	99	
403	20 juin 1724	23 juin 1725	100	
404	23 juin 1725	21 mars 1726	100 <sup>1</sup>	
405	21 mars 1726	3 février 1727	50	17
406	3 février 1727	2 novembre 1728	100	18
407	4 novembre 1728	30 novembre 1730	100	19 (Grangier)
408	30 novembre 1730	30 octobre 1731	50	20
409	30 octobre 1731	6 septembre 1732	50	21
410	6 septembre 1732	12 juillet 1733	50	22
411	12 juillet 1733	7 mai 1734	50	23
412	8 mai 1734	15 mars 1735	50	24
413	14 mars 1735	23 janvier 1736	50	25
414	23 janvier 1736	4 janvier 1737	100	26
415	4 janvier 1737	14 novembre 1737	100	27
416	15 novembre 1737	20 octobre 1738	100	28
417	22 octobre 1738	31 décembre 1738	100 (18)	29
418	28 décembre 1739	28 novembre 1740	100	30
419	28 novembre 1740	13 septembre 1741	100	31
420	13 septembre 1741	2 juillet 1742	100	32
421	2 juillet 1742	23 avril 1743	100	33
422	23 avril 1743	8 mars 1744	100	34
423	9 mars 1744	10 mars 1745	100	35
424	10 mars 1745	19 février 1746	100	37
425	19 février 1746	12 janvier 1747	100	38
426	12 janvier 1747	1er octobre 1747	100	39
427	2 octobre 1747	8 juillet 1748	100	40
428	8 juillet 1748	11 mars 1749	100	41
429	11 mars 1749	13 novembre 1749	100	42
430	13 novembre 1749	9 mai 1750	100	43
431	12 mai 1750	10 décembre 1750	100	44
432	10 décembre 1750	6 juillet 1751	100	45 (Delor)
433	6 juillet 1751	11 mars 1752	100	46
434	13 mars 1752	25 novembre 1752	100	47
435	25 novembre 1752	17 juillet 1753	100	48
436	17 juillet 1753	19 janvier 1754	100	49
437	19 janvier 1754	16 août 1754	100	50

<sup>1</sup> Les deux premiers feuillets ont disparu.

438	16 août 1754	18 mars 1755	100	51
439	20 mars 1755	15 novembre 1755	100	52
440	15 novembre 1755	11 mai 1756	100	53 (Pichereau)
441	12 mai 1756	17 novembre 1756	100	54
442	17 novembre 1756	31 mai 1757	100	55
443	1er juin 1757	23 janvier 1758	100	56
444	23 janvier 1758	11 août 1758	100	57
445	10 août 1758	5 mars 1759	100	58
446	5 mars 1759	22 septembre 1759	100	59
447	22 septembre 1759	25 avril 1760	100	60
448	25 avril 1760	21 décembre 1760	100	61
449	22 décembre 1760	12 septembre 1761	100	62
450	12 septembre 1761	24 mai 1762	100	63
451	24 mai 1762	1er février 1763	100	64
452	1er février 1763	15 novembre 1763	100	65
453	15 novembre 1763	4 avril 1764	100	66
454	4 avril 1764	12 janvier 1765	100	67
455	12 janvier 1765	26 octobre 1765	100	68
456	26 octobre 1765	8 août 1766	100	69
457	8 août 1766	30 mai 1767	100	70
458	30 mai 1767	10 mars 1768	100	71
459	11 mars 1768	19 décembre 1768	100	72
460	19 décembre 1768	6 octobre 1769	100	73
461	7 octobre 1769	26 juillet 1770	100	74
462	28 juillet 1770	22 mai 1771	100	75
463	22 mai 1771	6 février 1772	100	76
464	6 février 1772	16 novembre 1772	100	77
465	16 novembre 1772	21 août 1773	100	78
466	21 août 1773	4 juin 1774	100	79 (Réthoré)
467	4 juin 1774	18 mars 1775	100	80
468	18 mars 1775	9 janvier 1776	100	81
469	9 janvier 1776	30 mai 1777	100	82
470	31 mai 1777	10 septembre 1778	100	83
471	10 septembre 1778	2 décembre 1779	100	84
472	2 décembre 1779	9 avril 1781	100	85
473	9 avril 1781	2 septembre 1782	100	86
474	3 septembre 1782	17 février 1784	100	87
475	17 février 1784	11 avril 1785	100	88 (Mathey)
476	11 avril 1785	26 mai 1786	100	89
477	27 mai 1786	18 août 1787	100	90
478	18 août 1787	26 décembre 1788	100	91
479	26 décembre 1788	15 mai 1790	100	92

### *Contrôle des actes des notaires (1693–1789): 2 C 480–580*

*[Enregistrement de] tout ce [qui sera reçu] des droits de contrôle.*

480	1er juin 1693	20 juin 1694	48	1 (François Faivre, praticien)
481	20 juin 1694	28 novembre 1695	50	2 (Claude-François Fèvre)
482	28 novembre 1695	19 décembre 1696	46	3

*[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.*

483	27 janvier 1697	16 juin 1699	150	4 (Chevillard)
484	20 juin 1699	30 décembre 1701	100	5 (Regnaulde)
485	1er janvier 1702	28 mars 1704	99	6
486	28 mars 1704	25 décembre 1706	100	7

*[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements.*

487	26 décembre 1706	22 décembre 1708	100	8
488	31 décembre 1708	8 mai 1710	96	9
489	9 mai 1710	16 janvier 1711	48	10
490	17 janvier 1711	24 octobre 1712	100	11
491	24 octobre 1712	18 mars 1714	100	12
492	18 mars 1714	31 juillet 1715	99	13
493	1er août 1715	29 avril 1716	50	14
494	1er mai 1716	1er février 1718	99	15
495	8 février 1718	20 novembre 1719	100	16

*Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.*

496	2 juillet 1720	14 novembre 1721	100	18
497	15 novembre 1721	29 mai 1723	100	19
498	29 mai 1723	7 novembre 1724	100	20
499	7 novembre 1724	19 janvier 1726	100	21
500	19 janvier 1726	11 février 1727	99	22
501	16 février 1727	29 janvier 1728	100	23
502	29 janvier 1728	5 février 1729	100	24 (Grangier)
503	5 février 1729	2 mars 1730	100	25
504	2 mars 1730	12 février 1731	100	26
505	13 février 1731	5 janvier 1732	100	27
506	8 janvier 1732	8 janvier 1733	100 <sup>2</sup>	28
507	8 janvier 1733	4 janvier 1734	100	29
508	5 janvier 1734	18 janvier 1735	100	30
509	18 janvier 1735	31 décembre 1735	100	31
510	1er janvier 1736	10 novembre 1736	100	32
511	11 novembre 1736	8 octobre 1737	100	33
512	9 octobre 1737	20 septembre 1738	100	34
513	20 septembre 1738	31 décembre 1738	100 (32)	35
514	1er janvier 1739	18 novembre 1739	100	36
515	18 novembre 1739	17 août 1740	100	37
516	17 août 1740	3 juin 1741	100	38
517	3 juin 1741	31 mars 1742	100	39
518	31 mars 1742	15 avril 1743	96	40
519	16 avril 1743	21 mars 1744	100 (99)	41
520	21 mars 1744	15 février 1745	100	42
521	16 février 1745	23 janvier 1746	100	43
522	23 janvier 1746	5 décembre 1746	100	44
523	5 décembre 1746	28 septembre 1747	100	45
524	28 septembre 1747	22 juillet 1748	100	46
525	23 juillet 1748	14 avril 1749	100	47
526	15 avril 1749	5 janvier 1750	100	48
527	5 janvier 1750	19 septembre 1750	100	49
528	19 septembre 1750	22 mai 1751	100	50
529	22 mai 1751	7 février 1752	100	51
530	7 février 1752	21 octobre 1752	100	52 (Delor)
531	21 octobre 1752	23 juin 1753	100	53 (Bulliard)
532	23 juin 1753	4 mars 1754	100	54
533	4 mars 1754	4 novembre 1754	100	55 (Rey)
534	5 novembre 1754	28 mai 1755	100	56 (Pichereau)
535	30 mai 1755	31 décembre 1755	100	57
536	31 décembre 1755	5 août 1756	100	58
537	6 août 1756	17 mars 1757	100	59
537b	18 mars 1757	30 novembre 1757	100	60
538	30 novembre 1757	8 juillet 1758	100	61
539	9 juillet 1758	11 mars 1759	100	62
540	11 mars 1759	13 décembre 1759	100	63
541	13 décembre 1759	17 août 1760	100	64
542	18 août 1760	28 mai 1761	100	65
543	29 mai 1761	11 mars 1762	100	66
544	11 mars 1762	8 décembre 1762	100	67
545	9 décembre 1762	23 juin 1763	100	68
546	24 juin 1763	9 janvier 1764	100	69
547	9 janvier 1764	14 juin 1764	100	70
548	15 juin 1764	4 janvier 1765	100	71
549	5 janvier 1765	4 novembre 1765	100	72
550	5 novembre 1765	17 juillet 1766	100	73
551	18 juillet 1766	6 février 1767	100	74
552	6 février 1767	25 octobre 1767	100	75
553	26 octobre 1767	9 mai 1768	100	76
554	10 mai 1768	7 janvier 1769	100	77
555	7 janvier 1769	23 septembre 1769	100	78
556	23 septembre 1769	28 avril 1770	100	79
557	28 avril 1770	27 décembre 1770	100	80
558	28 décembre 1770	29 juillet 1771	100	81

<sup>2</sup> Le premier feuillet a disparu.

559	29 juillet 1771	8 février 1772	100	82
560	8 février 1772	19 octobre 1772	100	83
561	19 octobre 1772	1er juin 1773	100	84 (Travault)
562	1 juin 1773	15 janvier 1774	100	85
563	15 janvier 1774	20 septembre 1774	100	86
564	20 septembre 1774	7 avril 1775	100	87
565	8 avril 1775	14 décembre 1775	100	88
566	14 décembre 1775	16 juillet 1776	100	89 (Réthoré)
567	16 juillet 1776	23 mars 1777	100	90 (Garnier)
568	24 mars 1777	1er décembre 1777	100	91
569	2 décembre 1777	11 juillet 1778	100	92
570	11 juillet 1778	23 février 1779	100	93 (Réthoré)
571	23 février 1779	30 octobre 1779	100	94
572	30 octobre 1779	7 juin 1780	100	95
573	8 juin 1780	20 février 1781	100	96
574	20 février 1781	31 octobre 1781	100	97
575	31 octobre 1781	26 mars 1783	200	98
576	26 mars 1783	6 septembre 1784	200	99
577	6 septembre 1784	3 janvier 1786	200	100 (Mathey)
578	3 janvier 1786	14 avril 1787	200	101
579	14 avril 1787	20 juillet 1788	200	102
580	21 juillet 1788	31 décembre 1789	200	103

### *Insinuations (1723–1792): 2 C 581–594*

581	26 janvier 1723	10 décembre 1725	60	1
582	15 décembre 1725	7 janvier 1731	199	2
583	8 janvier 1731	9 juillet 1733	100 <sup>3</sup>	3
584	9 juillet 1733	31 décembre 1738	100 (96)	4 (Grangier)
585	2 janvier 1739	26 juin 1744	100	5
586	28 juin 1744	17 mars 1752	101	6 <sup>4</sup>
587	28 février 1753	26 janvier 1759	99	7 (Delor)
588	26 janvier 1759	10 mai 1767	100	8
589	11 mai 1767	12 janvier 1772	100	9
590	13 janvier 1772	26 avril 1776	100	10
591	27 avril 1776	28 janvier 1780	100	11
592	29 janvier 1780	14 août 1783	100	12
593	15 août 1783	1er février 1787	100	13
594	1er février 1787	11 octobre 1792	100 (89)	14 (Mathey)

### *Insinuation des donations (1741–1747): 2 C 2124 & 2116*

*Insinuation des donations entre les vifs.*

2124	1er janvier 1741	31 décembre 1741	49 (40)	
2116	1er janvier 1747	30 décembre 1747	65 (59)	

## *Tables*

### *Vendeurs (1744–1791): 2 C 2081–2083*

*Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.*

2080	avril 1744	janvier 1754	450	1 & 2 (LACUNE)
Id.	janvier 1754	février 1759	400	(LACUNE)

<sup>3</sup> Le premier feuillet a disparu.

<sup>4</sup> En fin de volume, Centième denier, 1748–1752, 6 feuillets.

*Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres ; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses ; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques ; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites ; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.*

2081	janvier 1768	août 1787		4
2082	septembre 1776	août 1789		5
2083	mai 1782	décembre 1789		6

### *Acquéreurs (1785–1787) : 2 C 2084–2086*

*Nouveaux possesseurs. Table alphabétique des acquéreurs et autres nouveaux possesseurs de biens immeubles, par acquisitions, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie ; cessions ; transports ; subrogations ; rétrocessions ; échanges, retraits lignagers, féodaux, conventionnels et autres ; titres cléricaux, dotations de religieux et religieuses, baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres actes généralement quelconques, par successions collatérales, ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles et autres, donations qui n'ont d'effet qu'au décès des donateurs, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites.*

2084	s.d.	1785	103	4
2085	1785	1787	102	5
2086	s.d.	s.d.	168	

### *Renvois (1751–1791) : 2 C 2053*

2053	février 1751	juin 1791		
------	--------------	-----------	--	--

### *Baux (1744–1791) : 2 C 2052 & 2079*

*Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

2052	août 1741	juin 1767		1
------	-----------	-----------	--	---

*Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux ordinaires, à vie, emphytéotiques, et autres au-dessus de neuf années, des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.*

2079	1er janvier 1766	23 septembre 1791	99	
------	------------------	-------------------	----	--

### *Décès et absences (1743–1791) : 2 C 2074–2077*

2074	janvier 1743	juin 1779		2
Id.	1758	1779	103	

*Morts naturelles ou civiles, donnant ouverture à successions collatérales. Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion, [et] des personnes réputées mortes par une longue absence.*

2075	décembre 1757	décembre 1781	98	
2076	septembre 1778	décembre 1785		3
2077	janvier 1785	décembre 1791		4

### *Successions (1756–an VI) : 2 C 2087*

*Mutations en ligne collatérale, par succession, legs, ouverture de donation ou autrement. Table alphabétique des mutations arrivées par successions collatérales, en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites ; desquelles mutations les droits de centième denier et demi centième denier ont été payés.*

2078	avril 1756	thermidor an VI		
------	------------	-----------------	--	--

## *Instructions*

### *Sommiers d'ordres (1770–an V) : 2 C 2054–2057*

2054	4 août 1770	1775	196	1
2055	1775	1785	129	2 <sup>5</sup>
2056	1785	31 janvier 1789	100	3

<sup>5</sup> Avec une table alphabétique des matières.

2057	1789	an V	88	4 <sup>6</sup>
------	------	------	----	----------------

*Table générale des sommiers (1770–an V): 2 C 2085*

2058	1770	an V	100	5
------	------	------	-----	---

---

<sup>6</sup> Id.

# Besançon

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1694–1790): 2 C 1–292

*Actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.*

1	18 mars 1694	12 mai 1694	50	13 (Pierre–François Cordebillot)
2	12 mai 1694	15 juillet 1694	50	3, 7, 8, 14
3	15 juillet 1694	5 novembre 1694	50	4, 15
4	5 novembre 1694	27 janvier 1695	50	5, 16
5	27 janvier 1695	13 avril 1695	50	6, 17
6	13 avril 1695	14 juillet 1695	50	7, 18
7	14 juillet 1695	31 août 1695	50	8, 19
8	24 décembre 1704	27 juin 1705	100	19 bis (Charles de Chaumartin)
9	27 juin 1705	30 septembre 1705	100 (41)	20

*Contrôle des actes des notaires, greffiers et gens de loi [... Transcription] de tous les actes et perception des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.*

10	2 octobre 1705	15 octobre 1706	250 (229)	21 (Jean–Claude Baillet)
11	11 octobre 1706	30 mai 1707	154	22
12	30 mai 1707	14 février 1708	150	23
13	14 février 1708	8 juin 1708	80	24
14	8 juin 1708	30 juin 1708	54 (19)	25 (Perrot)
15	1er juillet 1708	4 mars 1709	192	26 (Vielle)
16	4 mars 1709	5 octobre 1709	197	27
17	5 octobre 1709	10 mars 1710	161	28 (Chalon)
18	10 mars 1710	25 novembre 1710	196	29
19	29 novembre 1710	17 juillet 1711	200	30
20	17 juillet 1711	20 février 1712	151	31
21	20 février 1712	2 septembre 1712	144	32 (Damondans)
22	2 septembre 1712	19 mars 1713	144	33
23	20 mars 1713	4 octobre 1713	150	34
24	5 octobre 1713	7 mars 1714	148	35
25	7 mars 1714	19 juillet 1714	154	36
26	19 juillet 1714	27 janvier 1715	150	37
27	27 janvier 1715	6 juillet 1715	150	38
28	6 juillet 1715	18 janvier 1716	150	39 (Delamaison)
29	18 janvier 1716	1er septembre 1716	189	40
30	1er septembre 1716	21 mai 1717	188	41
31	21 mai 1717	10 mars 1718	198	42
32	10 mars 1718	25 juillet 1718	100	43
33	25 juillet 1718	13 décembre 1718	102	44
34	13 décembre 1718	10 avril 1719	100	45
35	10 avril 1719	4 août 1719	100	46 (Letellier)
36	4 août 1719	2 décembre 1719	98	47
37	3 décembre 1719	20 février 1720	96	48
38	20 février 1720	18 avril 1720	96	49

*Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.*

39	19 avril 1720	27 juin 1720	100	1, 50 (Tardif)
40	27 juin 1720	28 août 1720	100	2, 51
41	28 août 1720	21 octobre 1720	100	3, 52
42	21 octobre 1720	15 décembre 1720	100	53
43	15 décembre 1720	18 avril 1721	100	54
44	18 avril 1721	28 août 1721	100	55
45	28 août 1721	16 janvier 1722	100	56
46	16 janvier 1722	28 avril 1722	100	57
47	28 avril 1722	7 août 1722	100	58
48	7 août 1722	10 décembre 1722	100	59
49	10 décembre 1722	7 avril 1723	100	60

50	7 avril 1723	24 juillet 1723	100	61
51	24 juillet 1723	13 juillet 1724	302	62
52	13 juillet 1724	21 juin 1725	300	63
53	21 juin 1725	20 octobre 1725	96	64
54	20 octobre 1725	8 février 1726	100	65
55	8 février 1726	20 mai 1726	100	66 (Jacquin)
56	21 mai 1726	27 mars 1727	300	67
57	27 mars 1727	28 juin 1727	100	68
58	29 juin 1727	20 mars 1728	300	69
59	21 mars 1728	14 janvier 1729	300	70
60	14 janvier 1729	17 novembre 1729	300	71
61	17 novembre 1729	15 février 1730	100	72
62	15 février 1730	9 mai 1730	100	73
63	9 mai 1730	12 août 1730	100	74
64	12 août 1730	5 décembre 1730	100	75
65	5 décembre 1730	15 mars 1731	100	76
66	16 mars 1731	8 juin 1731	100	77
67	8 juin 1731	11 août 1731	100	78
68	11 août 1731	1er décembre 1731	100	79
69	1er décembre 1731	20 février 1732	100	80
70	20 février 1732	6 mai 1732	100	81
71	7 mai 1732	7 août 1732	100	82
72	7 août 1732	26 novembre 1732	100	83
73	26 novembre 1732	13 février 1733	100	84
74	13 février 1733	27 avril 1733	100	85
75	27 avril 1733	18 juillet 1733	100	86
76	18 juillet 1733	4 novembre 1733	100	87
77	4 novembre 1733	16 janvier 1734	100	88
78	16 janvier 1734	24 mars 1734	100	89
79	24 mars 1734	25 juin 1734	100	90
80	25 juin 1734	5 octobre 1734	100	91
81	5 octobre 1734	15 janvier 1735	100	92
82	15 janvier 1735	23 mars 1735	100	93
83	23 mars 1735	16 juin 1735	100	94
84	16 juin 1735	13 septembre 1735	100	95
85	13 septembre 1735	14 décembre 1735	100	96
86	14 décembre 1735	17 février 1736	100	97
87	17 février 1736	27 avril 1736	100	98
88	27 avril 1736	16 juillet 1736	100	99
89	17 juillet 1736	22 octobre 1736	100	100
90	22 octobre 1736	3 janvier 1737	100	101
91	3 janvier 1737	10 mars 1737	100	102
92	11 mars 1737	27 mai 1737	100	103
93	27 mai 1737	22 août 1737	100	104
94	23 août 1737	2 décembre 1737	100	105
95	3 décembre 1737	11 février 1738	100	106
96	12 février 1738	28 avril 1738	100	107
97	28 avril 1738	21 juillet 1738	100	108
98	21 juillet 1738	17 octobre 1738	100	109
99	17 octobre 1738	31 décembre 1738	100 (97)	110
100	1er janvier 1739	9 mars 1739	100	111
101	9 mars 1739	27 mai 1739	100	112
102	28 mai 1739	14 août 1739	100	113
103	14 août 1739	17 novembre 1739	100	114
104	17 novembre 1739	27 janvier 1740	100	115
105	27 janvier 1740	9 avril 1740	100	116
106	9 avril 1740	8 juillet 1740	100	117
107	8 juillet 1740	16 octobre 1740	100	118
108	17 octobre 1740	5 janvier 1741	100	119
109	5 janvier 1741	7 mars 1741	100	120
110	7 mars 1741	18 mai 1741	100	121
111	18 mai 1741	25 juillet 1741	100	122
112	25 juillet 1741	24 octobre 1741	100	123
113	24 octobre 1741	15 janvier 1742	96	124
114	15 janvier 1742	7 avril 1742	96	125
115	7 avril 1742	29 juin 1742	96	126
116	30 juin 1742	26 octobre 1742	96	127
117	26 octobre 1742	19 janvier 1743	100	128
118	19 janvier 1743	28 mars 1743	100	129
119	28 mars 1743	22 juin 1743	100	130



120	22 juin 1743	18 septembre 1743	100	131
121	18 septembre 1743	28 décembre 1743	100	132
122	29 décembre 1743	16 mars 1744	100	133
123	16 mars 1744	14 juin 1744	100	134
124	15 juin 1744	21 novembre 1744	100	135
125	22 novembre 1744	4 janvier 1745	100	136
126	5 janvier 1745	18 mars 1745	100	137
127	18 mars 1745	2 juin 1745	100	138
128	2 juin 1745	8 septembre 1745	100	139
129	9 septembre 1745	20 décembre 1745	100	140
130	20 décembre 1745	3 mars 1746	100	141
131	3 mars 1746	14 mai 1746	100	142
132	14 mai 1746	19 août 1746	100	143
133	20 août 1746	23 novembre 1746	100	144
134	23 novembre 1746	6 février 1747	100	145
135	7 février 1747	18 avril 1747	100	146
136	18 avril 1747	5 juillet 1747	100	147
137	5 juillet 1747	10 octobre 1747	100	148
138	10 octobre 1747	2 janvier 1748	100	149
139	2 janvier 1748	11 mars 1748	100	150
140	11 mars 1748	24 mai 1748	100	151
141	24 mai 1748	22 août 1748	100	152 (Non communicable)
142	22 août 1748	27 novembre 1748	100	153
143	27 novembre 1748	4 février 1749	100	154
144	4 février 1749	17 avril 1749	100	155
145	17 avril 1749	1er juillet 1749	100	156
146	2 juillet 1749	23 septembre 1749	100	157
147	23 septembre 1749	20 décembre 1749	100	158
148	20 décembre 1749	20 février 1750	100	159
149	20 février 1750	2 mai 1750	100	160
150	2 mai 1750	16 juillet 1750	100	161
151	16 juillet 1750	26 octobre 1750	100	162
152	26 octobre 1750	12 janvier 1751	100	163
153	12 janvier 1751	23 mars 1751	100	164
154	23 mars 1751	12 juin 1751	100	165
155	12 juin 1751	4 septembre 1751	100	166
156	4 septembre 1751	7 décembre 1751	100	167
157	7 décembre 1751	5 février 1752	100	168
158	5 février 1752	7 avril 1752	100	169
159	7 avril 1752	14 juin 1752	100	170
160	14 juin 1752	15 septembre 1752	100	171
161	5 septembre 1752	6 décembre 1752	100	172
162	6 décembre 1752	9 février 1753	100	173
163	9 février 1753	16 avril 1753	100	174
164	16 avril 1753	21 juin 1753	100	175
165	21 juin 1753	11 septembre 1753	100	176
166	11 septembre 1753	13 décembre 1753	100	177
167	13 décembre 1753	22 février 1754	100	178
168	22 février 1754	4 mai 1754	100	179
169	4 mai 1754	12 juillet 1754	100	180
170	12 juillet 1754	4 octobre 1754	100	181
171	4 octobre 1754	30 décembre 1754	100	182
172	30 décembre 1754	12 mars 1755	100	183
173	12 mars 1755	14 mai 1755	100	184
174	14 mai 1755	4 août 1755	100	185
175	4 août 1755	4 novembre 1755	100	186
176	4 novembre 1755	10 janvier 1756	100	187
177	10 janvier 1756	10 mars 1756	100	188
178	10 mars 1756	24 mai 1756	100	189
179	24 mai 1756	12 août 1756	100	190
180	12 août 1756	13 novembre 1756	100	191
181	13 novembre 1756	20 janvier 1757	100	192
182	21 janvier 1757	20 mars 1757	100	193
183	13 avril 1757	11 juin 1757	85	194
184	11 juin 1757	10 septembre 1757	100	195
185	10 septembre 1757	11 décembre 1757	100	196
186	11 décembre 1757	21 février 1758	100	197-198
187	21 février 1758	5 mai 1758	100	199 (Leleu)
188	5 mai 1758	7 août 1758	100	200
189	7 août 1758	22 novembre 1758	100	201

190	22 novembre 1758	23 janvier 1759	100	202
494	23 janvier 1759	7 avril 1759	100	203
192	7 avril 1759	5 juillet 1759	100	204 (Tilloloy)
193	5 juillet 1759	15 octobre 1759	100	205
194	15 octobre 1759	16 janvier 1760	100	206
195	16 janvier 1760	1er avril 1760	100	207
196	1er avril 1760	21 juin 1760	100	208
197	21 juin 1760	18 septembre 1760	100	209
198	18 septembre 1760	29 décembre 1760	100	210
199	29 décembre 1760	14 mars 1761	100	211
200	14 mars 1761	13 juin 1761	100	212
201	13 juin 1761	17 septembre 1761	100	213
202	17 septembre 1761	29 décembre 1761	100	214
203	29 décembre 1761	6 mars 1762	100	215
204	6 mars 1762	21 mai 1762	100	216
205	21 mai 1762	18 août 1762	100	217
206	18 août 1762	25 novembre 1762	100	218
207	25 novembre 1762	7 février 1762	100	219
208	7 février 1762	23 avril 1762	100	220
209	23 avril 1762	15 juillet 1763	100	221
210	15 juillet 1763	24 octobre 1763	100	222
211	24 octobre 1763	7 janvier 1764	100	223
212	8 janvier 1764	14 mars 1764	100	224
213	14 mars 1764	29 mai 1764	100	225
214	29 mai 1764	23 août 1764	100	226
215	23 août 1764	28 décembre 1764	100	227
216	28 décembre 1764	6 avril 1765	100	228
217	6 avril 1765	24 juillet 1765	100	229
218	24 juillet 1765	29 novembre 1765	100	230
219	30 novembre 1765	8 mars 1766	100	231
220	8 mars 1766	30 juin 1766	100	232
221	30 juin 1766	27 août 1766	100	233
222	27 août 1766	15 décembre 1766	100	234
223	15 décembre 1766	23 mars 1767	100	235
224	23 mars 1767	30 juin 1767	100	236
225	30 juin 1767	16 octobre 1767	100	237
226	16 octobre 1767	20 janvier 1768	100	238
227	20 janvier 1768	9 avril 1768	100	239
228	9 avril 1768	5 juillet 1768	100	240
229	5 juillet 1768	24 octobre 1768	100	241
230	24 octobre 1768	24 janvier 1769	100	242
231	24 janvier 1769	21 avril 1769	100	243
232	21 avril 1769	25 juillet 1769	100	244
233	25 juillet 1769	21 novembre 1769	100	245
234	21 novembre 1769	16 février 1770	100	246
235	17 février 1770	25 mai 1770	100	247
236	26 mai 1770	5 septembre 1770	100	248
237	5 septembre 1770	18 décembre 1770	100	249
238	18 décembre 1770	5 mars 1771	100	250
239	5 mars 1771	1er juin 1771	100	251
240	1er juin 1771	9 septembre 1771	100	252
241	9 septembre 1771	18 décembre 1771	100	253
242	18 décembre 1771	29 février 1772	100	254
243	29 février 1772	27 mai 1772	100	255
244	27 mai 1772	7 septembre 1772	100	256
245	7 septembre 1772	18 décembre 1772	100	257
246	18 décembre 1772	9 mars 1773	100	258
247	9 mars 1773	9 juin 1773	100	259
248	9 juin 1773	27 septembre 1773	100	260
249	27 septembre 1773	4 janvier 1774	100	261
250	4 janvier 1774	1er avril 1774	100	262
251	1er avril 1774	4 juillet 1774	100	263 (Genevois)
252	4 juillet 1774	12 novembre 1774	100	264
253	12 novembre 1774	7 février 1775	100	265
254	7 février 1775	6 mai 1775	100	266
255	6 mai 1775	18 juillet 1775	100	267
256	18 juillet 1775	4 novembre 1775	100	268
257	4 novembre 1775	16 janvier 1776	100	269
258	16 janvier 1776	17 avril 1776	100	270
259	17 avril 1776	23 juillet 1776	100	271

260	23 juillet 1776	27 novembre 1776	100	272
261	27 novembre 1776	1er mars 1777	100	273
262	1er mars 1777	10 juin 1777	100	274 (Delatour)
263	10 juin 1777	30 septembre 1777	100	275 (Lefebvre)
264	30 septembre 1777	22 janvier 1778	100	276
265	22 janvier 1778	27 avril 1778	100	277
266	27 avril 1778	30 août 1778	100	278
267	31 août 1778	28 décembre 1778	100	279
268	28 décembre 1778	6 avril 1779	100	280
269	6 avril 1779	21 juillet 1779	100	281
270	21 juillet 1779	27 novembre 1779	100	282
271	27 novembre 1779	22 février 1780	100	283
272	22 février 1780	31 mars 1780	100	284
273	31 mars 1780	13 septembre 1780	100	285
274	14 septembre 1780	30 décembre 1780	100	286
275	30 décembre 1780	24 mars 1781	100	287
276	24 mars 1781	17 novembre 1781	200	288
277	17 novembre 1781	13 mai 1782	200	289
278	13 mai 1782	21 décembre 1782	200	290
279	21 décembre 1782	3 juillet 1783	200	291
280	3 juillet 1783	20 janvier 1784	200	292
281	20 janvier 1784	29 juillet 1784	200	293
282	29 juillet 1784	23 février 1785	200	294
283	23 février 1785	28 septembre 1785	200	295
284	28 septembre 1785	2 mai 1786	200	296
285	2 mai 1786	29 décembre 1786	200	297
286	29 décembre 1786	18 juillet 1787	200	298
287	18 juillet 1787	25 janvier 1788	200	299
288	26 janvier 1788	26 août 1788	200	300
289	27 août 1788	26 mars 1789	200	301
290	26 mars 1789	17 novembre 1789	200	302
291	18 novembre 1789	3 mai 1790	200	303
292	3 mai 1790	15 décembre 1790	200	304

### *Insinuations (1722–1791) : 2 C 293–326*

293	4 novembre 1722	8 octobre 1723	100	1
-----	-----------------	----------------	-----	---

*Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

294	8 octobre 1723	15 avril 1726	245	2 (Tardif)
-----	----------------	---------------	-----	------------

*Insinuation mobilière.*

295	16 avril 1726	27 juillet 1728	284	3 (Robert Jacquin) <sup>7</sup>
296	28 juillet 1728	27 juillet 1730	197	4
297	28 juillet 1730	28 décembre 1732	199	5
298	28 décembre 1732	21 décembre 1733	100	6
299	21 décembre 1733	9 juin 1735	100	7
300	10 juin 1735	17 mai 1737	100 <sup>8</sup>	8
301	17 mai 1737	31 décembre 1738	100 (96)	9
302	1er janvier 1739	25 octobre 1740	100	10
303	26 octobre 1740	7 mai 1742	100	11
304	7 mai 1742	10 août 1743	99	12
305	11 août 1743	26 janvier 1745	99	13
306	27 janvier 1745	21 août 1746	99	14
307	22 août 1746	30 décembre 1747	99	15
308	30 décembre 1747	17 juin 1750	100	16
309	17 juin 1750	7 mars 1752	101	17
310	8 mars 1752	31 octobre 1753	100	18
311	1er novembre 1753	22 février 1755	99	19
312	22 février 1755	27 juin 1756	100	20
313	28 juin 1756	12 décembre 1757	100	21
314	12 décembre 1757	18 mars 1760	99	22
315	19 mars 1760	8 janvier 1762	100	23
316	9 janvier 1762	3 février 1764	100	24 (Leleu)
317	3 février 1764	10 octobre 1766	100	25 (Tilloloy)

<sup>7</sup> Robert Jacquin est dit *avocat en parlement*.

<sup>8</sup> Repaginé par suite de manques : restent 86 feuillets.

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scel, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

318	11 octobre 1766	7 novembre 1768	100	26
319	8 novembre 1768	26 juin 1771	100	27
320	26 juin 1771	24 juin 1773	100	28
321	25 juin 1773	20 février 1775	100	29
322	21 février 1775	16 janvier 1777	100	30 (Genevois)
323	17 janvier 1777	9 juillet 1779	100	31 (Delatour, <i>interim</i> )
324	9 juillet 1779	17 novembre 1781	100	32 (Lefebvre)
325	17 novembre 1781	1er novembre 1783	100	33
329	1er novembre 1783	10 janvier 1786	100	34
327	11 janvier 1786	7 avril 1788	100	35
328	8 avril 1788	11 août 1790	100	36
326	12 août 1790	29 avril 1791	100	37

### *Centième denier (1728–1792): 2 C 331–340*

*Etat par ordre alphabétique de tous les droits de centième denier payés dans led. bureau.*

331	9 janvier 1728	25 avril 1730	100	1
332	26 avril 1730	10 novembre 1735	100	2
333	11 novembre 1735	30 septembre 1740	100	3
334	1er octobre 1740	30 décembre 1745	100	4
335	1er janvier 1746	25 mai 1750	100	5
336	26 mai 1750	2 novembre 1757	100	6
337	22 octobre 1753	3 août 1759	100	7
338	1er juin 1757	26 décembre 1760	100	8
339	18 janvier 1760	26 mars 1761	100	9

*[Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets au droit de centième denier, qui seront reçus par les notaires, tabellions, greffiers et autres, ou qui seront faits sous signature privée; ensemble les déclarations qui seront faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués, qui recueilleront autrement qu'en ligne directe, légataires, donataires et autres, et [perception] des droits conformément aux règlements.*

340	18 avril 1789	28 avril 1792	200	51 (Lefebvre)
-----	---------------	---------------	-----	---------------

### *Testaments (1726–1772): 2 C 353–355*

*Testaments et donations. Etat par ordre alphabétique des testaments et donations [...] enregistrés au bureau.*

353	janvier 1726	décembre 1766	99	
354	février 1753	juillet 1784	77	

*Table alphabétique des donations mutuelles, dons mutuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers, et autres donations qui ne doivent avoir d'effet qu'au décès des donateurs dans le cas où ils décéderont sans enfants, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles auront été faites.*

355	juin 1760	décembre 1772	49	10
-----	-----------	---------------	----	----

### *Successions (1725–an IX): 2 C 341–352*

*Décès.*

341	30 janvier 1725	27 novembre 1755	94 (91)	8
-----	-----------------	------------------	---------	---

*Extraits mortuaires. Etat de toutes les personnes décédées [...] dans les paroisses qui forment l'arrondissement du bureau.*

342	19 février 1729	2 juin 1756	100	9
343	4 mai 1745	20 décembre 1758	99	10
344	8 janvier 1744	19 novembre 1755	99	11
345	7 avril 1760	28 décembre 1791	97	12
346				
347	3 janvier 1771	29 décembre 1774	92 <sup>9</sup>	
348	3 janvier 1774	29 décembre 1777	97	
349	1er janvier 1777	27 décembre 1781	94	13

*Morts naturelles ou civiles, donnant ouverture à successions collatérales. Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion, [et] des personnes réputées mortes par une longue absence.*

350	3 janvier 1781	27 décembre 1786	100	10
351	20 janvier 1786	22 décembre 1790	101	11
352	an VIII	an IX	100 <sup>10</sup>	16

<sup>9</sup> Repaginé par suite de manques : 83 feuillets.

<sup>10</sup> Volume ne comportant que quelques mentions, au demeurant toutes rayées.

# Tables

## Vendeurs (1760–1788): 2 C 369–375

Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table [...] formée sur les registres des droits de centième denier [...] servira à constater les fausses estimations [...] dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à cause des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faits dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.

369	1er avril 1760	31 décembre 1763	99	10
370	1er janvier 1764	21 mai 1767	101	11
371	mai 1767	3 avril 1771	125	12

Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.

372	juillet 1775	7 juillet 1778	98	14
373	9 juillet 1778	22 avril 1784	90	15 (Non communicable)
374	7 avril 1781	20 septembre 1784	102	16
375	13 juin 1784	2 avril 1788	101	17

## Acquéreurs (1760–1767): 2 C 364–368

364	s.d.	s.d.	73	
-----	------	------	----	--

Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.

365	avril 1760	janvier 1767	49	1
366	janvier 1767		104	2
367	s.d.	s.d.	44	3
368	s.d.	s.d.	98	5

## Baux et contrats de mariage(1727–an V): 2 C 376–386 & 2059

Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariages.

376	5 janvier 1727	23 décembre 1755	100 (98)	1
377				
378	23 août 1736	30 décembre 1755	100 (98)	

Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux ordinaires, à vie, emphytéotiques, et autres au-dessus de neuf années, des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.

379	15 janvier 1760	29 janvier 1771	49 + 49	1
380	3 février 1771	8 décembre 1781	48	
381				
382				

Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.

383	13 janvier 1764	23 juillet 1771	49	2
384	3 septembre 1768	4 décembre 1773	49	3
385	6 décembre 1773	30 novembre 1782	69	4

*Baux de toute nature des biens appartenant aux laïcs. Table alphabétique. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres ; et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de francs-fiefs, et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées, qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

386	2 janvier 1783	2 vendémiaire an V	101	5
-----	----------------	--------------------	-----	---

*[Baux religieux.]*

2059	7 novembre 1780	15 janvier 1791	52	3
------	-----------------	-----------------	----	---

### *Partages (1748–an II) : 2 C 386b–386t*

386b	2 décembre 1748	15 janvier 1760	100	
386t	21 février 1760	1er messidor an II	96	

### *Substitutions (1760–1775) : 2 C 356–357*

356	mai 1760	décembre 1783	76	
-----	----------	---------------	----	--

*Actes donnant ouverture à l'enregistrement après décès. Table alphabétique des donations mutuelles, dons mutuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers, et autres donations qui ne doivent avoir d'effet qu'au décès des donateurs dans le cas où ils décéderont sans enfants, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles auront été faites.*

357	avril 1771	juillet 1775	118	
-----	------------	--------------	-----	--

### *Donations et substitutions (1760–1811) : 2 C 357b*

357b	janvier 1760	novembre 1811	99	
------	--------------	---------------	----	--

### *Contrats de mariage (1760–1791) : 2 C 360–363*

*Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.*

360	janvier 1760	janvier 1771	49	1
361	janvier 1771	février 1775		2
362	octobre 1765	décembre 1782		3
363	décembre 1782	août 1791		4

### *Testaments (1759–1827) : 2 C 358–359b*

358	janvier 1759	décembre 1771	195	
-----	--------------	---------------	-----	--

*Table alphabétique des testaments, donations et dispositions éventuelles.*

358b	janvier 1774	juin 1828	198	9
------	--------------	-----------	-----	---

*Table alphabétique des testaments et codicilles qui ont été contrôlés. [...] Elle servira à constater si ceux qui prennent la qualité d'héritiers institués, légataires universels et légataires particuliers, se sont mis en règle pour le paiement des droits des testaments, et constater les contraventions qui auront été commises à cet égard.*

359	décembre 1767	août 1793	99	
-----	---------------	-----------	----	--

*Table alphabétique des testaments, donations à cause de mort et codicille enregistrés. Cette table est nécessaire pour s'assurer si les testaments et autres dispositions à cause de mort, dont les testateurs sont décédés, ont été enregistrés ou révoqués par d'autres enregistrés. Elle sera également utile pour s'assurer si les héritiers ou légataires d'immeubles réels en ont acquitté le droit proportionnel, d'après les déclarations qu'ils sont tenus de faire. Enfin, elle servira à vérifier si ceux qui prennent la qualité d'héritiers institués, légataires universels ou particuliers, ont fait enregistrer les testaments et autres dispositions qui forment leur titre, et à constater les contraventions qui auront été commises à cet égard.*

359b	janvier 1774	juillet 1827	496	
------	--------------	--------------	-----	--

## *Instructions*

### *Sommier d'ordres (1781–1790) : 2 C 330*

330	décembre 1781	juin 1790	150	2
-----	---------------	-----------	-----	---

# Bouclans

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1709–1789): 2 C 1634–1667 & 2061

[Transcription de] tous les actes [...] et [perception des] droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1634	28 janvier 1709	30 octobre 1711	48	1 (Marchand)
------	-----------------	-----------------	----	--------------

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception des] droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1635	4 novembre 1711	6 septembre 1717	96	2
1636	6 septembre 1717	30 juin 1720	100 (54)	3

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [...] de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [...] et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1637	1er juillet 1720	8 mars 1724	100	4
1638	8 mars 1724	16 février 1727	100	5
1639	16 février 1727	19 juin 1729	100	6
1640	19 juin 1729	4 octobre 1731	100	7
1641	6 octobre 1731	30 novembre 1733	100	8
1642	30 novembre 1733	13 janvier 1736	100	9
1643	13 janvier 1736	10 avril 1738	100	10
1644	12 avril 1738	31 décembre 1738	100 (29)	11
1645	1er janvier 1739	25 mai 1741	100	12
1646	26 mai 1741	24 avril 1744	96	13
1647	25 avril 1744	30 novembre 1746	100	14
1648	30 novembre 1746	14 février 1749	100	15
1649	15 février 1749	22 février 1751	100	16
1650	23 février 1751	10 janvier 1753	100	17 (Villeret)
1651	10 janvier 1753	30 décembre 1754	100	18 (Devillers)
1652	31 décembre 1754	30 octobre 1756	100	19
1653	31 octobre 1756	12 septembre 1758	100	20
1654	12 septembre 1758	12 septembre 1760	100	21
1655	13 septembre 1760	6 novembre 1762	100	22
1756	7 novembre 1762	24 août 1764	100	23 <sup>11</sup>
1657	25 août 1764	11 janvier 1767	100	24
1658	12 janvier 1767	12 avril 1769	100	25
1659	12 avril 1769	29 décembre 1770	100	26 (Tournier)
1660	29 décembre 1770	18 octobre 1772	100	27 (Devillers)
1661	18 octobre 1772	1er novembre 1774	100	28
1662	2 novembre 1774	22 octobre 1776	100	29
1663	23 octobre 1776	22 décembre 1778	100	30
1664	23 décembre 1778	12 décembre 1780	100	31
1665	14 décembre 1780	21 septembre 1782	100	32
1666	22 septembre 1782	1er mai 1786	200	33 (Tournier)
1667	1er mai 1786	11 décembre 1789	200	34
2061	12 décembre 1789	1er juillet 1792	200 (117)	35

### Insinuations (1722–1787): 2 C 1668–1676 & 2062

Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques [...] et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

<del>4668</del>	15 novembre 1722	27 mai 1729	100	1 (Marchand)
1669	28 mai 1729	22 décembre 1734	101	2

[Enregistrement des] contrats sujets à l'insinuation.

1670	23 décembre 1734	31 décembre 1738	76 (69)	3
------	------------------	------------------	---------	---

Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques [...] et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1671	1er janvier 1739	15 octobre 1743	100	4
------	------------------	-----------------	-----	---

<sup>11</sup> Ce volume porte bien la cote 1756, et non 1656.

1672	15 octobre 1743	20 septembre 1750	99	5
1673	22 septembre 1750	31 décembre 1763	101	6
1674	1er janvier 1764	24 août 1772	100	7 (Devillers)
1675	1er juillet 1773	13 décembre 1779	100	8

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scel, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

1676	13 décembre 1779	17 juillet 1787	100	9
2062	18 juillet 1787	30 juin 1792	51 (35)	10 (Tournier)

## Tables

### Vendeurs (1740–1790): 2 C 1688–1792

*Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à cause des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faits dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.*

1688	1740	1768	99	
1689	1768	1774	55	
1690	1768	1781	128	

*Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.*

1691	1774	1779	100 (91)	
1692	1780	1790	46	

### Acquéreurs (1710–1792): 2 C 1684–1687 & 2118

*Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contre-échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.*

1684	1710	1766	50	
------	------	------	----	--

*Droits de centième denier payés.*

1685	1727	1753	101	3
1686	1725	1747	101	4
1687	1766	1782	101	

*Nouveaux possesseurs. Table alphabétique des acquéreurs et autres nouveaux possesseurs de biens immeubles, par acquisitions, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie; cessions; transports; subrogations; rétrocessions; échanges, retraits lignagers, féodaux, conventionnels et autres; titres cléricaux, dotations de religieux et religieuses, baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres actes généralement quelconques, par successions collatérales, ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles et autres, donations qui n'ont d'effet qu'au décès des donateurs, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites.*

2118	1770	1792	124 p. utiles	
------	------	------	---------------	--

### Baux (1742–1792): 2 C 1693–1694

*Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

1693	1742	1792	50	
------	------	------	----	--



*Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.*

1694	1747	1792	50	
------	------	------	----	--

### *Partages (1725–1754): 2 C 1683*

1683	1725	1754	100 (92)	
------	------	------	----------	--

### *Contrats de mariage (1750–1790): 2 C 1681–1682*

*Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.*

1681	1750	1781	49	
1682	1782	1790	58 (47)	

### *Testaments (1750–1792): 2 C 1677*

1677	1750	1792		
------	------	------	--	--

### *Décès et absences (1728–1778): 2 C 1678–1679*

*Extraits mortuaires. Etat par ordre alphabétique de toutes les personnes décédées dans les paroisses qui forment l'arrondissement du bureau.*

1678	1728	1755	100	5
1679	1747	1778	99	

### *Successions (1770–1781): 2 C 1680 et 2117*

1680	1740	1770		
2117	1770	1781	45	

# Clerval

## Ancien bureau de Belvoir

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1696–1790) : 2 C 595–663

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

595	10 mars 1696	29 janvier 1697	68	1 (A. Biron)
596	1er avril 1698	2 mars 1699	60	2 (Huot)
597	2 mars 1699	26 octobre 1704	200	3
598	2 novembre 1704	14 février 1708	103	4
599	25 février 1708	2 mars 1709	47	5

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

600	5 mars 1709	9 février 1710	47	6
601	10 février 1710	15 janvier 1711	50	7
602	15 janvier 1711	23 janvier 1713	150	8
602b	23 janvier 1713	20 décembre 1713	50	9
603	20 décembre 1713	16 juin 1715	100	10
604	18 juin 1715	4 août 1716	50	11
605	4 août 1716	1er octobre 1718	96	12
606	1er octobre 1718	12 juin 1720	100	13 (Boudard)

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

607	12 juin 1720	23 avril 1722	100	14 / 1 <sup>12</sup>
608	23 avril 1722	3 janvier 1724	100	15
609	3 janvier 1724	12 mai 1725	96	16
610	13 mai 1725	7 juillet 1726		
611	8 juillet 1726	10 septembre 1727	100	18 / 7
612	10 septembre 1727	5 novembre 1728	100	19 / 8
613	5 novembre 1728	22 octobre 1729	100	20 / 9
614	22 octobre 1729	28 janvier 1731	100	21 / 10
615	29 janvier 1731	27 février 1732	100	22 / 11
616	28 février 1732	3 avril 1733	100	23 / 12
617	4 avril 1733	18 avril 1734	100	24 / 13
618	18 avril 1734	15 juin 1735	100	25 / 14
619	16 juin 1735	5 juillet 1736	100	26 / 15
620	5 juillet 1736	29 juin 1737	100	27 / 16
621	1er juillet 1737	30 juin 1738	100	28 / 17 (Blondeau)
622	1er juillet 1738	31 décembre 1738	100 (8)	29 / 10 [sic]
623	1er janvier 1739	23 décembre 1739	100	30 / 19
624	23 décembre 1739	15 décembre 1740	100	31 / 20
625	16 décembre 1740	25 octobre 1741	100	32 / 21 (Boudard)
626	26 octobre 1741	9 décembre 1742	100	33 / 22
627	9 décembre 1742	14 février 1744	100	34 / 23
628	14 février 1744	31 mars 1745	100	35 / 24
629	1er avril 1745	11 avril 1746	100	36 / 25
630	12 avril 1746	1er avril 1747	100	37 / 26
631	1er avril 1747	23 mars 1748	100	38 / 27
632	23 mars 1748	23 mars 1749	100	39 / 28
633	24 mars 1749	20 février 1750	100	40 / 29
634	20 février 1750	12 janvier 1751	100	41 / 30
635	12 janvier 1751	3 février 1752	100	42 / 31

<sup>12</sup> Ce volume est le premier d'une série portant l'indication : Bureau de Sancey-le-Long.

636	3 février 1752	5 avril 1753	100	43 / 32 (Thouret) <sup>13</sup>
637	5 avril 1753	7 juin 1754	100	44 / 33
638	7 juin 1754	18 septembre 1755	100	45 / 34
639	18 septembre 1755	13 décembre 1756	100	46 / 35
640	1er janvier 1757	15 avril 1758	100	47 / 36
641	15 avril 1758	7 juin 1759	100	48 / 37
642	8 juin 1759	22 septembre 1760	100	49 / 38
643	22 septembre 1760	20 janvier 1762	100	50 / 39
644	20 janvier 1762	15 mars 1763	100	51 / 40
645	16 mars 1763	18 juin 1764	100	52 / 41
646	18 juin 1764	9 août 1765	100	53 / 42
647	10 août 1765	21 mars 1767	100	54 / 43
648	21 mars 1767	8 juin 1768	100	55 / 44
649	9 juin 1768	14 août 1769	100	56 / 45
650	14 août 1769	8 septembre 1770	100	57 / 46
651	9 septembre 1770	14 novembre 1771	100	58 / 47
652	14 novembre 1771	29 novembre 1772	100	59 / 48
653	29 novembre 1772	29 janvier 1774	100	60 / 49
654	30 janvier 1774	14 avril 1775	100	61 / 50
655	15 avril 1775	5 août 1776	100	62 / 51
656	5 août 1776	24 décembre 1777	100	63 / 52
657	25 décembre 1777	12 mars 1779	100	64 / 53
658	17 mars 1779	14 mai 1780	100	65 / 54
659	15 mai 1780	8 juin 1781	100	66 / 55 (Paris)
660	9 juin 1781	22 août 1782	100	67 / 56
661	22 août 1782	31 janvier 1785	200	68 / 57
662	1er février 1785	19 juillet 1787	200	69 / 58
663	20 juillet 1787	30 janvier 1790	200	70 / 59

### *Insinuations (1727–1791): 2 C 1935–1939 & 664b–664t*

*Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1935	4 avril 1727	6 avril 1729	99	1 (Boudard)
1936	16 mai 1734	5 mars 1738	100	
1937	6 mars 1738	31 décembre 1738 <sup>14</sup>	100 (19)	

*Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1938	3 novembre 1742	2 mai 1748	100	
1939	2 mai 1748	23 février 1759	100	

664b	24 février 1759	9 janvier 1772	100	11
------	-----------------	----------------	-----	----

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scel, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

664t	17 octobre 1782	8 février 1791	100 (86)	13
------	-----------------	----------------	----------	----

### *Centième denier (1748–1752): 2 C 1934*

*Centième denier des biens réputés immeubles [... Enregistrement de] tous les actes et successions sujets aux droits de centième denier établis par [la déclaration du 27 mars 1748], à l'instant qu'ils seront présentés ou que les héritiers viendront les déclarer [...].*

1934	5 mai 1748	1er mars 1752	20 (4)	1 et dernier (Boudard)
------	------------	---------------	--------	------------------------

<sup>13</sup> A partir de ce volume, le bureau est de nouveau localisé à Belvoir.

<sup>14</sup> « Nous soussigné, juge châtelain de la justice et baronnie de Belvoir, d'où dépend le village du Long-Sancey, nous sommes transporté audit lieu, à la réquisition du sieur Boudard, contrôleur au bureau y établi, pour y arrêter les registres ayant servi pour l'an mil sept cent trente-huit, ensuite des ordres que ledit sieur Boudard a reçus de M. de Presle, directeur des droits de contrôle et autres y joints. Fait audit bureau, le trente et un décembre 1738, à six heures du soir. »

# Tables

## Contrats de mariage (1746–1778): 2 C 664

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

664	1746	1778	50	1
-----	------	------	----	---

## Ancien bureau de Clerval

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1697–1789): 2 C 665–701

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

665	20 juin 1697	13 avril 1699	61	1 (Durand)
666	13 avril 1699	8 mai 1706	149	2
667	16 juin 1706	2 avril 1708	50 (22)	

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

668	11 avril 1708	5 mars 1710	56	(Blondeau)
669	9 mars 1710	17 avril 1716	149	

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

670	1er juillet 1720	4 mai 1723	100	1 / 3
671	6 mai 1723	26 février 1725	100	2 / 4 (Gérard)
672	2 février 1727	10 avril 1729	100	4 (Blondeau)
673	10 avril 1729	24 août 1731	100	5
674	24 août 1731	12 janvier 1734	100	6
675	12 janvier 1734	10 décembre 1735	100	7
676	11 décembre 1735	6 mai 1737	100	8
677	1er janvier 1739	11 décembre 1740	100	11
678	12 décembre 1740	4 mai 1742	100	12
679	5 mai 1742	21 octobre 1744	96	13
680	12 janvier 1745	2 janvier 1747	100	14
681	3 janvier 1747	6 février 1749	100	15
682	7 février 1749	29 janvier 1751	100	16
683	30 janvier 1751	14 janvier 1753	100	17
684	15 janvier 1753	20 septembre 1754	100	18 (Drouhot)
685	20 septembre 1754	20 juin 1756	100	19
686	21 juin 1756	16 mai 1758	100	20
687	16 mai 1758	15 mars 1760	100	21
688	15 mars 1760	11 mars 1762	100	22
689	12 mars 1762	3 octobre 1763	100	23 (Pouthier)
690	6 octobre 1763	2 avril 1765	100	24 (Pichereau)
691	2 avril 1765	18 juin 1767	100	25 (Pouthier)
692	18 juin 1767	7 août 1769	100	26
693	8 août 1769	27 mars 1771	100	27 (Briot)
694	28 mars 1771	11 septembre 1772	100	28
695	12 septembre 1772	23 mars 1774	100	29
696	24 mars 1774	2 décembre 1775	100	30
697	3 décembre 1775	1er juillet 1777	100	31
698	1er juillet 1777	9 avril 1779	100	32
699	10 avril 1779	27 février 1781	100	33
700	27 février 1781	15 novembre 1782	100	34
700b	16 novembre 1782	5 juin 1786	200	35
701	5 juin 1786	10 septembre 1789	200	36

*Insinuations (1767–1778): 2 C 701t*

780t	2 octobre 1767	8 janvier 1778	101	5
------	----------------	----------------	-----	---

*Tables*

*Décès et absences (1772–1791): 2 C 701b*

701b	janvier 1772	décembre 1791		
------	--------------	---------------	--	--

# L'Isle-sur-le-Doubs

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1704–1792): 2 C 702–731

702	13 juillet 1704	12 août 1706	50 (30)	1
-----	-----------------	--------------	---------	---

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

703	13 août 1706	16 avril 1709	50	2
704	20 avril 1709	30 avril 1711	44	3 (Briot)
705	1 mai 1711	29 juin 1715	100	4
706	1 juillet 1715	12 décembre 1717	50	5
707	12 décembre 1717	11 juillet 1718	98 (13)	6 (Bretagne)

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

708	27 février 1725	2 février 1727	98	7 / 3
709	1er avril 1726	19 avril 1728	100	1 (Drouhot) <sup>15</sup>
710	20 avril 1728	28 janvier 1730	100	8 / 2 (Jacquelin)
711	29 janvier 1730	15 juillet 1731	100	9 / 3
712	15 juillet 1731	3 février 1733	100	10 / 4
713	3 février 1733	24 janvier 1735	100	11 / 5
714	25 janvier 1735	9 septembre 1737	100	12 / 6 (Boudard) <sup>16</sup>
715	10 septembre 1737	31 décembre 1738	100 (41)	13 / 7 (Joly) <sup>17</sup>
716	1er janvier 1739	20 janvier 1742	100	14 / 8
717	21 janvier 1742	30 septembre 1744	100	15 / 9
718	1er octobre 1744	19 mars 1747	100	16 / 10 (Bulliard)
719	20 mars 1747	16 juillet 1749	100	17 / 11
720	16 juillet 1749	27 septembre 1751	100	18 / 12
721	28 septembre 1751	20 mars 1754	100	19 / 13
722	21 mars 1754	9 mai 1756	100	20 / 14
723	9 mai 1756	6 juillet 1758	100	21 / 15
724	7 juillet 1758	4 septembre 1760	100	22 / 16
725	5 octobre 1760	24 avril 1763	100	23 / 17
726	24 avril 1763	11 juin 1765	100	24 / 18 (Pichereau)
727	11 juin 1765	19 avril 1768	100	25 / 19
728	20 avril 1768	19 août 1770	100	26 / 20
729	19 août 1770	25 août 1772	100	27 / 21
730	26 août 1772	30 avril 1773	100 (37)	28 / 22 (Pilon)
731	11 septembre 1789	18 janvier 1792	200	37 / 23 (Briot)

### Insinuations (1728–1773): 2 C 732–736

Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

732	6 décembre 1728	11 juillet 1731	100	1 / 2 (Jacquelin)
-----	-----------------	-----------------	-----	-------------------

Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

733	16 septembre 1731	2 octobre 1738	101	2 / 3
734	1er janvier 1739	1er janvier 1750	100	3 / 5 (Joly) <sup>18</sup>
735	10 janvier 1750	12 juillet 1763	99	4 / 6 (Bulliard)
736	13 juillet 1763	30 avril 1773	100 (59) <sup>19</sup>	5 / 7

<sup>15</sup> La page de garde de ce volume porte les indications : *Bailliage de Vesoul, bureau de Héricourt*. On lit, à la date du 29 janvier 1728 : « Les registres du bureau d'Héricourt ont été transférés à L'Isle où le sieur Jacquelin a été établi commis. »

<sup>16</sup> La page de garde porte l'indication : *Bureau de Dambelin*.

<sup>17</sup> La page de garde de ce volume, ainsi que des deux suivants, porte l'indication : *Bureau de Vaivre*.

<sup>18</sup> La page de garde porte l'indication : *Bureau de Vaivre*.

<sup>19</sup> « Clos le présent registre pour ne plus servir. Les recettes et insinuations seront portées à l'avenir sur les registres du bureau de Saulnot. »

# Tables

## Contrats de mariage (1753–an V): 2 C 741

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

741	1753	an V	50 (46)+57	1
-----	------	------	------------	---

## Donations et testaments (1728–1755): 2 C 741b

Testaments et donations. Etat par ordre alphabétique des testaments et donations [...] enregistrés au bureau.

<del>741b</del>	1728	1755		
-----------------	------	------	--	--

## Décès et absences (1725–1780): 2 C 737–738 & 2063

Extraits mortuaires. Etat de toutes les personnes décédées [...] dans les paroisses qui forment l'arrondissement du bureau.

737	1725	1744	100 (92)	
738	1725	1748	100 (92)	
2063	1770	1780		

## Successions (1730–1792): 2 C 739–740

Table alphabétique des successions collatérales dont les droits de centième denier ont été payés. [...] Elle servira à constater les fausses estimations contenues dans les partages, donations et autres actes qui auront été faites pour raison des biens compris dans les déclarations des héritiers collatéraux.

<del>739</del>	1730	1776	50	49
740	1744	1792	50	

# Levier

## Ancien bureau de Levier

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1751–1789): 2 C 742–754

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

742	1er janvier 1749	30 juillet 1751	100	1 (Mourcet)
743	31 juillet 1751	13 juin 1754	100	2
744	14 juin 1754	22 avril 1757	100	3
745	22 avril 1757	15 janvier 1760	100	4
746	15 janvier 1760	25 novembre 1762	100	5
747	26 novembre 1762	30 juin 1765	100	6
748	1er juillet 1765	27 mars 1769	100	7
749	27 mars 1769	24 février 1772	100	8
750	25 février 1772	13 novembre 1774	100	9
751	13 novembre 1774	10 décembre 1777	100	10
752	10 décembre 1777	5 avril 1781	100	11
753	5 avril 1781	8 février 1784	100	12
754	9 février 1784	26 avril 1789	200	13

#### Insinuations (1759–1791): 2 C 755–759

Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

755	2 janvier 1749	2 décembre 1757	101	1 (Mourcet)
756	3 décembre 1757	7 février 1766	10	2
757	7 février 1766	20 juin 1775	10	3
758	21 juin 1775	26 décembre 1783	101	4
759	26 décembre 1783	30 juin 1790	100	5

## Tables

#### Vendeurs (1749–1773): 2 C 2089

Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.

2089	1749	1773	100	
------	------	------	-----	--

#### Francs-fiefs et amortissements (1763–1790): 2 C 764–765

[Enregistrement des] paiements [...] des droits de francs-fiefs et amortissements.

764	10 novembre 1763	6 mars 1790	50 (6)	(Mourcet)
-----	------------------	-------------	--------	-----------

[Transcription des] articles de contraintes pour droits d'amortissement et francs-fiefs.

765	6 septembre 1783	19 décembre 1788	50 (8)	
-----	------------------	------------------	--------	--



## Baux (1749–1786) : 2 C 763

763	1749	1786		
-----	------	------	--	--

## Contrats de mariage (1749–1783) : 2 C 2090

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

2090	1749	1783	49	1 (Non communicable)
------	------	------	----	----------------------

## Donations (1747–1788) : 2 C 761

Table alphabétique des donations mutuelles, dons mutuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers, et autres donations qui ne doivent avoir d'effet qu'au décès des donateurs dans le cas où ils décéderont sans enfants, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles auront été faites.

761	1747	1788	50	
-----	------	------	----	--

## Testaments (1749–1788) : 2 C 762

Baux partages et contrats de mariage. Etat par ordre alphabétique des testaments non contrôlés.<sup>20</sup>

762	1749	1788	50	1
-----	------	------	----	---

## Décès et absences (1730–1764) : 2 C 2064

Extraits mortuaires. Etat de toutes les personnes décédées [...] dans les paroisses qui forment l'arrondissement du bureau.

2064	1730	1764		(Mourcet)
------	------	------	--	-----------

## Successions (1727–1784) : 2 C 760

Table alphabétique des successions collatérales dont les droits de centième denier ont été payés. [...] Elle servira à constater les fausses estimations contenues dans les partages, donations et autres actes qui auront été faites pour raison des biens compris dans les déclarations des héritiers collatéraux.

760	1746	1778	50 (42)	2
-----	------	------	---------	---

# Ancien bureau de La Rivière et Frasne

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1697–1789) : 2 C 766–792

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

766	1er avril 1703	12 novembre 1710	100	1 (Regnault)
-----	----------------	------------------	-----	--------------

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

767	12 novembre 1710	29 décembre 1712	50	2
768	1er janvier 1713	12 juin 1715	50	3
769	17 juin 1715	1er juillet 1718	50	4
770	3 juillet 1718	30 juin 1720	100 (33)	5

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

771	1er juillet 1720	11 novembre 1724	100	6
772	12 novembre 1724	31 mars 1728	100	7
773	31 mars 1728	8 février 1731	100	8
774	9 février 1731	2 novembre 1733	100	9
775	3 novembre 1733	27 août 1736	100	10
776	28 août 1736	30 décembre 1738	100 (89)	11
777	1er janvier 1739	2 juin 1741	100	12

<sup>20</sup> Les derniers mots, manuscrits, remplacent le texte imprimé.

778	2 juin 1741	3 février 1744	100	13
779	17 février 1744	31 octobre 1746	100	14
780	31 octobre 1746	25 avril 1749	100	15
781	26 avril 1749	24 décembre 1751	100	16
782	25 décembre 1751	20 octobre 1754	100	17
783	20 octobre 1754	23 septembre 1757	100	18
784	24 septembre 1757	8 juin 1760	100	19
785	9 juin 1760	18 mars 1763	100	20
786	19 mars 1763	15 décembre 1765	100	21
787	16 décembre 1765	20 juin 1769	100	22
788	21 juin 1769	4 septembre 1772	100	23
789	4 septembre 1772	16 février 1776	100	24
790	16 février 1776	5 juin 1779	100	25
791	6 juin 1779	14 janvier 1783	100	26 (Alix) <sup>21</sup>
792	14 janvier 1783	31 mars 1790	200	27

### *Insinuations (1722–1791) : 2 C 793–800*

793	5 décembre 1722	8 octobre 1728	60	1
-----	-----------------	----------------	----	---

*Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

794	10 octobre 1728	31 octobre 1735	100	2 (Regnaud)
795	1er novembre 1735	31 décembre 1738	100 (39)	3

*Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

796	1er janvier 1739	24 novembre 1747	99	4
797	24 novembre 1747	12 janvier 1758	100	5
798	13 janvier 1758	12 janvier 1772	100	6

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit sceau, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

799	13 janvier 1772	25 août 1785	100	
800	25 août 1785	18 avril 1791	100 (36)	(Alix) <sup>22</sup>

### *Centième denier (1725–1776) : 2 C 801–802*

*Etat par ordre alphabétique de tous les droits de centième denier payés dans le bureau.*

801	1725	1751	100	
802	1726	1776	100	

## *Tables*

### *Vendeurs (1738–1790) : 2 C 810–811*

*Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.*

810	1738	1790	100	
-----	------	------	-----	--

*Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres ; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses ; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques ; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites ; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.*

811	1767	1790	99	
-----	------	------	----	--

<sup>21</sup> Pour ce volume et le suivant, le bureau est Frasne.

<sup>22</sup> Le bureau est Frasne.

## Acquéreurs (1749–1789): 2 C 808–809

Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.

808	s.d.	s.d.	50 (45)	
809	s.d.	s.d.	48	

## Baux (1725–1790): 2 C 812–814

Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariage.

812	1725	1775	100 (93)	
-----	------	------	----------	--

Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.

813	1749	1785	50	
814				

Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.

814b	1756	1790		
------	------	------	--	--

## Partages (1749–1789): 2 C 804–805

Table alphabétique des partages qui ont été contrôlés au bureau. Cette table servira à constater les fausses estimations qui ont été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires universels ou particuliers.

804	1749	1792	50	
805	1746	1789	40 (24)	

## Contrats de mariage (1752–1790): 2 C 807

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

807	1752	1790	40	
-----	------	------	----	--

## Testaments (1732–1790): 2 C 806

Etat par ordre alphabétique des testaments et donations.

806	1732	1790	100 (91)	
-----	------	------	----------	--

## Successions (1749–1792): 2 C 803

Table alphabétique des co-partageants. [...] Cette table et celle des partages serviront à constater les fausses déclarations qui auront été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires.

803	1749	1792	50	
-----	------	------	----	--

# Maîche

## Ancien bureau de Cernay

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1704–1724): 2 C 815–823

*[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.*

815	30 janvier 1704	13 juin 1705	50	1
816	13 juin 1705	26 juillet 1708	100	2 / 44 (Bouhelier)

*[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.*

817	30 juillet 1708	30 novembre 1709	48	3 / 45
818	28 avril 1714	10 avril 1716	98+1 <sup>23</sup>	4
819	10 avril 1716	10 octobre 1718	96	5 / 18
820	10 octobre 1718	24 septembre 1720	100 (60)	6

*Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.*

821	4 juillet 1720	18 octobre 1722	100	
822	29 octobre 1722	11 août 1725	100 <sup>24</sup>	

*[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.*

823	1er mars 1723	12 décembre 1724	60 <sup>25</sup>	
-----	---------------	------------------	------------------	--

## Ancien bureau de Charquemont

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1709–1714): 2 C 824–825

*[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.*

824	30 novembre 1709	26 mars 1712	90	(Bouhelier)
825	30 mars 1712	28 avril 1714	96	Delacoré (sic)

<sup>23</sup> Un feuillet supplémentaire entièrement manuscrit.

<sup>24</sup> Le premier feuillet est manquant.

<sup>25</sup> Registre entièrement manuscrit.

# Ancien bureau de Damprichard

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1725–1791) : 2 C 826–860

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

826	12 août 1725	26 avril 1727	96	9 (Isabey)
827	27 avril 1727	4 novembre 1728	100	10
828	4 novembre 1728	5 juin 1730	100	11
829	5 juin 1730	3 novembre 1731	100	12
830	4 novembre 1731	18 avril 1733	100	13
831	19 avril 1733	24 octobre 1734	100	14
832	25 octobre 1734	18 avril 1736	100	15
833	18 avril 1736	12 octobre 1737	100	16
834	12 octobre 1737	29 août 1740 <sup>26</sup>	100 (92)	17
835	1er janvier 1739	26 août 1740	100	18
836	27 août 1740	31 mars 1742	100	19
837	1er avril 1742	12 janvier 1744	96	20
838	12 janvier 1744	3 octobre 1745	100	21 (Racine)
839	3 octobre 1745	9 juin 1747	100	22
840	10 juin 1747	23 janvier 1749	100	23
841	24 janvier 1749	19 octobre 1750	100	24
842	20 octobre 1750	29 mai 1752	100	25
843	29 mai 1752	5 janvier 1754	100	26
844	6 janvier 1754	11 novembre 1755	100	27
845	11 novembre 1755	6 septembre 1757	100	28 <sup>27</sup>
846	7 septembre 1757	27 mai 1759	100	29
847	27 mai 1759	1er avril 1761	100	30
848	1er avril 1761	2 avril 1763	100	31
849	2 avril 1763	29 décembre 1764	100	32
850	29 décembre 1764	15 juin 1767	100	33
851	15 juin 1767	3 août 1769	100	34
852	4 août 1769	26 juin 1771	100	35
853	26 juin 1771	6 mai 1773	100	36
854	7 mai 1773	14 juin 1775	100	37
855	15 juin 1775	8 octobre 1777	100	38
856	8 octobre 1777	4 août 1779	100	39
857	4 août 1779	30 juin 1781	100	40
858	1er juillet 1781	3 octobre 1783	100	41
859	3 octobre 1783	28 avril 1787	200	42
860	28 avril 1787	7 avril 1791	200 (168)	43

### Insinuations (1725–1791) : 2 C 861–873

861	21 janvier 1725	11 avril 1727	97	2 <sup>28</sup>
-----	-----------------	---------------	----	-----------------

Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

862	13 avril 1727	18 septembre 1728	100	3 (Isabey)
863	19 septembre 1728	1er janvier 1731	100	4

Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

864	1er janvier 1731	16 décembre 1733	100	5
865	16 décembre 1733	18 novembre 1736	100	6
866	19 novembre 1736	3 février 1739	100	7
867	1er janvier 1739	30 juin 1742	100	8

<sup>26</sup> Le volume s'interrompt en fait au 2 février 1739, puis reprend les inscriptions du 27 au 29 août 1740.

<sup>27</sup> Une étiquette collée sur la couverture porte ces mots : « Bureau de Maîche. Versé le 16 septembre 1898 ».

<sup>28</sup> La couverture porte la mention : « Cernay ».

868	30 juin 1742	6 novembre 1745	99	9
869	6 novembre 1745	9 janvier 1753	99	10 (Racine)
870	10 janvier 1753	5 novembre 1764	101	11
871	6 novembre 1764	23 février 1779	100	12

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scel, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

872	23 février 1779	11 mai 1790	100	13 (Emonin)
873	12 mai 1790	28 mars 1791	100 (13)	14 <sup>29</sup>

## Tables

### Testaments (1725–1747): 2 C 2087

*Testaments et donations. Etat par ordre alphabétique des testaments et donations [...] enregistrés au bureau.*

2087	1725	1747		
------	------	------	--	--

## Instructions

### Sommiers d'ordres (1749–1790): 2 C 874–876

874	29 mai 1749	9 février 1773	98	1
875	3 octobre 1769	1er janvier 1788	176+30 <sup>30</sup>	2
876	17 février 1788	11 mai 1790	100 (31)	3

### Table générale des sommiers (1749–1790): 2 C 877

877	1749	1790		
-----	------	------	--	--

## Ancien bureau de Maîche

## Tables

### Baux (1739–1789): 2 C 2065

*Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

2065	1739	15 mars 1789	50 (49)	
------	------	--------------	---------	--

### Nouveaux possesseurs (1788–1791): 2 C 2103

*Nouveaux possesseurs. Table alphabétique des acquéreurs et autres nouveaux possesseurs de biens immeubles, par acquisitions, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie; cessions; transports; subrogations; rétrocessions; échanges, retraits lignagers, féodaux, conventionnels et autres; titres cléricaux, dotations de religieux et religieuses, baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres actes généralement quelconques, par successions collatérales, ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles et autres, donations qui n'ont d'effet qu'au décès des donateurs, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites.*

2103	1788	1791	100	
------	------	------	-----	--

<sup>29</sup> On lit en dernière page : « Arrêté pour Damprichard et les registres transportés à Saint-Hippolyte le 8 avril 1791. »

<sup>30</sup> Registre commencé par les deux bouts.

## *Contrats de mariage (1777–an VI): 2 C 2102*<sup>31</sup>

*Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.*

2102	1777	AN VI		
------	------	-------	--	--

---

<sup>31</sup> Une note postérieure à la tenue du registre, indique « *Le Russey* », qu'aucun indice ne vient corroborer.

# Morteau

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1702–1789): 2 C 1940–1984

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

1940	7 février 1702	7 février 1706	98	7 (Nicolas Mauvaiset)
1941	8 février 1706	9 avril 1709	100	8

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1942	10 avril 1709	14 octobre 1711	96	3 (Vernier)
1943	14 octobre 1711	6 décembre 1713	85	4 (Lardillon)
1944	9 décembre 1713	28 septembre 1715	100	4/5
1945	30 septembre 1715	30 septembre 1717	96	5/6
1946	1 octobre 1717	28 mars 1720	102	6/7
1947	28 mars 1720	30 juin 1720	94 (25)	7/8

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1948	1 juillet 1720	30 juin 1721	100	8/9
1949	30 juin 1721	26 mai 1723	100	10
1950	26 mai 1723	13 septembre 1724	100	11
1951	14 septembre 1724	22 février 1726	100	12
1952	23 février 1726	6 juillet 1727	100	13
1953	6 juillet 1727	31 mars 1729	100	13/14
1954	1 avril 1729	16 octobre 1730	100	15 (Vernier)
1955	17 octobre 1730	5 mai 1732	100	16
1956	6 mai 1732	9 février 1734	100	17
1957	10 février 1734	13 novembre 1735	100	18
1958	14 novembre 1735	26 juin 1737	100	19
1959	26 juin 1737	31 décembre 1738	100 (87)	20
1960	1 janvier 1739	6 décembre 1740	100	21
1961	7 décembre 1740	2 décembre 1742	100	22
1962	3 décembre 1742	4 mai 1745	100	23
1963	5 mai 1745	16 octobre 1747	100	24
1964	17 octobre 1747	29 décembre 1749	100	25
1965	29 décembre 1749	15 décembre 1751	100	26
1966	16 décembre 1751	29 janvier 1754	100	27
1967	30 janvier 1754	12 juin 1756	100	28
1968	13 juin 1756	20 août 1758	100	29
1969	20 août 1758	12 octobre 1760	100	30
1970	13 octobre 1760	11 décembre 1762	100	31
1971	12 décembre 1762	1 novembre 1764	100	32
1972	2 novembre 1764	14 janvier 1767	100	33
1973	15 janvier 1767	11 mai 1769	100	34
1974	11 mai 1769	14 mai 1771	100	35
1975	14 mai 1771	11 décembre 1772	100	36
1976	11 décembre 1772	5 avril 1774	100	37
1977	5 avril 1774	14 décembre 1775	100	38 (Gaudion)
1978	14 décembre 1775	22 juin 1777	100	39
1979	23 juin 1777	21 janvier 1779	100	40
1980	22 janvier 1779	3 juillet 1780	100	41
1981	3 juillet 1780	10 novembre 1781	100	42
1982	11 novembre 1781	24 mai 1784	200	43
1983	25 mai 1784	10 décembre 1786	200	44
1984	10 décembre 1786	22 juillet 1789	200	45

### Insinuations (1725–1791): 2 C 878–885

878	17 septembre 1725	30 avril 1732	197	2
-----	-------------------	---------------	-----	---



*Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêtés du conseil et tarifs.*

879	1er mai 1732	30 décembre 1738	102 (93)	3 (Vernier)
880	1 janvier 1739	10 décembre 1743	100	4
882	11 décembre 1743	31 juillet 1755	100	5
883b	1 août 1755	24 mai 1769	100	6
883	24 mai 1769	15 février 1779	100	7

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêtés, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scel, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

884	16 février 1779	23 août 1786	99	8
885	24 août 1786	20 juin 1792	100 (61)	9 (Gaudion)

### *Centième denier (1722–an V) : 2 C 889–901 & 2046–2049*

889	29 novembre 1722	15 novembre 1724	60	
890	28 novembre 1722	16 septembre 1724	60 <sup>32</sup>	
891	5 décembre 1724	25 octobre 1735	199	2

*[Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit de centième denier [...] et [perception] du droit conformément aux édits, déclarations, arrêtés du Conseil et tarifs.*

892	26 octobre 1735	31 décembre 1738	100 (55)	3 (Vernier)
893	1 janvier 1739	31 juillet 1745	100	4
894	1 août 1745	20 octobre 1753	102	5
895	21 octobre 1753	3 juin 1761	99	6
896	4 juin 1761	23 avril 1769	103	7

*[Enregistrement de] tous les actes sujets aux droits de centième denier, reçus tant par les notaires, tabellions, greffiers et autres, que ceux sous signature privée [...] dans les délais ordonnés par les édits d'octobre 1705, juillet 1707, et [perception des] droits en conformité des édits des mois de décembre 1703, août 1706, déclarations des 19 juillet 1704, 20 mars 1708 et 29 septembre 1722, arrêtés et règlements rendus en conséquence.*

897	23 avril 1769	16 octobre 1773	100	8
898	16 octobre 1773	24 novembre 1777		3 volumes non communicables
899	25 novembre 1777	1 mai 1782		Voir microfilms
900	2 mai 1782	15 novembre 1789		2Mi 22 / R 1 à R 4
901	15 novembre 1789	21 nivôse, an V	200	

*Etat par ordre alphabétique de tous les droits de centième denier payés dans led. bureau.*

2046	1726	1742	100	(Gaudion)
2047	1733	1743	100	1 <sup>33</sup>
2048	1741	1756	100	2
2049	1756	1760	100	3

### *Quatre deniers pour livre (s.d.) : 2 C 881*

*Quatre deniers pour livre. Perception des quatre deniers pour livre du prix des ventes de meubles, créés par édit du mois de février mil sept cent soixante-et-onze [...].*

881			50 <sup>34</sup>	
-----	--	--	------------------	--

## *Tables*

### *Vendeurs (1740–1791) : 2 C 2040–2042*

*Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.*

2040	1740	1773	100	1
------	------	------	-----	---

<sup>32</sup> Le dernier feuillet est manquant.

<sup>33</sup> Ce volume et les deux suivants portent sur la couverture la mention : « *Acquéreurs* ».

<sup>34</sup> Ce registre est le seul de ce genre dans toute la sous-série 2 C. Il est resté entièrement vierge.

*Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres ; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses ; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques ; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites ; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.*

2041	1773	1779		2
2042	1779	1792	114	3

### *Acquéreurs (1740–1781): 2 C 2051*

*Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.*

2051	1766	1782	50	5
------	------	------	----	---

### *Amortissements et francs-fiefs (1731–1790): 2 C 909–912*

*Amortissements. Registre journal de recette. [Inscription de] toute la recette [...] des droits d'amortissements [...] suivant les articles des contraintes qui seront envoyés, tant en entier qu'à compte, ou par modération.*

909	30 novembre 1731	6 décembre 1738	25 (2)	3
-----	------------------	-----------------	--------	---

*Amortissements et franc-fiefs. Sommier. [Enregistrement de] tous les articles des états de contraintes décernées pour droits d'amortissements et francs-fiefs.*

910	4 décembre 1741	3 octobre 1757	24 (19)	1
-----	-----------------	----------------	---------	---

*Amortissement. Registre journal de recette. [Inscription de] toute la recette [...] des droits d'amortissements [...] suivant les articles des contraintes qui seront envoyés, tant en entier qu'à compte, ou par modération.*

911	14 septembre 1739	16 septembre 1760	26 (7)	2
-----	-------------------	-------------------	--------	---

*Registre de recette des droits de francs-fiefs et amortissements. [Enregistrement des] paiements qui seront faits [...] des droits de francs-fiefs et amortissements.*

912	10 mai 1777	9 janvier 1790	10 (6)	
-----	-------------	----------------	--------	--

### *Baux (1726–an IV): 2 C 906–908 & 2045*

*Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux ordinaires, à vie, emphytéotiques, et autres au-dessus de neuf années, des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.*

906	1781	1791	50	
-----	------	------	----	--

*Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc-fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

907	1740	1773	50	1
-----	------	------	----	---

*Baux de toute nature des biens appartenant aux laïcs. Table alphabétique. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres ; et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de francs-fiefs, et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées, qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

908	1770	an IV	59	2
-----	------	-------	----	---

*Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariage.*

2045	1725	1756		1
------	------	------	--	---

### *Partages (1740–1808): 2 C 2109–2110*

2109	1740	1er janvier 1808	49	1
------	------	------------------	----	---

*Table alphabétique des co-partageants. [...] Cette table et celle des partages serviront à constater les fausses déclarations qui auront été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires.*

2110	1740	1er janvier 1808	40	1
------	------	------------------	----	---

## Contrats de mariage (1740–1791): 2 C 2043–2044

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

2043	1740	1773	48	1 / 9
2044	1773	1791		2

## Donations (1746–1791): 2 C 913–914

Table alphabétique des donations mutuelles, dons mutuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers, et autres donations qui ne doivent avoir d'effet qu'au décès des donateurs dans le cas où ils décéderont sans enfants, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles auront été faites.

913	1746	1790	48	10
-----	------	------	----	----

Actes donnant ouverture au centième denier après décès. Table alphabétique des donations mutuelles, dons mutuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers, et autres donations qui ne doivent avoir d'effet qu'au décès des donateurs dans le cas où ils décéderont sans enfants, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles auront été faites.

914	1746	1791		2 <sup>35</sup>
-----	------	------	--	-----------------

## Testaments (1725–1826): 2 C 903–905

Testaments et donations. Etat par ordre alphabétique des testaments et donations [...] enregistrés au bureau.

903	1725	1786		1
-----	------	------	--	---

Table alphabétique des testaments et codicilles qui ont été contrôlés. [...] Elle servira à constater si ceux qui prennent la qualité d'héritiers institués, légataires universels et légataires particuliers, se sont mis en règle pour le paiement des droits des testaments, et constater les contraventions qui auront été commises à cet égard.

904	1786	1818		2
905	1726	1826 <sup>36</sup>	100	

## Décès et absences (1779–1790): 2 C 2050

Morts naturelles ou civiles, donnant ouverture à successions collatérales. Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion, [et] des personnes réputées mortes par une longue absence.

2050	1777	1790	100	3 / 2
------	------	------	-----	-------

## Successions (1774–1791): 2 C 902

902	1774	1791	59	
-----	------	------	----	--

# Instructions

## Sommiers d'ordres (1769–1793): 2 C 886–888

886	17 novembre 1769	29 avril 1782		1
887	30 avril 1782	1 janvier 1788	105	2
888	1 janvier 1788	13 juin 1793		3

<sup>35</sup> On lit sur la couverture : « Dans cette table sont compris les articles respectant les différents lieux qui faisaient partie de l'arrondissement du bureau de Montbenoit et qui ont été rejetés dans celui du bureau de Morteau. Ces articles sont repris de 1750 jusqu'à l'époque de la suppression du bureau de Montbenoit, arrivée en avril 1791, temps auquel cette table finit. »

<sup>36</sup> Ce volume sans en-tête imprimé, porte cette inscription manuscrite sur la couverture : « Table des testaments non enregistrés. Cette table se trouve refondue sur la table des testaments enregistrés, volumes 1, 2 et 3, et sur celle des testaments et donations éventuelles, volume 4, en ce qui concerne les testaments non encore enregistrés. Par conséquent, hors d'usage. »

# Ornans

## Ancien bureau d'Orchamps–Vennes

### Enregistrement

Contrôle des actes des notaires (1704–1718) : 2 C 915–917<sup>37</sup>

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

915	9 juillet 1704	7 octobre 1706	50	1 / 3 (Binétruy)
916	10 janvier 1706 <sup>38</sup>	19 décembre 1709	50	2 / 1

Contrôle des actes des notaires, greffiers et gens de loi [... Transcription] de tous les actes et perception des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

917	3 avril 1716	10 juillet 1718	48 (33)	3
-----	--------------	-----------------	---------	---

## Ancien bureau d'Ornans

### Enregistrement

Contrôle des actes des notaires (1693–1789) : 2 C 918–1010

918	22 mai 1693	31 décembre 1695	200 (98)	1 (Nicolas Joseph Maitret)
919	2 janvier 1696	26 février 1697	100	2 (Claude Etienne Saulnier)
920	26 février 1697	28 novembre 1697	60	3
921	9 novembre 1704	26 janvier 1706	50	4 (Claude Joseph Champereur)
922	26 janvier 1706	10 février 1707	50	5 (Humbert)
923	10 février 1707	7 mars 1708	74	6 (Nicolas Brûleport)
924	7 mars 1708	11 novembre 1709	98	7 (Saulnier)
925	12 novembre 1709	18 août 1710	50	8
926	18 août 1710	15 juin 1713	149	9
927	26 juin 1713	7 janvier 1715	100	10
928	7 janvier 1715	16 avril 1717	148	11
929	17 avril 1717	4 avril 1720	200	12
930	5 avril 1720	24 janvier 1721	100	13 / 1
931	26 janvier 1721	17 juin 1722	100	14
932	19 juin 1722	13 octobre 1723	100	15
933	13 octobre 1723	14 septembre 1724	96	16 / 2
934	14 septembre 1724	22 août 1725	96	17 / 3
935	23 août 1725	17 août 1726	100	18
936	17 août 1726	8 juillet 1727	100	19
937	8 juillet 1727	27 mai 1728	100	20
938	27 mai 1728	14 mai 1729	100	21
939	14 mai 1729	25 avril 1730	100	22
940	4 mai 1731	26 février 1732	100	24
941	26 février 1732	11 février 1733	100	25
942	11 février 1733	15 décembre 1733	100	26

<sup>37</sup> La suite du contrôle (1719–1788) est incorporée au bureau de Pierrefontaine (2 C 1069–1098).

<sup>38</sup> L'enregistrement du premier acte donne comme datation : « *Le premier de l'an 1706* ». Il en est ainsi pour tous les actes suivants (feuillet 1–3) jusqu'au « *trentième de l'an 1706* ». On trouve ensuite très normalement : « *Le second de février 1706* », et l'enregistrement des actes se poursuit normalement tout au long de l'année 1706. Le volume précédent renferme aux feuillets 32 v<sup>o</sup>–50 l'enregistrement d'autres actes de l'année 1706 (jusqu'au 7 octobre), dans le même bureau d'Orchamps.

943	15 décembre 1733	24 novembre 1734	100	27
944	25 novembre 1734	30 septembre 1735	100	28
945	1er octobre 1735	28 juillet 1736	100	29
946	28 juillet 1736	9 juin 1737	100	30
947	10 juin 1737	13 mai 1738	100	31
948	13 mai 1738	31 décembre 1738	100 (66)	32
949	1er janvier 1739	7 décembre 1739	100	33
950	7 décembre 1739	11 septembre 1740	100	34
951	12 septembre 1740	25 mai 1741	100	35
952	25 mai 1741	6 février 1742	100	36
953	6 février 1742	27 janvier 1743	96	37
954	28 janvier 1743	21 février 1744	96	38 / 11
955	22 février 1744	10 janvier 1745	100	39 / 12
956	10 janvier 1745	20 novembre 1745	100	40 / 13
957	21 novembre 1745	4 septembre 1746	100	41 / 14
958	4 septembre 1746	21 mai 1747	100	42 / 15
959	21 mai 1747	20 février 1748	100	43 / 16
960	20 février 1748	7 novembre 1748	100	44 / 17
961	7 novembre 1748	19 mai 1749	100	45 / 18
962	20 mai 1749	7 janvier 1750	100	46 / 19
963	8 janvier 1750	18 août 1750	100	47 / 20
964	18 août 1750	26 mars 1751	100	48 / 21
965	27 mars 1751	9 décembre 1751	100	49 / 22
966	9 décembre 1751	14 juin 1752	100	50 / 23
967	14 juin 1752	21 février 1753	100	51 / 24
968	21 février 1753	10 novembre 1753	100	52 / 25
969	10 novembre 1753	25 mai 1754	100	53 / 26
970	26 mai 1754	13 janvier 1755	100	54 / 27
971	13 janvier 1755	30 août 1755	100	55 / 28
972	30 août 1755	20 mars 1756	100	56 / 29
973	21 mars 1756	12 novembre 1756	100	57 / 30
974	13 novembre 1756	20 mai 1757	100	58 / 31
975	20 mai 1757	11 janvier 1758	100	59 / 32
976	12 janvier 1758	9 septembre 1758	100	60 / 33
977	9 septembre 1758	20 février 1759	100	61 / 34
978	20 février 1759	9 octobre 1759	100	62 / 35
979	9 octobre 1759	6 mai 1760	100	63 / 36
980	6 mai 1760	24 janvier 1761	100	64 / 37
981	24 janvier 1761	30 septembre 1761	100	65 / 38
982	1er octobre 1761	17 mai 1762	100	66 / 39
983	17 mai 1762	23 novembre 1762	100	67 / 40
984	23 novembre 1762	19 mai 1763	100	68 / 41
985	18 mai 1763	11 décembre 1763	100	69 / 42
986	11 décembre 1763	1er juin 1764	100	70 / 43
987	1er juin 1764	12 janvier 1765	100	71 / 44
988	12 janvier 1765	4 novembre 1765	100	72 / 45
989	10 août 1766	31 mai 1767	100	74 / 47
990	1er juin 1767	22 mars 1768	100	75 / 48
991	23 mars 1768	18 décembre 1768	100	76 / 49
992	19 décembre 1768	15 septembre 1769	100	77 / 50
993	15 septembre 1769	31 mai 1770	100	78 / 51
994	19 février 1771	1er novembre 1771	100	80 / 53

*Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.*

2108	1er novembre 1771	29 juin 1772	100	81 / 54
995	29 juin 1772	6 avril 1773	100	82 / 55
996	6 avril 1773	13 janvier 1774	100	83 / 56
997	13 janvier 1774	25 novembre 1774	100	84 / 57
998	25 novembre 1775	3 septembre 1775	100	85 / 58
999	4 septembre 1775	20 juin 1776	100	86 / 59
1000	20 juin 1776	11 mars 1777	100	87
1001	11 mars 1777	19 janvier 1778	100	88
1002	19 janvier 1778	18 octobre 1778	100	89
1003	18 octobre 1778	14 juin 1779	100	90
1004	14 juin 1779	5 mars 1780	100	91
1005	5 mars 1780	5 décembre 1780	100	92
1006	4 septembre 1781	25 janvier 1783	200	94

1007	25 janvier 1783	28 juin 1784	200	95
1008	28 juin 1784	10 mars 1786	200	96
1009	10 mars 1786	3 décembre 1787	200	97
1010	4 décembre 1787	10 septembre 1789	200	98

## Tables

### *Baux (1735–1786) : 2 C 2039 & 2066*

*Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariages.*

2039	1735	1755		
------	------	------	--	--

*Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels–Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.*

2066	1746	1786	49	1
------	------	------	----	---

## Ancien bureau de Vuillafans

### Enregistrement

#### *Contrôle des actes des notaires (1707–1790) : 2 C 1012–1054*

*[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.*

1012	15 mars 1707	30 août 1710	100	(Martin)
1013	30 août 1710	2 juillet 1713	99	(Vielle)
1014	2 juillet 1713	20 octobre 1714	50	
1015	20 octobre 1714	20 novembre 1718	150	
1016	26 novembre 1718	30 avril 1720	100 (63)	
1017	4 mai 1720	1er octobre 1722	100	
1018	1er octobre 1722	23 décembre 1724	100	
1019	23 décembre 1724	11 juillet 1726	96	
1020	12 juillet 1726	29 mai 1728	100	
1021	29 mai 1728	10 mars 1730	100	
1022	10 mars 1730	23 octobre 1731	100	
1023	24 octobre 1731	16 novembre 1733	100	
1024	17 novembre 1733	1er janvier 1736	100	13
1025	1er janvier 1736	29 novembre 1737	100	14
1026	29 novembre 1737	31 décembre 1738	100 (60)	15
1027	1er janvier 1739	7 janvier 1741	100	16
1028	8 janvier 1741	12 septembre 1742	100	17
1029	13 septembre 1742	12 janvier 1745	100	18
1030	12 janvier 1745	4 décembre 1746	100	19
1031	4 décembre 1746	14 novembre 1748	100	20
1032	15 novembre 1748	19 juillet 1750	100	21
1033	19 juillet 1750	21 février 1752	100	22
1034	22 février 1752	1er janvier 1754	100	23
1035	1er janvier 1754	11 septembre 1755	100	24
1036	12 septembre 1755	13 mars 1757	100	25
1037	13 mars 1757	29 juin 1758	100	26
1038	30 juin 1758	16 février 1760	100	27
1039	16 février 1760	28 juin 1761	100	28
1040	28 juin 1761	30 décembre 1762	100	29
1041	30 décembre 1762	29 avril 1764	100	30
1042	30 avril 1764	29 août 1765	100	31
1043	29 août 1765	21 avril 1767	100	32
1044	21 avril 1767	1er février 1769	100	33
1045	1er février 1769	21 novembre 1770	100	34
1046	21 novembre 1770	3 avril 1772	100	35
1047	4 avril 1772	22 janvier 1774	100	36
1048	22 janvier 1774	1er décembre 1775	100	37

1049	2 décembre 1775	2 octobre 1777	100	38
1050	3 octobre 1777	13 novembre 1779	100	39
1051	14 novembre 1779	22 août 1781	100	40
1052	22 août 1781	3 août 1783	100	41
1053	4 août 1783	18 mars 1787	200	42
1054	19 mars 1787	22 décembre 1790	200	43

## Tables

### *Baux (1757–1790) : 2 C 2088 & 2098*

*Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.*

2088	1757	1er octobre 1790	50 (40)	
------	------	------------------	---------	--

*Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

2098	1757	1er octobre 1790	50	
------	------	------------------	----	--

### *Contrats de mariage (1756–1790) : 2 C 2097*

*Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.*

2097	1er janvier 1756	1er novembre 1790	49	Non communicable
------	------------------	-------------------	----	------------------

### *Partages (1748–1775) : 2 C 2068–2069*

*Table alphabétique des partages [...] Cette table servira à constater les fausses estimations qui ont été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires universels ou particuliers.*

2068	1er janvier 1746	31 octobre 1765		
2069	s.d.	s.d.		

# Pierrefontaine

## Ancien bureau de Guyans–Vennes

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1711–1748): 2 C 1055–1064

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1055	1er janvier 1711	25 février 1718	100	1 (Guillemin)
1056	1er mars 1718	30 juin 1720	69 (44)	2

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1057	1er juillet 1720	4 septembre 1725	100	3
1058	1er septembre 1725	20 avril 1729	96	4
1059	21 avril 1729	31 décembre 1732	100	5
1060	1er janvier 1733	22 novembre 1736	100	6
1061	23 novembre 1736	31 décembre 1738	100 (51)	7
<del>1062</del>	3 janvier 1741	28 mars 1743	52 <sup>39</sup>	8
1063	1er avril 1743	4 juin 1747	100	9
1064	5 juin 1747	16 juin 1748	24	10

#### Insinuations (1723–1746): 2 C 1065–1068

Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1065	5 février 1723	15 juin 1726	60	1 (Guillemin)
1066	16 juin 1726	14 octobre 1733	99	2 <sup>40</sup>

Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1067	15 octobre 1733	31 décembre 1738	40	3
1068	1er janvier 1739	3 avril 1746	36 <sup>41</sup>	4

## Ancien bureau d'Orchamps–Vennes

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1719–1788): 2 C 1069–1098<sup>42</sup>

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1069	26 août 1719	30 juin 1720	100 (17)	1 (Delacour)
1070	1er juillet 1720	28 mai 1723	100	2
1071	28 mai 1723	17 octobre 1725	100	3

<sup>39</sup> Les 48 premiers feuillets ont disparu.

<sup>40</sup> Volume ne comportant pas d'en-tête imprimé.

<sup>41</sup> Les derniers feuillets (64 ?) ont disparu.

<sup>42</sup> Le début du contrôle (1704–1718) est incorporé au bureau d'Ormans (2 C 915–917).



1072	18 octobre 1725	1er novembre 1727	96	4
1073	2 novembre 1727	7 mars 1730	100	5 (Surmont)
1074	8 mars 1730	10 juin 1732	100	6
1075	11 juin 1732	4 septembre 1734	100	7
1076	4 septembre 1734	4 octobre 1736	100	8
1077	4 octobre 1736	2 août 1738	100	9
1078	5 août 1738	31 décembre 1738	100 (19)	10
1079	1er janvier 1739	20 février 1741	100	11
1080	21 février 1741	21 janvier 1743	100	12
1081	22 janvier 1743	28 février 1745	100	13
1082	1er mars 1745	1er avril 1747	100	14
1083	1er avril 1747	12 février 1749	100	15
1084	12 février 1749	27 septembre 1750	100	16
1085	28 septembre 1750	4 juin 1752	100	17
1086	4 juin 1752	2 mai 1754	100	18
1087	3 mai 1754	20 avril 1756	100	19
1088	21 avril 1756	16 avril 1758	100	20
1089	17 avril 1758	29 mai 1760	100	21
1090	30 mai 1760	5 décembre 1762	100	22
1091	6 décembre 1762	30 novembre 1765	100	23
1092	1er décembre 1765	20 novembre 1769	100	24
1093	21 novembre 1769	30 mars 1773	100	25
1094	31 mars 1773	11 décembre 1775	100	26
1095	12 décembre 1775	20 avril 1778	100	27
1096	21 avril 1778	21 octobre 1780	100	28
1097	22 octobre 1780	7 mars 1783	100	29
1098	8 mars 1783	22 février 1788	200	30

### *Insinuations (1722–1791) : 2 C 1099–1108*

1099	18 novembre 1722	1er février 1728	60	1
------	------------------	------------------	----	---

*Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1100	21 février 1728	4 juillet 1733	100	2 (Surmont)
------	-----------------	----------------	-----	-------------

*Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1101	4 juillet 1733	22 octobre 1737	100	3
1102	23 octobre 1737	31 décembre 1738	100 (26)	4
1103	15 janvier 1739	31 juillet 1743	100	5
1104	1er août 1743	27 août 1748	100	6
1105	28 août 1748	30 juin 1757	98	7
1106	1er juillet 1757	3 mars 1769	100	8
1107	9 mars 1769	10 août 1782	100	9
1108	10 août 1782	31 janvier 1791	100 (89)	10 (Briot)

### *Centième denier (1725–1756) : 2 C 1116*

*Etat par ordre alphabétique de tous les droits de centième denier payés dans le bureau.*

1116	1725	1er juillet 1756	102	1 <sup>43</sup>
------	------	------------------	-----	-----------------

## *Tables*

### *Vendeurs (1772–1779) : 2 C 1110*

*Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.*

1110	30 juin 1772	1er juillet 1779	99	44
------	--------------	------------------	----	----

<sup>43</sup> « Numéro 10 de l'inventaire Vuillier fait en 1784 ».

<sup>44</sup> « N°6 de l'inventaire Vuillier. » Note du scribe, en page de titre : « Observations. Prix juste : à 6 d. par article, monte à 80 l. 11 s. Prix médiocre : à la moitié moins, 40 l. 5 s. ; et à l'obole, 6 l. 14 s. 3 d. C'est le prix payé par le commis pour ces

## Acquéreurs (1776–1788): 2 C 1109

Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.

1109	1er janvier 1776	1er avril 1788	49	6 <sup>45</sup>
------	------------------	----------------	----	-----------------

## Baux (1725–1758): 2 C 1111

Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariages.

1111	1725	1758	100	9 / 1 <sup>46</sup>
------	------	------	-----	---------------------

## Contrats de mariage (1745–1787): 2 C 1112

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

1112	1765	1787	49	1 <sup>47</sup>
------	------	------	----	-----------------

## Testaments (1725–1763): 2 C 1113

Etat par ordre alphabétique des testaments et donations.

1113	1725	1763	62	48
------	------	------	----	----

## Décès et absences (1748–1784): 2 C 1114

Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion, [et] des personnes réputées mortes par une longue absence.

1114	1746	1783	99	8 <sup>49</sup>
------	------	------	----	-----------------

## Successions (1737–1784): 2 C 1115

Table alphabétique des successions collatérales dont les droits de centième denier ont été payés. [...] Elle servira à constater les fausses estimations contenues dans les partages, donations et autres actes qui auront été faites pour raison des biens compris dans les déclarations des héritiers collatéraux.

1115	1737	1784	50	2 <sup>50</sup>
------	------	------	----	-----------------

# Ancien bureau de Vuillafans

## Vendeurs (1777): 2 C 2126

Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.

2126	1777			
------	------	--	--	--

---

nouveaux registres. Il est de sentiment qu'au moins il lui sera tenu compte de cette dernière somme, sauf aux autres ostrogoths de commis de demander de plus si leurs relevés sont mieux faits. Ainsi raisonné et calculé en avril 1765. Hoc fac et vives. Si non facis non eris amicus Caesaris. Belle occasion à restituer. Il s'agit du quantum, à régler. »

<sup>45</sup> « Numéro 9 de l'inventaire Vuillier fait en 1784 ».

<sup>46</sup> « N°2 de l'inventaire Vuillier ».

<sup>47</sup> « N°13 de l'inventaire Vuillier. »

<sup>48</sup> « Inventaire de 1784, coté 1er ».

<sup>49</sup> « N°14 de l'inventaire Vuillier fait en 1784 ».

<sup>50</sup> « N°3 de l'inventaire Vuillier ».

# Pontarlier

## Conservation de Pontarlier

### Enregistrement

#### Droits seigneuriaux casuels (1778–1786) : 2 C 1117–11176

En conformité de l'édit de juin 1716, [enregistrement de] toutes les sommes [provenant] des droits seigneuriaux casuels dus au roi, à cause des mutations des biens dans les mouvances et directes de Sa Majesté, conformément aux coutumes et usages des lieux, ou aux titres et conventions particulières.

1117	5 février 1778	30 mars 1786	51	1 (Mauprey)
1117 b	6 mai 1786	29 juin 1789	30 <sup>51</sup>	2

#### Contrôle des ensaisnements (1750–1753) : 2 C 1118, 1120 & 1121<sup>52</sup>

Registre pour servir au contrôleur général des domaines, bois et finances du comté de Bourgogne ou ses commis à enregistrer les ensaisnements qu'il contrôlera des titres des vassaux et censitaires du roi dépendant des domaines et seigneurie d'Usier, ou des déclarations des mêmes vassaux et censitaires à faute de titres, le tout conformément aux édits des mois de décembre 1701 et 1727 et autres édits et déclarations du roi.

4448	23 septembre 1751	26 novembre 1753	90	1
1120	11 février 1754	10 août 1777	94 (37)	2

En conformité de l'édit de juin 1716, [enregistrement de] toutes les sommes [...] provenant des droits d'ensaisnement réunis au Domaine par l'article VI de l'édit du mois d'août 1777, et perceptibles sur le pied fixé par les édits des mois de décembre 1701 et décembre 1727.

1121	1er juillet 1778	19 avril 1789	52 (14)	3
------	------------------	---------------	---------	---

### Tables

#### Baux (1777–an II) : 2 C 1119

Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.

1119	1777	an II	140 <sup>53</sup>	
------	------	-------	-------------------	--

#### Lods et ventes (1752–1777) : 2 C 1122<sup>54</sup>

[Enregistrement des] recettes [...] de lods, ventes, scel aux contrats et droits de retenue dus, échus ou à échoir à Sa Majesté pour les mutations d'héritages mouvant et relevant de sa directe dans l'étendue de l'arrondissement dudit bureau de Sombacour, soit par ventes, échanges ou autres actes translatifs de propriété sujets auxdits droits ou autres de la même nature, conformément aux édits et règlements.

1122	21 mars 1752	10 août 1777	53 (20)	(Jean Claude Dorre)
------	--------------	--------------	---------	---------------------

<sup>51</sup> Seuls les 23 premiers feuillets sont consacrés à l'enregistrement des droits. Le reste du registre est utilisé comme contrôle d'actes de notaires, et toutes les mentions sont barrées.

<sup>52</sup> Ces trois registres concernent la seigneurie d'Usier.

<sup>53</sup> En trois cahiers reliés ensemble, le troisième entre le premier et le deuxième.

<sup>54</sup> Bureau de Sombacour.

# Ancien bureau de Pontarlier

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1704–1790) : 2 C 1123–1249

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

1123	7 août 1704	17 juillet 1706	100	1 (M. de Bretigners)
------	-------------	-----------------	-----	----------------------

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1124	19 août 1706	26 mars 1708	102	2
1125	26 mars 1708	19 juin 1709	100	3
1126	19 juin 1709	6 octobre 1710	100	4
1127	7 octobre 1710	17 juin 1712	160	5
1128	17 juin 1712	13 octobre 1713	100	6 (Mauvaizet)
1129	13 octobre 1713	7 août 1714	100	7
1130	7 août 1714	31 mai 1715	100	8
1131	31 mai 1715	16 mai 1716	100	9
1132	17 mai 1716	26 janvier 1718	144	10
1133	27 janvier 1718	6 mai 1719	100	11
4434	6 mai 1719	16 mai 1720	100	12

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1135	21 mai 1720	8 novembre 1720	100	13
1136	8 novembre 1720	27 septembre 1721	100	14
1137	1er octobre 1721	1er octobre 1722	100	15
1138	1er octobre 1722	8 août 1723	100	16
1139	12 août 1723	20 mai 1724	97	17
1140	20 mai 1724	23 septembre 1726	302	18
1141	24 septembre 1726	29 mai 1727	100	19
1142	30 mai 1727	27 janvier 1728	100	20 (Bévalet)
1143	27 janvier 1728	26 septembre 1728	100	21 (Laithier)
1144	27 septembre 1728	2 juin 1729	100	22
1145	3 juin 1729	13 février 1730	100	23
1146	13 février 1730	27 octobre 1730	100	24
1147	27 octobre 1730	25 mai 1731	100	25
1148	25 mai 1731	12 septembre 1731	100	26
1149	12 septembre 1731	12 mai 1732	100	27
4450	12 mai 1732	14 janvier 1733	100	28
1151	14 janvier 1733	12 août 1733	100	29
1152	12 août 1733	26 février 1734	100	30
1153	26 février 1734	11 novembre 1734	100	31
1154	11 novembre 1734	14 juillet 1735	100	32
1155	14 juillet 1735	6 février 1736	100	33
1156	6 février 1736	28 août 1736	100	34
1157	28 août 1736	23 mars 1737	100	35
1158	23 mars 1737	9 novembre 1737	100	36
1159	9 novembre 1737	16 mai 1738	100	37
1160	16 mai 1738	18 décembre 1738	100	38
1161	18 décembre 1738	31 décembre 1738	100 (6)	39
1162	1er janvier 1739	21 juillet 1739	100	40
1163	22 juillet 1739	10 mars 1740	100	41
1164	10 mars 1740	27 octobre 1740	100	42
1165	27 octobre 1740	9 mai 1741	100	43
1166	9 mai 1741	25 novembre 1741	100	44
1167	25 novembre 1741	30 mai 1742	100	45
1168	31 mai 1742	21 décembre 1742	100	46 <sup>55</sup>
1169	21 décembre 1742	30 mai 1743	100	47
1170	30 mai 1743	18 décembre 1743	100	48 (Balanche)
1171	18 décembre 1743	13 juillet 1744	100	49

<sup>55</sup> Il s'agit en fait d'un registre du petit scel employé pour le contrôle des actes.

1172	13 juillet 1744	3 mars 1745	100	50
1173	3 mars 1745	1er octobre 1745	100	51
1174	1er octobre 1745	12 avril 1746	100	52
1175	12 avril 1746	21 novembre 1746	100	53
1176	21 novembre 1746	24 mai 1747	100	54
1177	24 mai 1747	1er décembre 1747	100	55
1178	1er décembre 1747	20 mai 1748	100	56
1179	20 mai 1748	5 décembre 1748	100	57
1180	5 décembre 1748	13 mai 1749	100	58
1181	14 mai 1749	7 novembre 1749	100	59
1182	7 novembre 1749	24 mars 1750	100	60
1183	24 mars 1750	14 septembre 1750	100	61
1184	14 septembre 1750	14 février 1751	100	62
1185	14 février 1751	31 août 1751	100	63
1186	1er septembre 1751	24 février 1752	100	64
1187	24 février 1752	31 juillet 1752	100	65
1188	1er août 1752	16 février 1753	100	66
1189	17 février 1753	10 septembre 1753	100	67
1190	11 septembre 1753	20 mars 1754	100	68
1191	21 mars 1754	29 octobre 1754	100	69
1192	30 octobre 1754	3 mai 1755	100	70
1193	4 mai 1755	6 décembre 1755	100	71
1194	6 décembre 1755	26 mai 1756	100	72
1195	27 mai 1756	22 décembre 1756	100	73
1196	22 décembre 1756	12 juillet 1757 <sup>56</sup>	100 (8)	74
1197	1er janvier 1757	4 juillet 1757	100	75
1198	4 juillet 1757	9 janvier 1758	100	76 (Pernot)
1199	9 janvier 1758	18 juillet 1758	100	77
1200	19 juillet 1758	18 janvier 1759	100	78
1201	13 janvier 1759	3 juillet 1759	100	79
1202	3 juillet 1759	17 janvier 1760	100	80
1203	17 janvier 1760	6 juillet 1760	100	81 <sup>57</sup>
1204	6 juillet 1760	6 février 1761	100	82
1205	6 février 1761	4 octobre 1761	100	83
1206	5 octobre 1761	1er avril 1762	100	84
1207	2 avril 1762	13 novembre 1762	100	85
1208	14 novembre 1762	12 mai 1763	100	86
1209	12 mai 1763	21 novembre 1763	100	87
1210	21 novembre 1763	16 mai 1764	100	88
1211	16 mai 1764	1er mars 1765	100	89
1212	1er mars 1765	13 décembre 1765	100	90
1213	13 décembre 1765	11 août 1766	100	91
1214	11 août 1766	16 avril 1767	100	92
1215	16 avril 1767	24 décembre 1767	100	93
1216	24 décembre 1767	9 juillet 1768	100	94
1217	9 juillet 1768	19 janvier 1769	100	95
1218	19 janvier 1769	18 juillet 1769	100	96
1219	18 juillet 1769	24 février 1770	100	97
1220	24 février 1770	16 août 1770	100	98
1221	16 août 1770	28 janvier 1771	100	99
1222	28 janvier 1771	10 juin 1771	100	100
1223	10 juin 1771	1er décembre 1771	100	101
1224	1er décembre 1771	18 avril 1772	100	102
1225	18 avril 1772	3 novembre 1772	100	103
1226	3 novembre 1772	25 avril 1773	100	104
1227	25 avril 1773	20 novembre 1773	100	105
1228	20 novembre 1773	11 juillet 1774	100	106
1229	11 juillet 1774	9 mars 1775	100	107
1230	9 mars 1775	17 novembre 1775	100	108
1231	17 novembre 1775	26 juin 1776	100	109
1232	26 juin 1776	11 février 1777	100	110
1233	11 février 1777	7 octobre 1777	100	111
1234	7 octobre 1777	12 mai 1778	100	112
1235	12 mai 1778	12 janvier 1779	100	113 (Dethel)

<sup>56</sup> « Nota. Les 19 articles portés dès la date du 4 juillet 1757 sont portés sur le registre n°76 dont il en a été compté (sic) au quartier de juillet 1757 ».

<sup>57</sup> Note, en page 3, d'un scribe plus soucieux des fins dernières que de la bonne tenue de ses registres: « Oui, pour du rien, pour un plaisir d'un instant, brûler éternellement. Ah ! Plaise à Dieu que cette vérité vous touche et qu'elle vous ramène à votre devoir ».

1236	12 janvier 1779	3 juillet 1779	100	114
1237	3 juillet 1779	23 janvier 1780	100	115
1238	24 janvier 1780	7 août 1780	100	116
1239	8 août 1780	13 mars 1781	100	117
1240	13 mars 1781	22 octobre 1781	100	118 (Boullée) <sup>58</sup>
1241	22 octobre 1781	28 janvier 1783	200	119
1242	28 janvier 1783	21 février 1784	200	120
1243	21 février 1784	15 février 1785	200	121 (Perrenet)
1244	15 février 1785	6 mars 1786	200	122
1245	6 mars 1786	3 avril 1787	200	123
1246	3 avril 1787	3 avril 1788	200	124
1247	3 avril 1788	28 février 1789	200	125
1248	1er mars 1789	14 janvier 1790	200	126
1249	14 janvier 1790	25 octobre 1790	200	127

## *Insinuations (1722–1791) : 2 C 1250–1271*

*Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1250	18 novembre 1722	20 novembre 1724	65	1 (Mauvaiset)
1251	21 novembre 1724	13 septembre 1729	193	2
1252	14 septembre 1729	22 mai 1732	199	3
1253	13 mai 1732	17 mars 1735	198	4

*Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1254	18 mars 1735	20 mars 1737	100	5 (Laithier)
1255	21 mars 1737	31 décembre 1738	100 (69)	6
1256	1er janvier 1739	23 février 1741	99	7
1257	24 février 1741	30 septembre 1742	100	8
1258	1er octobre 1742	11 novembre 1744	100	9 (Blanche)
1259	11 novembre 1744	20 janvier 1747	99	10
1260	20 janvier 1747	19 avril 1749	101	11
1261	19 avril 1749	31 juillet 1752	99	12
1262	1er août 1752	31 décembre 1754	102	13
1263	1er janvier 1755	31 décembre 1756	95 (52)	14
1264	1er janvier 1757	14 mars 1763	100	15 (Pernot)
1265	14 mars 1763	24 juillet 1769	100	16
1266	25 juillet 1769	25 octobre 1773	100	17

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scel, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

1267	26 octobre 1773	8 février 1778	100	18
1268	9 février 1778	16 juin 1782	99	19 (Dethel)
1269	17 juin 1782	10 septembre 1785	100	20 (Boullée)
1270	10 septembre 1785	12 janvier 1789	100	21
1271	12 janvier 1789	31 mai 1792 <sup>59</sup>	100	22 (Perrenet)

## *Centième denier (1722–1790) : 2 C 1272–1304*

1272	11 novembre 1722	26 septembre 1724	61	1
1273	27 septembre 1724	19 septembre 1729	197	2

*Le présent registre [...] servant au contrôleur du bureau de cette ville à coucher l'enregistrement (sic) du centième denier [...].<sup>60</sup>*

1274	20 septembre 1729	11 juillet 1732	198	3
1275	11 juillet 1732	17 janvier 1735	197	4
1276	17 janvier 1735	23 novembre 1737	198	5

*[Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit de centième denier [...] et [perception] du droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du Conseil et tarifs.*

1277	24 novembre 1737	31 décembre 1738	100 (85)	6 (Laithier)
------	------------------	------------------	----------	--------------

<sup>58</sup> Le premier acte de ce registre concerne l'installation du nouveau commis, le sieur Boullée : « Ce jourd'hui treize mars mil sept cent quatre vingt un, nous soussigné, vérificateur des domaines du roi, avons installé le sieur Boullée pour exercer les fonctions de contrôleur au présent bureau, auquel nous avons remis tous les registres et sommiers constatés par l'inventaire fait entre nous ce jourd'hui, le tout en conséquence de sa commission du onze du courant et d'une lettre du directeur du même jour, et avons signé l'un et l'autre ».

<sup>59</sup> Les feuillets 71–75 sont consacrés à l'enregistrement d'amendes perçues pour délits ruraux ou forestiers (3 jui 1792–19 octobre 1792).

<sup>60</sup> Formule manuscrite.

1278	1er janvier 1739	14 mars 1740	100	7
1279	15 mars 1740	10 juin 1741	100	8

*[Enregistrement de] tous les actes sujets aux droits de centième denier, reçus tant par les notaires, tabellions, greffiers et autres, que ceux sous signature privée [...] dans les délais ordonnés par les édits d'octobre 1705, juillet 1707, et [perception des] droits en conformité des édits des mois de décembre 1703, août 1706, déclarations des 19 juillet 1704, 20 mars 1708 et 29 septembre 1722, arrêts et règlements rendus en conséquence.*

1280	11 juin 1741	11 décembre 1742	96	9 (Balanche)
1281	13 décembre 1742	5 décembre 1744	96	10
1282	7 décembre 1744	3 novembre 1746	96	11
1283	4 novembre 1746	10 février 1748	96	12
1284	11 février 1748	4 novembre 1749	100	13
1285	5 novembre 1749	20 avril 1751	100	14
1286	20 avril 1751	8 février 1753	100	15
1287	8 février 1753	8 août 1754	100	16
1288	9 août 1754	15 mars 1756	101	17
1289	16 mars 1756	31 décembre 1756	101 (39)	18
1290	1er janvier 1757	5 mars 1759	100	19
1291	6 mars 1759	18 avril 1761	100	20
1292	18 avril 1761	15 février 1764	100	21
1293	16 février 1764	28 février 1766	103	22

*[Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets au droit de centième denier, qui seront reçus par les notaires, tabellions, greffiers et autres, ou qui seront faits sous signature privée ; ensemble les déclarations qui seront faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués, qui recueilleront autrement qu'en ligne directe, légataires, donataires et autres, et [perception] des droits conformément aux règlements.*

1294	1er mars 1766	7 novembre 1768	100	23
1295	7 novembre 1768	4 mars 1771	100	24
1296	5 mars 1771	27 mai 1772	99	25
1297	27 mai 1772	17 septembre 1774	100	26

1298	18 septembre 1774	12 août 1777	402 <sup>61</sup>	6 volumes non communicables Voir microfilms 2 Mi 22 / R 1 à R 4
1299	13 août 1777	16 novembre 1779	400	
1300	16 novembre 1779	22 octobre 1781	402	
1301	23 octobre 1781	6 juillet 1783	400	
1302	7 juillet 1783	8 décembre 1784	402	
1303	8 décembre 1784	18 octobre 1787	200	
1304	18 octobre 1787	18 mars 1790	201	

## Tables

### Vendeurs (1740–1789) : 2 C 1313–1316

Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.

1313	1740	1778	227	1
1314	1740	1778	90	2–3–4–5

Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres ; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses ; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques ; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites ; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.

1315	1778	1789	100	6
1316	1778	1789	103	7

### Acquéreurs (1726–1759) : 2 C 1308–1312

Droits de centième denier payés. Etat par ordre alphabétique de tous les droits de centième denier payés dans le bureau.

1308	1726	1747	103	1
1309	1730	1754	101	2
1310	1749	1756	114 <sup>62</sup>	3
1311	1754	1759	100	2 / 1–2–3 <sup>63</sup>

<sup>61</sup> En tête de ce volume est calligraphiée une anecdote tirée de l'histoire romaine, avec cette conclusion : « *Nous n'attendons pas d'ordre pour faire rentrer un droit que nous avons découvert, pourquoi en attendre quand ce qu'on nous demande est juste et sans difficulté ?* » On trouve aussi la nomenclature des paroisses composant l'arrondissement : Arçon, Bians, Chaffoy, château de Joux, Cotaras, Dommartin, Doubs, Estrache, Goux, Granges–Dessus, Dessous et Narboz, Hôpitaux–Neufs, Hôpitaux–Vieux, Houthaud, Jougne, Chapelle–Mijoux, La Buffarde, La Cluse, La Planée, Le Bourg, Le Creux, Le Frambourg, Les Fourgs, Les Grands et Petits Malpas, Les Granges de Friard, Les Huets, Les Parrods, Les Graussières, Les Prés de Verne, Les Prés bas près d'Ouhans, Les Usiers, Métabief, Monpetot, Ouhans, Oye, Pallet, Pissenavache, Sombacour, Verrière de Joux, Vuillecin, Vuitteaux. Au folio 96 v° ont été reproduites les appréciations suivantes : « *Par l'examen que nous avons fait des enregistrements, nous avons remarqué que l'on ne détaillait pas suffisamment au contrôle les baux et les partages, soit quant à la nature, qualité et situation des biens, soit quant aux noms, qualités et demeures des bailleurs et des partageants ; que l'on négligeait de mettre dans les déclarations les noms, surnoms, qualités et demeures de tous les héritiers d'une succession. Quand ce sont des frères et sœurs qui héritent les uns des autres, il est nécessaire aussi de mettre les noms des pères et mères. Si c'est le père ou la mère qui déclare un usufruit, il faut avoir l'attention d'insérer les noms de tous les enfants qui ont droit à la propriété. L'objet des tables est de faire connaître tous les propriétaires de l'arrondissement, on ne le remplit qu'en partie lorsqu'on néglige de faire ces détails aux baux, aux acquisitions, aux donations, aux partages, aux déclarations, etc. Il faut se procurer dans ses propres registres tous les renseignements utiles pour n'être pas obligé de recourir aux minutes et aux informations. Le concours des tables avec les registres doit être la seule ressource du contrôleur. Nous avons bien des raisons pour espérer que monsieur Déthel tirera avantage de nos observations et de nos différentes apostilles et que sa régie ne laissera rien à désirer ni pour la propreté des registres, ni pour le détail et la clarté des enregistrements, ni pour la régularité des perceptions ; pour la confection toujours au courant des tables, la découverte des droits omis et recelés, et des contraventions ; enfin pour l'ordre de toutes les parties.* » Il est exact que tout le volume a été contrôlé de très près, et que de nombreux enregistrements ont été annotés par le contrôleur.

<sup>62</sup> Réemploi d'un registre destiné aux insinuations.

<sup>63</sup> « *Par le nom de l'acquéreur* » ; « *Nouvelle table* ».



Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.

1312	s.d.	s.d.		
------	------	------	--	--

### Baux (1725–1783) : 2 C 2067 & 1317

Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.

2067	1740	1783	50+75	Non communicable
------	------	------	-------	------------------

Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariages.

1317	1725	1754	93	
------	------	------	----	--

Partages (1752–1809) : 2 C 1318

Table alphabétique des partages [...] Cette table servira à constater les fausses estimations qui ont été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires universels ou particuliers.

1318	1752	1809	97	
------	------	------	----	--

### Partages (1788–1809) : 2 C 1319

Table alphabétique des co-partageants. [...] Cette table et celle des partages serviront à constater les fausses déclarations qui auront été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires.

1319	1788	1809	50	
------	------	------	----	--

### Contrats de mariage (1744–1784) : 2 C 2111

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

2111	1744	1784	100+26	1–2
------	------	------	--------	-----

### Testaments (1725–1754) : 2 C 1307

Etat par ordre alphabétique des testaments et donations enregistrés au bureau.

1307	6 mars 1725	14 mai 1754		
------	-------------	-------------	--	--

### Décès et absences (1725–1792) : 2 C 1305 & 2113–2115

Extraits mortuaires. Etat par ordre alphabétique de toutes les personnes décédées dans les paroisses qui forment l'arrondissement du bureau.

1305	1725	1746	100	
------	------	------	-----	--

Morts naturelles ou civiles, donnant ouverture à successions collatérales. Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion, [et] des personnes réputées mortes par une longue absence.

2113	1745	1769		
2114	1764	1782		
2115	1777	1792	75	(Laitier)

### Héritiers collatéraux (1788–1793) : 2 C 1306

1306	1788	1793	100	1
------	------	------	-----	---

# Ancien bureau de Montbenoît

## Tables

### *Contrats de mariage (1735–1787): 2 C 2107*

*Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.*

2107	1735	1787	49	
------	------	------	----	--

# Pont-de-Roide

## Ancien bureau de Blamont

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1720–1789): 2 C 1350 & 1320–1349

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

1350	24 avril 1705	21 avril 1709	52	(Cunetoz)
1320	1er juillet 1720	5 mai 1724	100	1

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1321	6 mai 1724	17 février 1727	100	2 (Babin)
1322	18 février 1727	23 juin 1730	100	3
1323	24 juin 1730	25 mars 1736	100	4 (Bulliard)
1324	26 mars 1736	31 décembre 1738	100 (69)	5
1325	1er janvier 1739	19 juillet 1742	100	6
1326	20 juillet 1742	1er septembre 1746	96	7
1327	2 septembre 1746	3 mars 1749	100	8
1328	3 mars 1749	3 mars 1751	100	9
1329	3 mars 1751	1er février 1753	100	10
1330	1er février 1753	17 janvier 1755	100	11 (Ligier)
1331	18 janvier 1755	10 février 1757	100	12
1332	11 février 1757	6 juillet 1758	100	13
1333	6 juillet 1758	25 octobre 1759	100	14
1334	25 octobre 1759	12 mai 1761	100	15
1335	12 mai 1761	13 septembre 1762	100	16
1336	14 septembre 1762	29 février 1764	100	17
1337	1er mars 1764	26 août 1765	100	18
1338	27 août 1765	18 novembre 1767	100	19
1339	19 novembre 1767	3 novembre 1769	100	20
1340	3 novembre 1769	18 avril 1771	100	21
1341	18 avril 1771	9 août 1772	100	22
1342	9 août 1772	27 décembre 1773	100	23
1343	27 décembre 1773	10 juillet 1775	100	24
1344	10 juillet 1775	26 mars 1777	100	25
1345	26 mars 1777	22 janvier 1779	100	26 (Bureau)
1346	22 janvier 1779	27 octobre 1780	100	27
1347	27 octobre 1780	29 mai 1782	100	28
1348	29 mai 1782	5 septembre 1785	200	29
1349	6 septembre 1785	16 mars 1789	200	30

#### Insinuations (1739–1792): 2 C 1351–1353

Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1351	1er janvier 1739	28 février 1770	100	
1352	1er mars 1770	22 août 1782	100	(François Joseph Ligier)

Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit sceau, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.

1353	23 août 1782	1er octobre 1792	87	(Bureau)
------	--------------	------------------	----	----------

## Centième denier (1727–1754): 2 C 1361

1360	8 janvier 1727	3 juin 1754	100	64
1361	8 janvier 1727	3 juin 1754		

## Tables

### Vendeurs (1776–1791): 2 C 1365 & 2101

1365	1776	1782	66	
------	------	------	----	--

*Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.*

2101	16 octobre 1782	18 juillet 1791	104	
------	-----------------	-----------------	-----	--

### Acquéreurs (1768–1770): 2 C 1364

*Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.*

1364	1768	1770	50	
------	------	------	----	--

### Baux (1725–1790): 2 C 1366–1367

*Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariage.*

1366	1725	1753	100	
------	------	------	-----	--

*Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.*

1367	1er mai 1766	3 mai 1790	50	2
------	--------------	------------	----	---

*Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

2092	1741	1er mai 1792	49	
------	------	--------------	----	--

### Partages (1740–an VIII): 2 C 2093–2094

2093	1740	an VIII		Non communicable
------	------	---------	--	------------------

*Table alphabétique des co-partageants. [...] Cette table et celle des partages serviront à constater les fausses déclarations qui auront été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires.*

2094	1740	an VIII	50	Non communicable
------	------	---------	----	------------------

### Contrats de mariage (1744–an XIII): 2 C 1363 & 2100

*Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.*

1363	1744	1776	49	
2100	1776	an XIII	101	

<sup>64</sup> « Table des centièmes deniers payés. Cette table peut servir comme table des vendeurs et des acquéreurs. »

## Testaments (1724–an XIII): 2 C 2099

Table alphabétique des testaments et codicilles qui ont été contrôlés. [...] Elle servira à constater si ceux qui prennent la qualité d'héritiers institués, légataires universels et légataires particuliers, se sont mis en règle pour le payement des droits des testaments, et constater les contraventions qui auront été commises à cet égard.

2099	30 juin 1724	1er germinal an XIII	103	
------	--------------	----------------------	-----	--

## Décès et absences (1740–an II): 2 C 1362 & 2112

Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion, ensemble des personnes réputées mortes par une longue absence. Cette table servira à constater le décès des testateurs, des donateurs dont les donations n'ont eu effet qu'à leur mort, des grevés de substitution, des enfants mineurs décédés après leurs père et mère, ou l'un d'eux; enfin des autres personnes qui seront mortes sans postérité [...]. Cette table servira encore à constater les mutations qui seront arrivées dans les biens nobles par successions directes ou collatérales, qui donneront ouverture à des droits de franc-fiefs, et à ceux de reliefs ou rachats pour les héritages féodaux qui se trouveront dans les mouvances du roi.

1362	1740	1774	200	
------	------	------	-----	--

Morts naturelles ou civiles, donnant ouverture à successions collatérales. Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion, [et] des personnes réputées mortes par une longue absence.

2112	1777	an II	102	
------	------	-------	-----	--

## Successions (1746–1793): 2 C 2091

2091	1746	1793		Non communicable
------	------	------	--	------------------

# Ancien bureau de Vaivre

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1743–1756): 2 C 1354–1358

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [...] de tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [...] et de tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1354	26 mai 1743	23 juin 1746	100	(Joly)
1355	24 juin 1746	20 novembre 1749	100	
1356	21 novembre 1749	20 janvier 1753	100	
1357	21 janvier 1753	9 mai 1756	100	65
1358	9 mai 1756	6 septembre 1756 <sup>66</sup>	100 (12)	

### Insinuations (1743–1756): 2 C 1359

1359	26 mai 1743	6 septembre 1756 <sup>67</sup>	100 (78)	(Joly)
------	-------------	--------------------------------	----------	--------

## Tables

### Extraits mortuaires (1725–1745): 2 C 2096

Extraits mortuaires. Etat de toutes les personnes décédées [...] dans les paroisses qui forment l'arrondissement du bureau.

2096	1725	1745	102	
------	------	------	-----	--

<sup>65</sup> Ce registre et le suivant portent en en-tête : « Bureau de Dambelin ».

<sup>66</sup> « Le présent registre demeure clos et arrêté attendu la réunion du bureau de Dambelin en celui de Blamont. Fait le 6 septembre 1756. »

<sup>67</sup> Id.

# Quingey

## Ancien bureau de Port-Lesney

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1699–1720) : 2 C 1368–1373

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

1368	4 octobre 1699	6 juillet 1702	49	1 (Sanouvet)
1369	6 juillet 1702	29 octobre 1709	123	2 (Henry Dubois)

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1370	1er novembre 1709	26 novembre 1711	50	3
1371	26 novembre 1711	17 avril 1714	50	4
1372	20 avril 1714	3 octobre 1716	50	5 (Guye) <sup>68</sup>
1373	3 octobre 1716	28 mai 1720 <sup>69</sup>	100 (73)	6 <sup>70</sup>

## Ancien bureau de Quingey

#### Contrôle des actes des notaires (1699–1789) : 2 C 1374–1454

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

1374	28 mars 1699	3 mars 1707	197	1 (Tonnot)
------	--------------	-------------	-----	------------

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1375	5 mai 1707	30 avril 1710	100	2 (Ledoux)
1376	30 avril 1710	2 décembre 1713	149	3
1377	9 décembre 1713	21 janvier 1716	100	4
1378	22 janvier 1716	29 avril 1718	98	5
1379	29 avril 1718	9 février 1720	100	6
1380	9 février 1720	30 juin 1720	98 (53) <sup>71</sup>	7

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1381	1er juillet 1720	25 août 1721	100	8
1382	26 août 1721	18 janvier 1723	100	9
1383	18 janvier 1723	3 janvier 1724	100	10 (Monnot)
1384	3 janvier 1724	20 décembre 1724	94	11
1385	21 décembre 1724	30 novembre 1725	96	12
1386	2 décembre 1725	26 octobre 1726	100	13
1387	27 octobre 1726	25 juillet 1727	100	14
1388	27 juillet 1727	14 avril 1728	100	15 (Pourey)

<sup>68</sup> Ce registre et le suivant portent en en-tête : « Bureau de Liesle ».

<sup>69</sup> « Vu par le soussigné contrôleur et receveur au département de Dole et retiré le présent registre, ledit bureau demeurant supprimé par la remise volontaire faite desdits registres, faite par le sieur Guye ce 29 mai 1720. »

<sup>70</sup> On lit au fol. 57 v° : « Vu ce 22 janvier 1720 et enjoint à M. Guye de remettre tous ses registres qui sont remplis au bureau de Quingey, et de ne point contrôler d'actes qui ne soient parfaits et apportés par les notaires ou leurs femmes, enfants, clerks ou domestiques, sinon les arrêter pour poursuivre la contravention contre le notaire qui aura délivré un acte avant de le faire contrôler. »

<sup>71</sup> « Vu, arrêté et clos par le soussigné contrôleur et receveur au département de Dole, ce 25 août 1720, et fait défense de faire aucun enregistrement sur le présent registre à peine nullité et d'amende, la continuation étant portée sur le registre d'un nouveau modèle envoyé par la Compagnie des Indes. »

1389	14 avril 1728	21 février 1729	100	16
1390	21 février 1729	11 décembre 1729	100	17
1391	11 décembre 1729	25 septembre 1730	100	18 (Scordet)
1392	26 septembre 1730	5 juillet 1731	100	19
1393	6 juillet 1731	7 avril 1732	100	20
1394	7 avril 1732	20 février 1733	100	21
1395	21 février 1733	12 décembre 1733	100	22
1396	12 décembre 1733	24 octobre 1734	100	23
1397	25 octobre 1734	16 août 1735	100	24
1398	16 août 1735	5 mai 1736	100	25
1399	5 mai 1736	19 février 1737	100	26
1400	19 février 1737	23 décembre 1737	100	27
1401	24 décembre 1737	2 novembre 1738	100	28
1402	2 novembre 1738	31 décembre 1738	100 (24)	29
1403	1er janvier 1739	7 octobre 1739	100	30
1404	7 octobre 1739	27 juillet 1740	100	31
1405	27 juillet 1740	23 mai 1741	100	32
1406	24 mai 1741	16 avril 1742	96	33
1407	17 avril 1742	6 avril 1743	96	34
1408	6 avril 1743	10 mars 1744	100	35
1409	10 mars 1744	9 mars 1745	100	36
1410	9 mars 1745	10 février 1746	100	37
1411	10 février 1746	5 janvier 1747	100	38
1412	5 janvier 1747	26 novembre 1747	100	39
1413	26 novembre 1747	29 septembre 1748	100	40
1414	29 septembre 1748	11 juillet 1749	100	41 <sup>72</sup>
1415	11 juillet 1749	21 mars 1750	100	42
1416	22 mars 1750	10 janvier 1751	100	43
1417	10 janvier 1751	18 décembre 1751	100	44
1418	18 décembre 1751	29 octobre 1752	100	45
1419	29 octobre 1752	2 septembre 1753	100	46
1420	2 septembre 1753	27 juillet 1754	100	47
1421	28 juillet 1754	6 juillet 1755	100	48 (Pernot)
1422	6 juillet 1755	30 mai 1756	100	49
1423	30 mai 1756	9 mai 1757	100	50 (Tonnot)
1424	9 mai 1757	20 mars 1758	100	51
1425	21 mars 1758	23 janvier 1759	100	52
1426	23 janvier 1759	13 novembre 1759	100	53
1427	13 novembre 1759	27 août 1760	100	54
1428	28 août 1760	16 juin 1761	100	55
1429	17 juin 1761	11 juin 1762	100	56
1430	11 juin 1762	12 avril 1763	100	57
1431	12 avril 1763	27 janvier 1764	100	58
1432	28 janvier 1764	30 octobre 1764	100	59
1433	30 octobre 1764	27 novembre 1765	100	60
1434	27 novembre 1765	18 novembre 1766	100	61
1435	18 novembre 1766	15 novembre 1767	100	62
1436	16 novembre 1767	4 octobre 1768	100	63
1437	4 octobre 1768	16 juillet 1769	100	64
1438	16 juillet 1769	1er juin 1770	100	65
1439	1er juin 1770	8 mars 1771	100	66
1440	8 mars 1771	1er décembre 1771	100	67
1441	1er décembre 1771	16 octobre 1772	100	68
1442	17 octobre 1772	29 septembre 1773	100	69
1443	30 septembre 1773	10 septembre 1774	100	70
1444	11 septembre 1774	10 août 1775	100	71
1445	11 août 1775	30 juin 1776	100	72
1446	30 juin 1776	3 juillet 1777	100	73
1447	4 juillet 1777	12 avril 1778	100	74
1448	12 avril 1778	22 avril 1779	100	75
1449	23 avril 1779	5 avril 1780	100	76
1450	5 avril 1780	19 mars 1781	100	77
1451	19 mars 1781	22 mars 1783	200	78
1452	22 mars 1783	2 mars 1785	200	79
1453	3 mars 1785	5 avril 1787	200	80
1454	6 avril 1787	5 juillet 1789	200	81

<sup>72</sup> Pour la petite histoire du versement : « Arrivé le 23 août 1898. Remis les sacs au messenger, à l'arrivée. »

## Insinuations (1725–1791) : 2 C 1455–1466

4455	9 avril 1725	15 octobre 1729	196	2
------	--------------	-----------------	-----	---

*Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1456	15 octobre 1729	9 janvier 1735	246	3 (Scordet)
1457	10 janvier 1735	31 décembre 1738	100 (82)	4
1458	1er janvier 1739	2 septembre 1743	100	5
1459	2 septembre 1743	9 décembre 1748	99	6
1460	10 décembre 1748	29 décembre 1754	101	7
1461	29 décembre 1754	31 décembre 1762	100	8 (Pernot)
1462	1er janvier 1763	9 septembre 1769	100	9 (Tonnot)

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit sceau, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

1463	9 septembre 1769	13 janvier 1776	100	10
1464	14 janvier 1776	14 janvier 1782	100	11
1465	15 janvier 1782	31 mai 1787	100	12
1466	1er juin 1787	29 avril 1791	99 (53)	13

## Centième denier (1722–1788) : 2 C 1467–1499

4467	17 novembre 1722	20 mars 1725	60	1
4468	20 mars 1725	14 septembre 1729	197	2

*[Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit de centième denier [...] et [perception] du droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du Conseil et tarifs.*

1469	16 septembre 1729	3 janvier 1732	100	3
1470	3 janvier 1732	14 décembre 1733	100	4
1471	14 décembre 1733	12 mai 1736	100	5
1472	15 mai 1736	31 décembre 1738	100 (86)	6
1473	2 janvier 1739	5 septembre 1741	100	7

*[Enregistrement de] tous les actes sujets aux droits de centième denier, reçus tant par les notaires, tabellions, greffiers et autres, que ceux sous signature privée [...] dans les délais ordonnés par les édits d'octobre 1705, juillet 1707, et [perception des] droits en conformité des édits des mois de décembre 1703, août 1706, déclarations des 19 juillet 1704, 20 mars 1708 et 29 septembre 1722, arrêts et règlements rendus en conséquence.*

1474	5 septembre 1741	24 mars 1744	96	8 <sup>73</sup>
1475	25 mars 1744	22 février 1747	96	9
1476	22 février 1747	12 mai 1749	100	10 <sup>74</sup>
1477	13 mai 1749	18 décembre 1750	100	11
1478	18 décembre 1750	30 juin 1753	101	12
1479	30 juin 1753	25 août 1754	98	13
1480	28 août 1754	13 novembre 1755	101	14 (Pernot)
1481	13 novembre 1755	7 janvier 1758	101	15
1482	8 janvier 1758	10 février 1760	101	16 (Tonnot)
1483	10 février 1760	30 septembre 1762	100	17
1484	1er octobre 1762	5 octobre 1764	100	18

*[Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets au droit de centième denier, qui seront reçus par les notaires, tabellions, greffiers et autres, ou qui seront faits sous signature privée ; ensemble les déclarations qui seront faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués, qui recueilleront autrement qu'en ligne directe, légataires, donataires et autres, et [perception] des droits conformément aux règlements.*

1485	6 octobre 1764	22 décembre 1766	100	19
1486	22 décembre 1766	2 octobre 1768	100	20
1487	2 octobre 1768	6 mars 1770	100	21
1488	7 mars 1770	21 avril 1771	99	22
1489	21 avril 1771	10 avril 1772	100	23
1490	10 avril 1772	26 février 1773	100	24
1491	27 février 1773	24 décembre 1773	100	25
1492	24 décembre 1773	1er février 1775	100	26
1493	2 février 1775	3 avril 1776	100	27
1494	3 avril 1776	8 août 1777		7 volumes non communicables
1495	9 août 1777	24 décembre 1778		Voir microfilms
1496	21 décembre 1778	1er mars 1780		2 Mi 22 / R 1 à R 4
1497	1er mars 1780	16 août 1781	100	

<sup>73</sup> « Monsieur Scordet aura la bonté d'envoyer pour le retour du messenger les copies d'assignations pour les taxes desquelles a été décerné l'exécutoire qu'il a envoyé le 30 août dernier, afin de pouvoir le faire viser au moyen de la vérification desdites taxes sur l'état à colonnes envoyé le 6 septembre 1741 par le messenger. Payé 10 sous pour le port. »

<sup>74</sup> On trouve dans ce registre un cahier libre de trois feuillets, avec des enregistrements d'actes allant du 6 juin 1748 au 6 février 1751.



1498	16 août 1784	25 novembre 1784	200	
1499	25 novembre 1784	12 avril 1788	496	
2425	13 avril 1788	14 nivôse an II	200	

## Contrôle des ensaisnements (1737–1770) : 2 C 1500–1501<sup>75</sup>

Registre pour servir au contrôleur général des domaines, bois et finances du comté de Bourgogne, ou ses commis, à enregistrer les ensaisnements qu'il contrôlera des titres des vassaux et censitaires du roi dépendant du domaine et seigneurie de Quingey, ou des déclarations détaillées des mêmes vassaux et censitaires à faute de titres, le tout conformément aux édits des mois de décembre 1701 et 1727, et autres édits et déclarations du roi sur ce rendus [...].

1500	12 décembre 1737	15 novembre 1770	94 (32)	non communicables
1501	12 décembre 1737	15 novembre 1770-	442 (29) <sup>76</sup>	Voir 2 Mi 22 / R 1 à R 4

## Tables

### Vendeurs (1734–1790) : 2 C 1523–1528

1523	1734	1753 <sup>77</sup>		
------	------	--------------------	--	--

Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.

1524	1754	30 août 1762	149	2
------	------	--------------	-----	---

Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres ; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses ; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques ; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites ; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.

1525	30 août 1762	31 décembre 1775	398 <sup>78</sup>	
1526	1er janvier 1776	31 décembre 1781	100	
1527	1er janvier 1782	30 décembre 1785	100	
1528	1er janvier 1786	1er janvier 1790	100+100	

### Acquéreurs (1700–1789) : 2 C 1514–1522

1514	1700	1754	54	
1515	1er janvier 1725	1731	129	3 <sup>79</sup>
1516	1731	1743	151	4
1517	1743	1752	109	5
1518	1752	1757	65	6

Registre [...] pour servir à reporter les enregistrements qui seront faits sur les registres des insinuations laïques [...], dont les droits de centième denier excéderont ceux d'insinuations, par rapport aux donations, soit entre vifs ou testamentaires, dons mutuels entre maris et femmes, donations mutuelles par contrats de mariage ; pour lesquelles, quant aux meubles et effets, le centième denier sera payé au lieu du droit d'insinuation suivant le Tarif ; et sera sur le présent registre seulement tiré hors ligne l'excédent du droit d'insinuation fixé par la déclaration du 29 septembre 1722.

1519	1757	6 mars 1770	99	7
1520	30 août 1762	31 décembre 1775		

Nouveaux possesseurs. Table alphabétique des acquéreurs et autres nouveaux possesseurs de biens immeubles, par acquisitions, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie ; cessions ; transports ; subrogations ; rétrocessions ; échanges, retraits lignagers, féodaux, conventionnels et autres ; titres cléricaux, dotations de religieux et religieuses, baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres actes généralement quelconques, par successions collatérales, ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles et autres, donations qui n'ont d'effet qu'au décès des donateurs, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites.

1521	30 août 1762	31 décembre 1775	250	
1522	1er janvier 1776	31 décembre 1782	61+48 <sup>80</sup>	10

<sup>75</sup> Ces deux volumes, qui couvrent exactement la même période, ne font pas double emploi. Le premier mentionne les actes contrôlés, le second en donne la teneur.

<sup>76</sup> L'intitulé manuscrit en début de volume est semblable à celui du précédent, à l'exception de la formule « domaine et seigneurie de Quingey », remplacée ici par « prévôté et bailliage de Quingey ».

<sup>77</sup> Deux cahiers reliés ensemble, le premier (66 feuillets) sur papier libre.

<sup>78</sup> En fait quatre cahiers (101 + 95 + 101 + 101 feuillets) reliés ensemble.

<sup>79</sup> « Volume des ventes de fonds par les noms des acquéreurs. »

<sup>80</sup> Ce volume contient deux cahiers reliés ensemble : 1er janvier 1776–31 décembre 1778 et 1er janvier 1779–1er janvier 1782.

## Baux (1700–1790) : 2 C 1529–1534

1529	1700	31 décembre 1753	50	1
------	------	------------------	----	---

Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.

1530	1er janvier 1754	31 décembre 1769	50	2
------	------------------	------------------	----	---

Baux de toute nature des biens appartenant aux laïcs. Table alphabétique. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres ; et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de francs-fiefs, et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées, qui n'auront pas été contrôlés et insinués.

1531	1er janvier 1770	1er juillet 1790	100	3
------	------------------	------------------	-----	---

Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels—Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.

1532	1759	1760	50	8
------	------	------	----	---

1533	1753	1789	100	3
------	------	------	-----	---

Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariage.

1534	1725	1750	101	1
------	------	------	-----	---

## Partages (1740–1815) : 2 C 1510

Table alphabétique des partages [...] Cette table servira à constater les fausses estimations qui ont été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires universels ou particuliers.

1510	1er janvier 1740	31 décembre 1815	100	
------	------------------	------------------	-----	--

## Contrats de mariage (1700–1767) : 2 C 1511–1513

1511	1700	1753	78	1
------	------	------	----	---

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

1512	1er janvier 1754	2 juin 1767	49	3
------	------------------	-------------	----	---

1513	2 juin 1767	31 décembre 1785	98	
------	-------------	------------------	----	--

## Donations (1754–1773) : 2 C 1509

Table alphabétique des donations mutuelles, dons mutuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers, et autres donations qui ne doivent avoir d'effet qu'au décès des donateurs dans le cas où ils décéderont sans enfants, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles auront été faites.

1509	1er janvier 1754	1er janvier 1773	49	1
------	------------------	------------------	----	---

## Décès et absences (1725–an III) : 2 C 1502–1507 & 2038

Extraits mortuaires. Etat par ordre alphabétique de toutes les personnes décédées depuis l'année 1725 dans les paroisses qui forment l'arrondissement du bureau.

1502	1725	1748	400	Non communicable. cf 2Mi 22/ R1 à 4
------	------	------	-----	-------------------------------------

Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion ensemble des personnes réputées mortes par une longue absence. Cette table servira à constater le décès des testateurs, des donateurs dont les donations n'ont eu effet qu'à leur mort, des grevés de substitution, des enfants mineurs décédés après leurs père et mère, ou l'un d'eux ; enfin des autres personnes qui seront mortes sans postérité [...]. Cette table servira encore à constater les mutations qui seront arrivées dans les biens nobles par successions directes ou collatérales, qui donneront ouverture à des droits de franc-fiefs, et à ceux de reliefs ou rachats pour les héritages féodaux qui se trouveront dans les mouvances du roi.

1503	1748	1763	200	2
------	------	------	-----	---

1504	1763	1769	96	3
------	------	------	----	---

1505	1769	1771	219	4
------	------	------	-----	---

1506	1772	1780	130	5
------	------	------	-----	---

*Morts naturelles ou civiles, donnant ouverture à successions collatérales. Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion, [et] des personnes réputées mortes par une longue absence.*

1507	1781	1785	101	6
2038	1786	an III	101	

### *Successions (1758–1788): 2 C 1508*

*Table alphabétique des successions collatérales dont les droits de centième dénier ont été payés. [...] Elle servira à constater les fausses estimations contenues dans les partages, donations et autres actes qui auront été faites pour raison des biens compris dans les déclarations des héritiers collatéraux.*

1508	1er janvier 1758	1er janvier 1788	100	
------	------------------	------------------	-----	--

# Recologne

## Ancien bureau d'Emagny

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1754–1791) : 2 C 1535–1554

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1535	26 avril 1754	14 octobre 1755	100	21 / 37
1536	14 octobre 1755	1er mars 1757	100	22 / 38
1537	1er mars 1757	26 août 1758	100	23 / 39
1538	27 août 1758	19 janvier 1760	100	24 / 40
1539	19 janvier 1760	28 juillet 1761	100	25 / 41
1540	29 juillet 1761	8 janvier 1763	100	26 / 42
1541	9 janvier 1763	25 avril 1764	100	27 / 43
1542	25 avril 1764	7 septembre 1765	100	28 / 44
1543	7 septembre 1765	12 juin 1767	100	29 / 45
1544	12 juin 1767	13 avril 1769	100	30 / 46
1545	14 avril 1769	2 novembre 1770	100	31 / 47
1546	2 novembre 1770	11 mai 1772	100	32 / 48
1547	11 mai 1772	28 février 1774	100	33 / 49
1548	1er mars 1774	23 novembre 1775	100	34 / 50
1549	23 novembre 1775	13 octobre 1777	100	35 / 51 <sup>81</sup>
1550	14 octobre 1777	13 juillet 1779	100	36 / 52
1551	14 juillet 1779	15 mai 1781	100	37 / 53
1552	16 mai 1781	22 mars 1785	200	38 / 54
1553	23 mars 1785	5 mars 1789	200	39 / 55
1554	6 mars 1789	4 avril 1791	200 (109)	40 / 56

#### Insinuations (1729–1779) : 2 C 1555–1563

4555	11 mars 1729	24 juillet 1738	99	2
------	--------------	-----------------	----	---

Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1556	11 octobre 1738	31 décembre 1738 <sup>82</sup>	100 (2)	3 (Thiébaud)
1557	1er janvier 1739	25 août 1746	100	4
1558	26 août 1746	31 décembre 1751	99	5
1559	1er janvier 1752	26 janvier 1758	99	6
1560	26 janvier 1758	13 juin 1763	100	7
1561	1er juillet 1763	8 décembre 1770	100	8

Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scel, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.

1562	9 décembre 1770	22 février 1779	98	9
1563	22 février 1779	31 décembre 1787	100	10

<sup>81</sup> Voir en annexe (document 1) les quatre tableaux concernant le prix des grains.

<sup>82</sup> « Vu et arrêté ce 1er janvier mil sept cent trente-neuf par moi soussigné, George Tissot de Rouffange, juge et châtelain en la justice de la baronnie d'Etrabonne, en suite d'une lettre circulaire adressée au sieur Thiébault, contrôleur en ce bureau, signée de monsieur de Presle, en date du 16 décembre 1738, et à moi communiquée par le sieur Thiébault, ledit jour 1er janvier 1739. »

# Tables

*Acquéreurs (s.d.): 2 C 1563b*

1563 b			48 <sup>83</sup>	
-----------	--	--	------------------	--

## Ancien bureau d'Etrabonne

### Enregistrement

*Contrôle des actes des notaires (1709–1780): 2 C 1574–1599*

*[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.*

1564	20 novembre 1709	29 mars 1712	50	1 (Thiébaud)
1565	1er avril 1712	26 février 1715	74	2 <sup>84</sup>
1566	8 mars 1715	5 septembre 1717	50 <sup>85</sup>	3
1567	5 septembre 1717	29 juin 1720	100 (83) <sup>86</sup>	4
1568	1er juillet 1720	1er janvier 1724	100	5
1569	1er janvier 1724	15 février 1726	100	6
1570	16 février 1726	12 avril 1728	100	7
1571	12 avril 1728	30 juin 1730	100	8
1572	1er juillet 1730	24 septembre 1732	100	9
1573	25 septembre 1732	13 novembre 1734	100	10
1574	13 novembre 1734	15 novembre 1736	100	11
1575	16 novembre 1736	7 novembre 1738	100	12
1576	8 novembre 1738	31 décembre 1738 <sup>87</sup>	100 (8)	13
1577	3 janvier 1739	3 avril 1741	100	14
1578	4 avril 1741	11 octobre 1743	100	15
1579	12 octobre 1743	30 juillet 1746	96	16
1580	31 juillet 1746	10 juillet 1748	100	17
1581	10 juillet 1748	24 mai 1750	100	18
1582	24 mai 1750	13 mai 1752	100	19
1583	14 mai 1752	29 mai 1754	100	20
1584	30 mai 1754	26 mai 1756	100	21
1585	27 mai 1756	2 avril 1758	100	22
1586	3 avril 1758	19 novembre 1759	100	23
1587	20 novembre 1759	20 avril 1761	100	24
1588	20 avril 1761	29 août 1762	100	25
1589	30 août 1762	3 décembre 1763	100	26
1590	4 décembre 1763	11 février 1765	100	27
1591	11 février 1765	2 décembre 1766	100	28
1592	2 décembre 1766	26 juin 1768	100	29
1593	26 juin 1768	21 janvier 1770	100	30
1594	21 janvier 1770	16 mai 1771	100	31
1595	18 mai 1771	10 décembre 1772	100	32
1596	11 décembre 1772	24 septembre 1774	100	33 <sup>88</sup>
1597	24 septembre 1774	20 juin 1776	100	34
1598	21 juin 1776	17 juin 1778	100	35
1599	18 juin 1778	8 juin 1780	100	36

<sup>83</sup> De ce cahier ont été soustraits les deux premiers et les deux derniers feuillets.

<sup>84</sup> « M. Thiébaud gardera exactement les anciens registres et ne les remettra que sur une décharge par écrit des ambulants ou de moi. »

<sup>85</sup> Il manque à ce registre la couverture et le premier feuillet.

<sup>86</sup> « Vu, clos et arrêté par nous, Nicolas Perrin, demeurant à Pagny, juge en la justice de la baronnie d'Etrabonne, ce premier juillet mi sept cent vingt, en suite de lettre missive à nous envoyée de la part de monsieur l'Intendant, datée du dix-huit juin précédent. »

<sup>87</sup> « Vu et arrêté ce premier janvier 1739 par moi, Georges Tissot de Rouffange, juge et châtelain de la justice de la baronnie d'Etrabonne, en conséquence d'une lettre circulaire signée de monsieur de Presle en date du 16 décembre 1738, à moi communiquée par nie sieur Thiébaud, contrôleur en ce buerau, ledit jour 1er janvier 1739. »

<sup>88</sup> Voir en annexe (document 2) deux tableaux concernant le prix des grains.

## Centième denier (1723–1752): 2 C 1600–1604

1600	30 novembre 1722	18 octobre 1727	60	1
1604	10 novembre 1727	16 novembre 1736	100	2

[Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit de centième denier [...] et [perception] du droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du Conseil et tarifs.

1602	16 novembre 1736	30 décembre 1738	100 (28)	3
1603	3 janvier 1739	5 juillet 1747	100	4

[Enregistrement de] tous les actes sujets aux droits de centième denier, reçus tant par les notaires, tabellions, greffiers et autres, que ceux sous signature privée [...] dans les délais ordonnés par les édits d'octobre 1705, juillet 1707, et [perception des] droits en conformité des édits des mois de décembre 1703, août 1706, déclarations des 19 juillet 1704, 20 mars 1708 et 29 septembre 1722, arrêts et règlements rendus en conséquence.

1604	18 juillet 1747	12 mars 1752	100	5
------	-----------------	--------------	-----	---

## Tables

### Partages (1742–1807): 2 C 2105–2106

Table alphabétique des partages [...] Cette table servira à constater les fausses estimations qui ont été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires universels ou particuliers.

2105	19 février 1742	1er avril 1807	49	3 / 8
------	-----------------	----------------	----	-------

Table alphabétique des co-partageants. [...] Cette table et celle des partages serviront à constater les fausses déclarations qui auront été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires.

2106	19 février 1742	25 septembre 1807	50	4 / 9
------	-----------------	-------------------	----	-------

## Ancien bureau de Jallerange

### Enregistrement

#### Contrôle des actes des notaires (1605–1607): 2 C 1605–1607

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [...] de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [...] et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1605	8 juin 1780	1er juillet 1782	100	37 / 57 (Pinard)
1606	1er juillet 1782	3 août 1786	200	38 / 58
1607	4 août 1786	16 février 1790	200	39 / 59 (Colin)

#### Insinuations (1763–1791): 2 C 1608–1609 & 2104

Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1608	1er mai 1763	5 mars 1778	100	5 / 11 (Bernard) <sup>89</sup>
1609	6 mars 1778	31 décembre 1790	101	12

Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit sceau, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.

2104	1er janvier 1788	3 août 1791	61 (54)	
------	------------------	-------------	---------	--

<sup>89</sup> Ce volume est dit provenir du bureau d'Emagny.

## Centième denier (1788–1791): 2 C 1633b

[Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets au droit de centième denier, qui seront reçus par les notaires, tabellions, greffiers et autres, ou qui seront faits sous signature privée; ensemble les déclarations qui seront faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués, qui recueilleront autrement qu'en ligne directe, légataires, donataires et autres, et [perception] des droits conformément aux règlements.

1633 b	11 août 1788	6 frimaire an I		27
-----------	--------------	-----------------	--	----

## Tables

### Vendeurs (1743–1793): 2 C 1624–1626 & 2035

Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.

1624	1743	1766	100	3
------	------	------	-----	---

Mutations des immeubles de toutes manières. Table alphabétique des mutations arrivées dans les biens immeubles, par ventes, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie, cessions, transports, subrogations, rétrocessions, échanges, retraits lignagers, féodaux, conditionnels et autres; titres cléricaux, dotations de religieux ou religieuses; baux à cens ou à rente, emphytéotiques, à vie ou longues années, et autres généralement quelconques; par successions collatérales ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles, et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou à l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites; le tout par les noms des vendeurs et autres personnes qui se seront expropriées par actes ou par leurs décès.

1625	1766	1790	100	
1626	1er janvier 1770	1er janvier 1786	117	
2035	1787	1793	101	

### Acquéreurs (1726–1790): 2 C 1618–1623

1618	1726	1785	100	1
1619	1748	1759		

Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.

1620	1759	1766	50	6
1621	1766	1777	49	6

Nouveaux possesseurs. Table alphabétique des acquéreurs et autres nouveaux possesseurs de biens immeubles, par acquisitions, donations et démissions entre vifs, avancements d'hoirie; cessions; transports; subrogations; rétrocessions; échanges, retraits lignagers, féodaux, conventionnels et autres; titres cléricaux, dotations de religieux et religieuses, baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres actes généralement quelconques, par successions collatérales, ou en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles et autres, donations qui n'ont d'effet qu'au décès des donateurs, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites.

1622	1777	1786	100	
1623	1786	1790	100	

### Baux (1741–1808): 2 C 1627–1633 & 2036

Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.

1627	1741	1790	50 (38)	
1628	1750	1790	50	12

Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariages.

1629	1726	1737	100	2
1630	1736	1758	100	

Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.

1631	1745	1758	50	7
1632	1746	1784	50	13

Baux de toute nature des biens appartenant aux laïcs. Table alphabétique. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres ; et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de francs-fiefs, et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées, qui n'auront pas été contrôlés et insinués.

1633	1785	1790	101	
<del>2036</del>	1785	1808	102	

### Partages (1740–1790) : 2 C 1614 & 1617

1614	s.d.	s.d.		
------	------	------	--	--

Table alphabétique des partages [...] Cette table servira à constater les fausses estimations qui ont été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires universels ou particuliers.

1617	1744	1790		2 <sup>90</sup>
------	------	------	--	-----------------

### Contrats de mariage (1744–1787) : 2 C 1615–1616

1615	1744	1790		
------	------	------	--	--

Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.

1616	1746	1787	49	2
------	------	------	----	---

### Sépultures (1746–1793) : 2 C 1612–1613 & 2034

Table alphabétique des extraits de sépulture et des professions en religion ensemble des personnes réputées mortes par une longue absence. Cette table servira à constater le décès des testateurs, des donateurs dont les donations n'ont eu effet qu'à leur mort, des grevés de substitution, des enfants mineurs décédés après leurs père et mère, ou l'un d'eux ; enfin des autres personnes qui seront mortes sans postérité [...]. Cette table servira encore à constater les mutations qui seront arrivées dans les biens nobles par successions directes ou collatérales, qui donneront ouverture à des droits de franc-fiefs, et à ceux de reliefs ou rachats pour les héritages féodaux qui se trouveront dans les mouvances du roi.

1612	1746	1780	98	1
1613	1747	1790	200	2
2034	1779	1793		3

### Successions (1740–an IX) : 2 C 1610–1611 & 2037

Table alphabétique des successions collatérales dont les droits de centième denier ont été payés. [...] Elle servira à constater les fausses estimations contenues dans les partages, donations et autres actes qui auront été faites pour raison des biens compris dans les déclarations des héritiers collatéraux.

1610	1740	1790	100	1
1611	1740	1787	50	2

Mutations en ligne collatérale, par succession, legs, ouverture de donation ou autrement. Table alphabétique des mutations arrivées par successions collatérales, en vertu de testaments et codicilles, institutions contractuelles, substitutions, dons mutuels, donations mutuelles et autres donations ou dispositions qui n'ont d'effet que par le décès des donateurs, ou l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles ont été faites ; desquelles mutations les droits de centième denier et demi centième denier ont été payés.

2037	1787	an IX	101	3
------	------	-------	-----	---

<sup>90</sup> Ce registre est dit provenir du bureau d'Emagny.



# Le Russey

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1693–1789): 2 C 1695–1738

*[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.*

1695	10 juillet 1693	22 octobre 1694	42	(Joseph Isabey)
1696	4 septembre 1705	14 janvier 1708	50	1

*[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.*

1697	18 janvier 1708	8 septembre 1709	50	2
1698	20 septembre 1709	9 mai 1710	20	3
1699	11 mai 1710	10 mai 1712	50	4
1700	10 mai 1712	23 janvier 1714	50	5
1701	23 janvier 1714	17 juin 1715	50	6
1702	17 juin 1715	7 février 1717	50	7
1703	9 février 1717	30 juin 1720	100 (84)	8

*Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.*

1704	1er juillet 1720	11 juin 1723	100	9
1705	11 juin 1723	29 juin 1725	100	10
1706	1er juillet 1725	5 juillet 1727	96	11
1707	7 juillet 1727	27 octobre 1729	100	12
1708	27 octobre 1729	12 octobre 1731	100	13
1709	13 octobre 1731	21 septembre 1733	100	14
1710	22 septembre 1733	7 août 1735	100	15
1711	8 août 1735	15 avril 1737	100	16
1712	16 avril 1737	12 décembre 1738	100	17
1713	11 décembre 1738	31 décembre 1738	100 (4)	18
1714	1er janvier 1739	5 décembre 1740	100	19
1715	6 décembre 1740	4 août 1742	100	20
1716	4 août 1742	12 octobre 1744	96	21 (Renaud)
1717	14 octobre 1744	9 octobre 1746	100	22
1718	10 octobre 1746	16 juillet 1748	100	23
1719	17 juillet 1748	7 mai 1750	100	214
1720	8 mai 1750	23 janvier 1752	100	25
1721	24 janvier 1752	29 septembre 1753	100	26
1722	29 septembre 1753	22 mai 1755	100	27
1723	22 mai 1755	21 mars 1757	100	28
1724	21 mars 1757	6 janvier 1759	100	29
1725	7 janvier 1759	30 septembre 1760	100	30
1726	1er octobre 1760	23 juillet 1762	100	31
1727	24 juillet 1762	17 mai 1764	100	32 (Briot)
1728	23 mai 1764	16 janvier 1767	100	33
1729	16 janvier 1767	21 octobre 1769	100	34
1730	22 octobre 1769	11 octobre 1771	100	35
1731	11 octobre 1771	29 mai 1773	100	36
1732	29 mai 1773	3 avril 1775	100	37
1733	3 avril 1775	8 décembre 1776	100	38
1734	8 décembre 1776	10 novembre 1778	100	39
1735	11 novembre 1778	3 septembre 1780	100	40
1736	3 septembre 1780	27 juin 1782	100	41
1737	27 juin 1782	28 février 1786	200	42
1738	1er mars 1786	10 août 1789	200	43

### Insinuations (1722–1791): 2 C 1739–1748

*Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1739	10 novembre 1722	4 juillet 1728	60	(Isabey)
------	------------------	----------------	----	----------

4740	5 juillet 1728	15 novembre 1733	100	
------	----------------	------------------	-----	--

*Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.*

1741	16 novembre 1733	31 décembre 1738	99	
1742	1er janvier 1738	3 janvier 1743	100	
1743	4 janvier 1743	23 octobre 1750	100	
1744	24 octobre 1750	3 juillet 1761	101	
1745	3 juillet 1761	20 septembre 1772	100	

*Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scel, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.*

1746	21 septembre 1772	5 avril 1781	100	
1747	5 avril 1781	6 mars 1789	100	
1748	7 mars 1789	5 juillet 1791	24	

### *Centième denier (1725–1760) : 2 C 1749–1750*

1749	1725	1749	70 (60)	
1750	1726	1759	100	

## *Tables*

### *Vendeurs (1745–an IV) : 2 C 1753 & 2119*

*Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.*

1753	1745	1780	100	
2119	1780	an IV	111	

### *Acquéreurs (1766–an IX) : 2 C 2120*

*Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.*

2120	1766	1er vendémiaire an IX	50	
------	------	-----------------------	----	--

### *Amortissements et francs-fiefs (1735–1790) : 2 C 1758–1760*

*[Enregistrement... de] tous les articles des états de contraintes décernés pour droits d'amortissements.*

1758	29 janvier 1735	6 octobre 1738	25 (1)	
------	-----------------	----------------	--------	--

*[Enregistrement... de] tous les articles des états de contraintes décernés pour droits d'amortissements et franc-fiefs.*

1759	10 juillet 1741	12 mars 1764	23 (21)	
------	-----------------	--------------	---------	--

*[Enregistrement... des] paiements [...] des droits de francs-fiefs et amortissements.*

1760	3 décembre 1764	8 octobre 1789	50	
------	-----------------	----------------	----	--

### *Baux (1725–1790) : 2 C 1754–1757*

*Etat par ordre alphabétique des baux d'héritages, partages et contrats de mariages.*

1754	1741	1790	100	
------	------	------	-----	--

*Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.*

1755	1750	1790	48	
------	------	------	----	--

*Baux des biens de gens de mainmorte. Table alphabétique des baux des biens dépendant de tous les bénéfices, des églises, chapitres, collégiales, commanderies, hôpitaux, hôtels-Dieu, écoles de charité, universités, facultés, collèges, fabriques, confréries, et de ceux qui appartiennent aux villes, paroisses, communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et autres gens de mainmorte.*

1757	1736	1758	50	
------	------	------	----	--

### *Partages (1766–1808): 2 C 1752*

*Table alphabétique des co-partageants. [...] Cette table et celle des partages serviront à constater les fausses déclarations qui auront été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires.*

1752	1766	1808	50	
------	------	------	----	--

### *Contrats de mariage (1746–an IV): 2 C 1751 & 2102*

*Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.*

1751	1746	1751	50	
2102	1777	an VI	50	

### *Successions (1740–an XI): 2 C 2121*

*Table alphabétique des successions collatérales dont les droits de centième denier ont été payés. [...] Elle servira à constater les fausses estimations contenues dans les partages, donations et autres actes qui auront été faites pour raison des biens compris dans les déclarations des héritiers collatéraux.*

2121	1740	an XI		
------	------	-------	--	--

# Saint-Hippolyte

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1693–1791): 2 C 1761–1793

1761 b				
-----------	--	--	--	--

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

1761	6 mars 1697	15 novembre 1700		1 (Pierre Mathieu Vernerey)
1762	9 juin 1693	28 juin 1695	48	1
1763	1er juillet 1695	19 octobre 1696	48	2
1764	19 octobre 1696	31 juillet 1698	60	3
1765	1er août 1698	16 avril 1703	60	4

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1766	17 août 1706	4 février 1711	50	6 (Cuvier)
1767	5 février 1711	24 juin 1714	51	7 (Briot)
1768	23 juin 1714	22 avril 1720	100	8

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1769	24 avril 1720	13 octobre 1723	100	9
1770	18 octobre 1723	17 février 1726	94	10
1771	18 février 1726	12 juillet 1728	100	11
1772	13 juillet 1728	30 novembre 1730	100	12 (Gremillet)
1773	30 novembre 1730	10 mars 1733	100	13
1774	10 mars 1733	11 août 1735	100	14
1775	12 août 1735	24 janvier 1738	100	15 (Farey)
1776	25 janvier 1738	31 décembre 1738 <sup>91</sup>	100 (35)	16
1777	1er janvier 1739	3 septembre 1741	100	17
1778	4 septembre 1741	31 décembre 1744	96	18
1779	1er janvier 1745	26 novembre 1747	100	19
1780	27 novembre 1747	27 juillet 1750	100	20
1781	27 juillet 1750	11 mai 1753	100	21
1782	12 mai 1753	21 février 1756	100	22
1783	22 février 1756	10 septembre 1758	100	23
1784	10 septembre 1758	2 avril 1761	100	24
1785	3 avril 1761	9 février 1764	100	25
1786	9 février 1764	24 février 1767	100	26
1787	25 février 1767	16 juin 1771	100	27
1788	17 juin 1771	21 mai 1774	100	28
1789	21 mai 1774	9 mai 1777	100	29
1790	9 mai 1777	14 avril 1780	100	30
1791	15 avril 1780	12 octobre 1782	100 (96)	31 (Fairey)
1792	12 octobre 1782	30 janvier 1788	200	32
1793	30 janvier 1788	12 juin 1791	200	33

### Insinuations (1723–1791): 2 C 1794–1799

1794	24 janvier 1723	22 mai 1729	61	1 (Briot)
1795	22 mai 1729	31 décembre 1738	96 (82)	2

Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1796	1er janvier 1739	3 janvier 1750	100	3 (Farey)
1797	4 janvier 1750	13 juillet 1762	100	4
1798	14 juillet 1762	21 mars 1775	100	5
1799	22 mars 1775	20 juin 1791	100 (99)	6

<sup>91</sup> « Le présent registre a été arrêté par moi, Claude Théodore Donzelot, grand maire de la justice de Saint-Hippolyte, pour suspicion et absence des autres officiers de ladite justice, ce trente-et-unième de décembre mil sept cent trente-huit, à nuit close dudit jour. »

## Tables

### *Vendeurs (1725–1790): 2 C 1808 et 1809*

1808	1725	1756		
1809	1756	1790		

### *Acquéreurs (1725–1790): 2 C 1807*

1807	1725	1790		
------	------	------	--	--

### *Amortissements et francs-fiefs (1725–1790): 2 C 1812*

1812	1725	1790		
------	------	------	--	--

### *Baux de mainmorte (1736-1790): 2 C 1811*

1811	1736	1790		
------	------	------	--	--

### *Baux (1725–1790): 2 C 1810 & 2085*

1810	1725	1756		
------	------	------	--	--

Table alphabétique des biens appartenant aux laïcs. Elle est nécessaire pour constater les fausses estimations ou omissions qui sont faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels ou particuliers, donataires et autres, et les fausses estimations contenues dans les partages, contrats de mariage, donations et démissions entre vifs, transactions, baux à moitié ou par tiers, échanges et autres actes. Elle servira aussi à justifier des omissions et fausses estimations qui auront été faites pour parvenir au paiement des droits de franc fief et à prévenir celles qu'on voudrait faire à l'avenir. On peut aussi par son moyen reconnaître si les baux n'ont pas été faites par anticipation de plusieurs années, afin d'en faire payer le mi centième denier, et les mutations qui sont arrivées dans les biens par des actes sous signatures privées qui n'auront pas été contrôlés et insinués.

2095	4740	4790	43	
------	------	------	----	--

### *Partages (1741–1790): 2 C 1805–1806*

1805	1741	1790		
1806	1741	1790		(table des co-partageants)

### *Contrats de mariage (1725–1790): 2 C 1804*

1804	1725	1790		
------	------	------	--	--

### *Donations (1725–1790): 2 C 1803*

1812	1725	1790		
------	------	------	--	--

### *Décès et absences (1725–1783): 2 C 1801–1802*

1801	1725	1756		
1802	1774	1783		

### *Successions (1740–1790): 2 C 1800*

1800	1740	1790		
------	------	------	--	--

## Instructions

### *Sommiers d'ordres (1775–an II): 2 C 2122–2123*

2122	20 avril 1775	1787	201	
2123	1788	an II		

# Saint-Vit

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1694–1791) : 2 C 1813–1846

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

1813	22 août 1694	18 février 1698	49	(Jacques Billon)
1814	22 août 1694	20 mai 1696	60 (23)	
1815	20 avril 1700	6 mai 1708	100	(Billon et ensuite Truchot)
1816	6 mai 1708	13 avril 1711	52	

[Transcription de] tous les actes qui seront présentés et [perception] des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1817	26 janvier 1718	30 avril 1720	100 (41)	1 (Billon)
------	-----------------	---------------	----------	------------

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1818	1er mai 1720	13 novembre 1723	100	2
1819	13 novembre 1723	15 avril 1726	100	3
1820	15 avril 1726	12 juillet 1728	100	4
1821	12 juillet 1728	23 novembre 1730	100	5
1822	23 novembre 1730	15 avril 1733	100	6
1823	15 avril 1733	27 octobre 1735	100	7
1824	27 octobre 1735	7 septembre 1737	100	8
1825	8 septembre 1737	31 décembre 1738	100 (59)	9
1826	1er janvier 1739	7 janvier 1741	100	10
1827	8 janvier 1741	11 janvier 1743	100	11
1828	12 janvier 1743	21 juin 1745	100	12
1829	22 juin 1745	22 novembre 1747	100	13
1830	23 novembre 1747	19 janvier 1750	100	14
1831	19 janvier 1750	23 avril 1752	100	15 (Bullet)
1832	23 avril 1752	10 octobre 1754	100	16
1833	11 octobre 1754	19 mars 1757	100	17
1834	20 mars 1757	20 août 1759	100	18
1835	21 août 1759	16 février 1762	100	19
1836	17 février 1762	7 mai 1765	100	20
1837	8 mai 1765	23 juillet 1767	100	21
1838	24 juillet 1767	10 février 1770	100	22 (Billon)
1839	11 février 1770	26 mai 1772	100	23
1840	27 mai 1772	9 décembre 1774	100	24
1841	10 décembre 1774	4 avril 1777	100	25 <sup>92</sup>
1842	5 avril 1777	19 octobre 1779	100	26
1843	20 octobre 1779	26 juin 1781	100	27
1844	26 juin 1781	18 décembre 1785	200	28
1845	19 décembre 1785	22 juin 1790	200	29
1846	22 juin 1790	6 avril 1791 <sup>93</sup>	200 (33)	30

### Insinuations (1722–1791) : 2 C 1847–1851

Insinuations laïques. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuations laïques et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1847	10 janvier 1723	12 octobre 1732	60	1 (Claude-François Billon)
------	-----------------	-----------------	----	----------------------------

Insinuation. [Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit d'insinuation et [perception du] droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du conseil et tarifs.

1848	5 novembre 1732	31 décembre 1738	100 (43)	2
1849	1er janvier 1739	31 mars 1750	10	3
1850	1er avril 1750	16 novembre 1778	10	4 (Bullet)

<sup>92</sup> Voir en annexe (document 3) les trois tableaux concernant le prix des grains.

<sup>93</sup> « Attendu la suppression du bureau de Saint-Vit, le présent registre a été clos et arrêté par nous, inspecteur et receveur principal du d'enregistrement, lequel registre sera déposé au bureau de Besançon. »

Insinuations suivant le tarif. [Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets aux droits d'insinuation réglés par le tarif arrêté au Conseil le 29 septembre 1722, en conséquence de la déclaration du roi du même jour, et [perception des] droits conformément audit tarif. [...] Si l'acte est sujet au contrôle ou au petit scef, [...] mention du bureau où il [a] été contrôlé ou scellé.

1851	17 novembre 1778	5 avril 1791	70 (64)	5 (Billon)
------	------------------	--------------	---------	------------

## Centième denier (1723–1791): 2 C 1852–1860

[Enregistrement de] tous les actes et contrats sujets au droit de centième denier [...] et [perception] du droit conformément aux édits, déclarations, arrêts du Conseil et tarifs.

1852	10 novembre 1723	11 janvier 1730	60	1 (Billon)
1853	20 janvier 1730	31 décembre 1738	100 (57)	2
1854	12 janvier 1739	3 août 1749	100	3

[Enregistrement de] tous les actes sujets aux droits de centième denier, reçus tant par les notaires, tabellions, greffiers et autres, que ceux sous signature privée [...] dans les délais ordonnés par les édits d'octobre 1705, juillet 1707, et [perception des] droits en conformité des édits des mois de décembre 1703, août 1706, déclarations des 19 juillet 1704, 20 mars 1708 et 29 septembre 1722, arrêts et règlements rendus en conséquence.

1855	3 août 1749	27 janvier 1759	100	4 (Bulletin)
1856	31 janvier 1759	14 septembre 1768	100	5 (Billon)

[Enregistrement de] tous les contrats, actes, arrêts, sentences et jugements sujets au droit de centième denier, qui seront reçus par les notaires, tabellions, greffiers et autres, ou qui seront faits sous signature privée; ensemble les déclarations qui seront faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués, qui recueilleront autrement qu'en ligne directe, légataires, donataires et autres, et [perception] des droits conformément aux règlements.

1857	14 septembre 1768	26 février 1774	102	6
1858	26 février 1774	26 février 1779	101	7
1859	26 février 1779	6 décembre 1783	98	8
1860	6 décembre 1783	5 avril 1791	200 (152)	9

# Tables

## Vendeurs (1740–1785): 2 C 1870–1872

Table alphabétique des vendeurs, donateurs, démettants, testateurs, échangeurs, cédants, bailleurs à titre de cens, rente, emphytéose, à vie ou longues années, des personnes décédées sans enfants, de la succession desquelles le centième denier a été payé, et autres qui se seront dépouillés de la propriété ou usufruit de biens immeubles. Cette table servira à constater les fausses estimations qui auront été faites et qui se feront par la suite dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations faites dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers. Elle servira aussi à découvrir des droits de francs fiefs, amortissement, quint et requint, et lods et ventes, à causes des biens qui se trouveront dans les directes et mouvances du roi, et droits de lods et ventes, tant des échanges faites dans la forme ordinaire, que par doubles ventes ou arrentements respectifs, passés le même jour, ou à peu de distance les uns des autres.

1870	1740	1769	105	1
1871	1769	1780	79	2
1872	1780	1785	58	3

## Acquéreurs (1725–1785): 2 C 1866–1869

Etat de tous les droits de centième denier payés dans le bureau.

1866	1725	1759	100	1
1867	1725	1759	100 (79)	2

Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.

1868	1760	1771	50 (48)	
1869	1771	1785	50 (39)	

## Partages (1740–1789): 2 C 1864–1865

Table alphabétique des partages [...] Cette table servira à constater les fausses estimations qui ont été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires universels ou particuliers.

1864	1740	1789	70	
------	------	------	----	--

Table alphabétique des co-partageants. [...] Cette table et celle des partages serviront à constater les fausses déclarations qui auront été faites dans les donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions et fausses estimations faites par les déclarations des héritiers collatéraux, héritiers institués, substitués et légataires.

1865	1766	1808	50 (40)	
------	------	------	---------	--

## *Contrats de mariage (1740–1787): 2 C 1863*

*Table alphabétique des contrats de mariage. [...] Elle peut servir à prouver des fausses estimations ou omissions dans les déclarations faites par les héritiers collatéraux, héritiers institués, légataires universels et particuliers, et les fausses estimations faites dans les partages, donations, démissions et autres actes. Elle pourra encore servir à découvrir les droits de francs fiefs des biens nobles que les futurs roturiers apporteront en dot, ou qui leur seront constitués ou donnés.*

1863	1740	1er janvier 1787	50	
------	------	------------------	----	--

## *Instructions*

### *Sommier d'ordres (1771–1790): 2 C 1861–1862*

1861	1771	1778	174	
1862	1778	1790	90 (89)	



# Vercel

## Enregistrement

### Contrôle des actes des notaires (1693–1787) : 2 C 1873–1933

[Enregistrement de] tous les actes et contrats de notaires, tabellions et autres qui ont pouvoir d'en passer.

1873	31 mai 1693	30 juin 1694	48	1 (Christophe Chalon) <sup>94</sup>
1874	8 avril 1699	18 mars 1701	105	1 <sup>95</sup>
1875	18 mars 1701	28 février 1703	100	2 (Carrée)

Contrôle des actes des notaires, greffiers et gens de loi [... Transcription] de tous les actes et perception des droits conformément aux édits, déclarations, arrêts, tarifs et règlements du Conseil.

1011	24 février 1704	8 mai 1707	100	1 (Claude Nicolas Lecomte)
1876	8 mai 1707	5 novembre 1708	76	3
1877	5 novembre 1708	12 octobre 1709	50	4
1878	12 octobre 1709	15 décembre 1711	142	5
1879	17 décembre 1711	10 octobre 1712	48	6
1880	10 octobre 1712	3 juillet 1713	50	7
1881	3 juillet 1713	13 décembre 1714	102	8
1882	13 décembre 1714	2 juillet 1716	100	9
1883	3 juillet 1716	7 juillet 1718	96	10
1884	7 juillet 1718	30 juin 1720	100	11

Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. [Transcription] dans les délais prescrits par les édits de mars 1693, février 1707 ; déclarations des 19 mars 1696, 14 juillet 1699 et 20 mars 1708 [... de] tous les actes des notaires, tabellions, greffiers et autres qui ont droit d'en passer [... et de] tous les actes sous signatures privées qui seront présentés pour contrôler, suivant l'édit du mois d'octobre 1705, déclaration du 20 mars 1708 et arrêt de règlement du 7 février 1719 et autres rendus en conséquence.

1885	1 juillet 1720	8 mars 1722	100	12 <sup>96</sup>
1886	9 mars 1722	24 décembre 1723	100	13
1887	24 décembre 1723	15 décembre 1725	96	14
1888	1 février 1727	26 avril 1728	100	15
1889	26 avril 1728	14 juillet 1729	100	16
1890	15 juillet 1729	29 novembre 1730	100	17 (Pergaud) <sup>97</sup>
1891	1 décembre 1730	12 janvier 1732	100	18
1892	12 janvier 1732	9 avril 1733	100	19
1893	10 avril 1733	19 octobre 1734	100	20
1894	19 octobre 1734	21 janvier 1736	100	21
1895	22 janvier 1736	14 avril 1737	100	22
1896	15 avril 1737	2 septembre 1738	100	23
1897	3 septembre 1738	31 décembre 1738	100 (26)	24
1898	1 janvier 1739	3 mai 1740	100	25
1899	4 mai 1740	7 octobre 1741	100	26
1900	8 octobre 1741	20 février 1743	96	27
1901	20 février 1743	29 juin 1744	100	28
1902	30 juin 1744	13 décembre 1745	100	29
1903	14 décembre 1745	24 février 1747	100	30
1904	24 février 1747	18 mai 1748	100	31 (Chalon)
1905	18 mai 1748	30 juin 1749	100	32
1906	1 juillet 1749	24 juin 1750	100	33
1907	25 juin 1750	23 juin 1751	100	34
1908	24 juin 1751	5 juillet 1752	100	35
1909	6 juillet 1752	19 août 1753	100	36
1910	20 août 1753	14 novembre 1754	100	37

<sup>94</sup> « Ce vingt–sixième jour de mai mil six cent quatre–vingt–treize, en notre hôtel et par–devant nous, Claude François Gauthier, châtelain à Vercel, est comparu le sieur Christophe Chalon, marchand à Vercel, commis au bureau du contrôle des actes et contrats établi audit Vercel, lequel a fait serment entre nos mains de bien et fidèlement exercer ladite commission, conformément aux édits et arrêts de Sa Majesté, en exécution desquels nous avons, à sa réquisition, signé et paraphé le présent registre [...]. »

<sup>95</sup> Le registre suivant (24 février 1704–8 mai 1707) est incorporé au bureau d'Ormans (2 C 1011).

<sup>96</sup> Le commis au contrôle fait du zèle : « Les extraits baptistaires et les extraits mortuaires délivrés par les curés ne sont pas sujets au contrôle, étant des actes passés par des personnes publiques, qui ne peuvent être regardés comme sous seing princier. Fait à Vercel, le 25 août 1721. [Signature illisible], inspecteur. »

<sup>97</sup> Orthographié ici : « Pargoz ».

1911	15 novembre 1754	31 janvier 1756	100	38
1912	1 février 1756	18 mars 1757	100	39
1913	19 mars 1757	14 avril 1758	100	40
1914	15 avril 1758	24 avril 1759	100	41
1915	25 avril 1759	30 avril 1760	100	42
1916	1 mai 1760	27 avril 1761	100	43
1917	28 avril 1761	7 mai 1762	100	44
<del>1918</del>	8 mai 1762	26 mai 1763	100	46
1919	27 mai 1763	25 juillet 1764	100	47
1920	23 février 1766	21 novembre 1767	100	48
1921	21 novembre 1767	5 avril 1769	100	49
1922	6 avril 1769	20 septembre 1770	100	50
1923	14 novembre 1771	3 février 1773	100	51
1924	4 février 1773	8 avril 1774	100	52
1925	8 avril 1774	19 juin 1775	100	53
1926	19 juin 1775	25 juillet 1776	100	54
1927	26 juillet 1776	11 novembre 1777	100	55
1928	11 novembre 1777	17 février 1779	100	56
1929	18 février 1779	13 mai 1780	100	57
1930	13 mai 1780	24 août 1781	100	58
1931	24 août 1781	6 décembre 1783	200	59
1932	6 décembre 1783	21 janvier 1786	200	60
1933	21 janvier 1786	29 octobre 1787	200	61

# Bureaux indéterminés<sup>98</sup>

## Enregistrement

### Centième denier (1783–an III) 2 C 2126

Actes donnant ouverture au centième denier après décès. Table alphabétique des donations mutuelles, dons mutuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers, et autres donations qui ne doivent avoir d'effet qu'au décès des donateurs dans le cas où ils décéderont sans enfants, ou par l'accomplissement des conditions sous lesquelles elles auront été faites.

2426	1er décembre 1783	14 nivôse an III		3
------	-------------------	------------------	--	---

## Tables

### Acquéreurs (1754–1762): 2 C 2070–2073

Table alphabétique des acquéreurs, donataires, démissionnaires, héritiers collatéraux, héritiers institués et substitués autrement qu'en ligne directe, légataires, cessionnaires, contr'échangeurs, preneurs par baux à cens, rentes emphytéotiques, à vie ou à longues années, et autres qui ont acquis ou succédé à des biens immeubles, à quelque titre que ce soit, en propriété ou en usufruit. Cette table et celle des vendeurs serviront à constater les fausses estimations qui auront été faites dans les partages, donations, démissions, échanges, contrats de mariage, transactions et autres actes, et les omissions de biens et fausses estimations dans les déclarations des héritiers collatéraux, donataires, héritiers institués, substitués et légataires universels et particuliers.

2070	1er janvier 1754	1760		2
2071	1760	1768		3
2072	1er janvier 1758	30 août 1762	50	6 bis
2073	s.d.			

### Contrats de mariage (1744–1790): 1615

4645	1er janvier 1744	1er novembre 1790	48	9 / 1
------	------------------	-------------------	----	-------

<sup>98</sup> Audeux ??

# Annexes

## Document 1

On trouve, collés à l'intérieur de la couverture du volume 1549, quatre tableaux, datés de 1774, 1775, 1776 et 1777, intitulés : « Bureau d'Emagny. Résultat du taux des fruits de la Saint-Martin des dix dernières années depuis [1764, 1765, 1766, 1767] jusques et y compris [1773, 1774, 1775, 1776], faisant une année commune de dix. Cet état servira pendant l'année [1774, 1775, 1776, 1777]. Il faut l'attacher au registre du contrôle des actes courant, et en donner connaissance aux notaires, afin qu'ils s'y conforment dans l'estimation des baux en grains et autres actes, sans avoir égard à l'estimation portée par lesdits actes, si elle n'est pas conforme à cet état. » Les nombres donnés doivent s'entendre en livres, sous et deniers.

[1774] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Besançon	3.13.7	1.18.29	2.13.1	2.13.6	3.9.4	5.11.9
Gy	4.8.4	1.15.7		2.10.5		6.3.11
Gray	3.13.3	1.9.5	2.10.2	2.2.2		5.2.8

[1775] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Besançon						
Gy	4.13.1	1.15.7		2.12.5		6.8.8
Gray	3.16.2	1.9.9	2.12.6	2.3.6		5.5.11

[1776] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Besançon						
Gy	4.13.9	1.15.10		2.12.6		6.9.7
Gray	3.16	1.9.9	2.12.6	2.3.6		5.5.9

[1777] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Besançon						
Gy	3.15.10	1.11.2	2.12.6	2.3.6		5.7
Gray	4.12	1.16.5		2.11.5		6.8.5

## Document 2

Dans le volume 1596 (bureau d'Etrabonne), deux tableaux comparables, datés de 1773 et 1774, sont intitulés : « Etat du prix commun des grains vendus sur le marché de Dole pendant les années 1763 et suivantes, jusques et y compris l'année 1772 [...] » et « Résultat du taux des grains des années 1764 et suivantes jusques et y compris 1773 [...] ». »

[1773] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Dole	2.14	1.15	1.11.3	1.18.5	1.12.7	
Gendrey	4.10	2.18.4	2.12.1	3.4.1	2.14.2	

[1774] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Gendrey	4.15.7	2.14	3.7.1	2.16.6	2.7.11	

## Document 3

Dans le volume 1841 (bureau de Saint-Vit), trois tableaux, datés de 1775, 1776 et 1777, sont intitulés : « *Résultat du taux des fruits de la Saint-Martin des dix dernières années jusques et y compris [1774, 1775, 1776 ...].* »

[1775] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Dole	2.18.5	1.16.5	2.2.6	1.13.7	1.16.8	4.14.10
Gendrey	4.17.4	2.14.8	2.16	3.10.10	3.1.1	7.12
Besançon						

[1776] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Dole	2.17.11	1.16.9	2.2.6	1.13.5	1.16.4	4.14.8
Gendrey	4.16.6	2.15	3.10.10	2.15.9	3.0.7	7.11.6
Besançon						

[1777] Mesures de	Froment	Avoine	Seigle	Orge	Turquier	Pair
Dole	2.16.1	1.17.9	2.0.4	1.12.8	1.15.9	4.13.10
Gendrey	4.13.6	2.16.7	3.7.2	2.14.5	2.19.5	7.10.1
Besançon						